











2020

Cahiers
de
l'observatoire

TABLEAU DE BORD

sur les **contrats**
d'apprentissage 2019
en Nouvelle-Aquitaine

SOMMAIRE

Point sur l'essentiel		5
Orientation vers l'apprentissage		9
Offre de formation en apprentissage		21
Profil des apprenti(e)s signataires d'un contrat en 2019		27
Profil des secteurs employeurs signataires en 2019		45
Poursuite d'études en apprentissage		65
Taux de réussite aux examens et insertion professionnelle		71
Annexes		81



Données de cadrage

Près de **29 000** contrats d'apprentissage ont été signés en 2019 (+9,5 % en 1 an, secteur privé et public), soit 1,2 % des actifs occupés en région.

La majorité des contrats 2019 (81 %) ont été **conclus de juillet à septembre** (dont 57 % au mois de septembre).

La **durée moyenne des contrats** (durée initiale prévue) a **légèrement baissé** en passant de 21 mois en moyenne en 2016, à 20 mois en 2019. **Près de 24 % des formé(e)s dans le second cycle professionnel (niveaux CAP-BEP et BAC) sont des apprenti(e)s.**

Ces contrats sont très majoritairement signés dans le **secteur privé** (96 %) dans lequel ils sont marqués par un **fort dynamisme** (+ 10,1 % en un an), à l'inverse du secteur public (- 4,1 %).

Le niveau préparé reste majoritairement le **niveau 3** (CAP, BEP...). En revanche, la part des apprenti(e)s visant une formation **de niveau Licence et plus (17 %) croit de 22 %.**



Les secteurs les plus concernés par l'apprentissage

Le **secteur Tertiaire** regroupe près de **6 contrats sur 10** et l'**Industrie, 2 sur 10**. Le recrutement dans ces deux secteurs d'activité a augmenté par rapport à 2018. Les contrats dans le **secteur Agricole**, plutôt en baisse sur ces dernières années, **progressent** (+ 10 %). Et pour la **Construction, la croissance est plus mesurée** (+ 2,5 %).

La part d'apprenti(e)s est surreprésentée dans les secteurs de l'Industrie et de la Construction par rapport à leur poids dans l'économie régionale. En revanche **le Tertiaire, lui, est sous-représenté.**

La **majorité des recrutements** en apprentissage sont **réalisés par les établissements de moins de 10 salariés** (54 %), mais cette part continue de diminuer (moins 3 points depuis 2017).



Le profil des apprenti(e)s

Plus de **6 apprenti(e)s sur 10** sont **majeur(e)s** (cette part est en croissance en raison du recul de l'âge limite pour accéder au contrat d'apprentissage) et près de **2 % des contrats** signés par un(e) **apprenti(e) en situation de handicap**.

Près de **6 contrats sur 10** en apprentissage font suite à un parcours **de formation en voie scolaire**. A noter que le nombre d'apprenti(e)s salarié(e)s en poste et en emploi aidé avant la signature, augmente considérablement et fait écho à la baisse du financement de l'apprentissage.

Près de **6 certifications sur 10 (58 %)** préparées en apprentissage concernent le domaine de formation de **la Production** (notamment en agro-alimentaire) et **41 %** des formations relevant des **Services**. Concernant la féminisation du dispositif, **34%** des contrats sont **signés par des femmes** (33 % au niveau national). Elles sont largement **majoritaires dans les spécialités de formation relevant des Services** : 84 % dans les spécialités de Services et 77 % dans les formations de Droit.



83 % des apprenti(e)s (session 2018) ont réussi leurs examens

Ce taux de réussite est **plus élevé de 4 points chez les femmes**. Les **BTS** ont en moyenne un **taux de réussite plus faible (77 %)** alors qu'il est de **84 % pour les CAP**.



74 % des apprenti(e)s sortant(e)s en 2018 sont en emploi 7 mois après leur sortie de formation en apprentissage (enquête IPA 2019)

Pour l'ensemble des sortants de formations en apprentissage (2017-2018), **le taux d'emploi 7 mois après la sortie est de 74 %** en février 2019. Ce taux s'améliore de 4 points par rapport à l'enquête IPA 2018.



La Bourse de l'alternance <https://www.apprentissage-nouvelle-aquitaine.info>

Près de **11 600 offres de contrats d'apprentissage** et **9 000 candidatures** ont été déposées sur le site du 1er janvier au 31 décembre 2019.

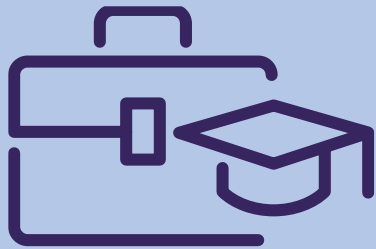
Plus de la **moitié des offres déposées depuis janvier 2019 sont pourvues (58 %)**. Ce sont dans les secteurs du **transport-logistique, électricité-électronique** et **exploitation forestière-travail du bois** que les offres sont les moins bien pourvues.

 **Évolutions et perspectives**

Dans la dernière publication de la DARES, les signatures de contrats entre 2017 et 2018 ont augmenté de 7,6 % en France. Sur la même période en région, la croissance est plus faible (+1,2 %). **En revanche, la formation en apprentissage décolle en 2019 : + 16 % de contrats sur le plan national (*) et + 9,5 % en Nouvelle-Aquitaine.**

En 2020, la crise du covid-19 risque d'entraver le développement de l'apprentissage, notamment pour les PME pourvoyeuses de contrats d'apprentissage : apprenti(e)s au chômage partiel, hausse des ruptures de contrats, frilosité des entreprises dans le recrutement des jeunes en alternance (campagne de recrutement de juin à octobre) ...En raison des mesures sanitaires, la promotion de l'alternance n'a pu se faire dans les conditions habituelles (portes ouvertes annulées...), ce qui aura un impact sur l'attractivité des formations auprès des familles et des jeunes pour la rentrée 2020. Pour soutenir l'apprentissage et enrayer cette tendance à la baisse, plusieurs mesures ont été mises en place comme par exemple l'extension de la prime d'aide à l'embauche aux formations postbac (annoncée début juin 2020).

Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine sera en mesure, courant premier semestre 2021, d'**objectiver la tendance** en traitant les données contrats 2020. Pour autant, plusieurs éléments peuvent d'ores et déjà être apportés (Bourse de l'alternance de janvier à juin 2020) : les **entreprises ont déposé moitié moins d'offres qu'en 2019** sur la même période (notamment dans la Production alimentaire et culinaire, le Bâtiment et le Commerce-distribution), avec un effondrement des dépôts à partir d'avril; les **candidatures chutent de 26 % par rapport à 2019** (surtout dans le Tertiaire bureau, Production alimentaire et culinaire et Commerce-distribution), surtout depuis le confinement en mars.



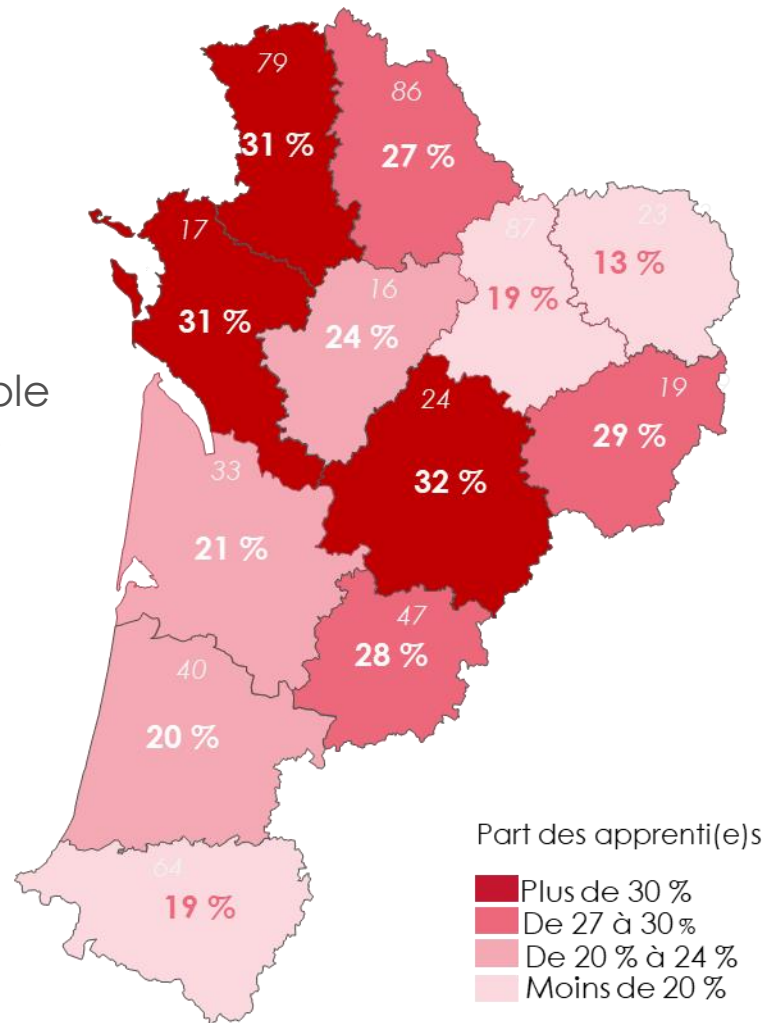
Orientation vers l'apprentissage

- La part des apprenti(e)s sur l'ensemble des formés du second cycle professionnel
- Situation avant contrat
- Type de contrat d'apprentissage
- Niveaux de qualification à l'entrée en apprentissage
- Bourse de l'alternance :
 - Candidatures 2019
 - Métiers les plus recherchés par les candidats
 - Premières données 2020

Poids des apprenti(e)s par département - La part des apprenti(e)s sur l'ensemble des formés du second cycle professionnel

► **24 %**

d'apprenti(e)s * sur l'ensemble des formés du second cycle professionnel en 2019.



* Poids de l'apprentissage dans le second cycle professionnel aux niveaux 3 et 4 (niveaux CAP-BEP et Bac). Mode de calcul : apprenti(e)s / ensemble du second cycle professionnel, statut scolaire et apprenti(e)s .

Source : Ministère de l'Éducation nationale (hors DIRM, sport et animation et Sanitaire et social) et Conseil régional Nouvelle-Aquitaine (pour les formations conventionnées), Enquête Cap-Métiers Nouvelle-Aquitaine (pour les formations non conventionnées), données 2019.

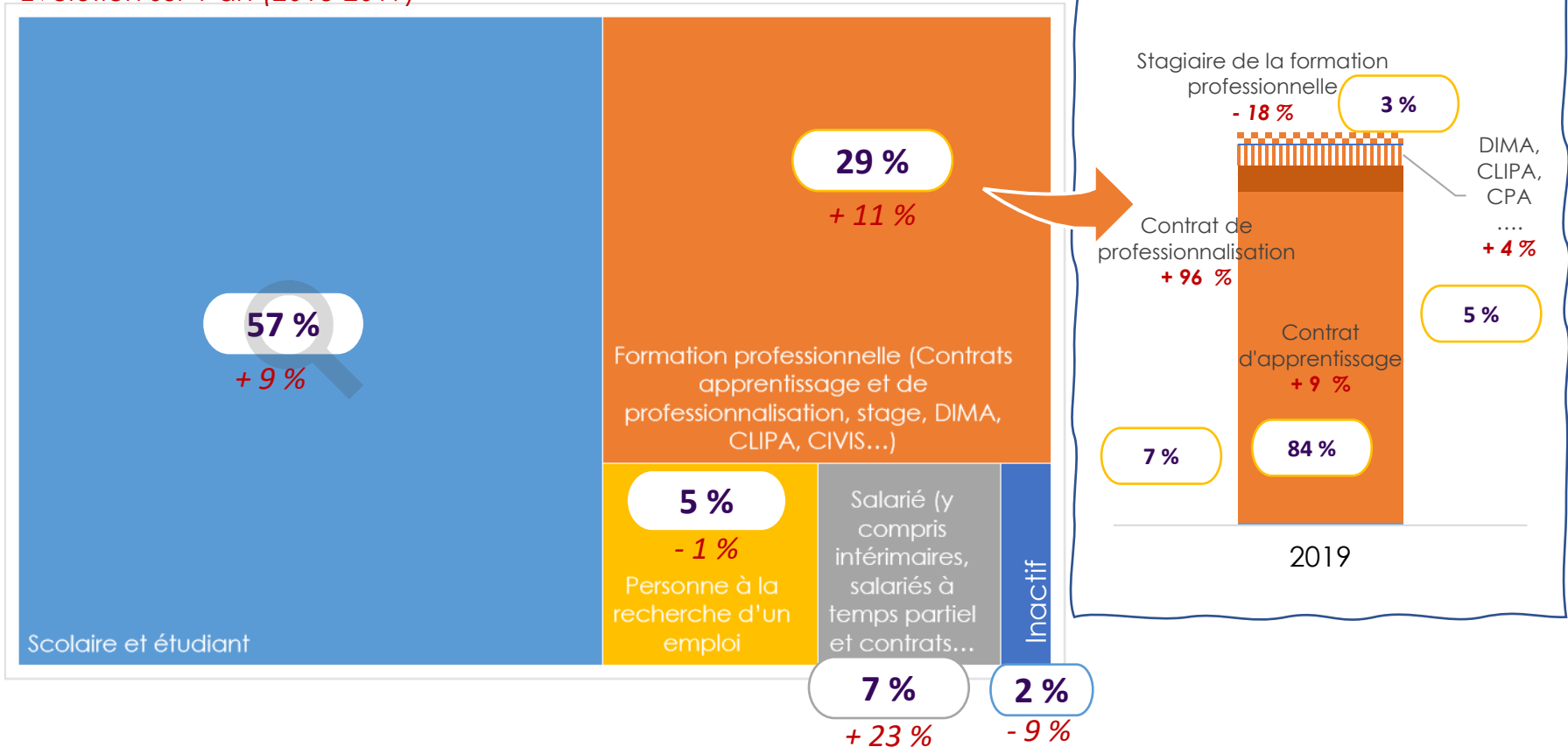
Traitement : Conseil régional Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

Situation avant contrat - Près de 6 contrats sur 10 en apprentissage font suite à un parcours en voie scolaire

► **29 %** des contrats d'apprentissage font suite à une formation ou stage de la voie professionnelle*

► La part des entrants qui occupaient un emploi a augmenté de **+ 23 %**

Évolution sur 1 an (2018-2019)



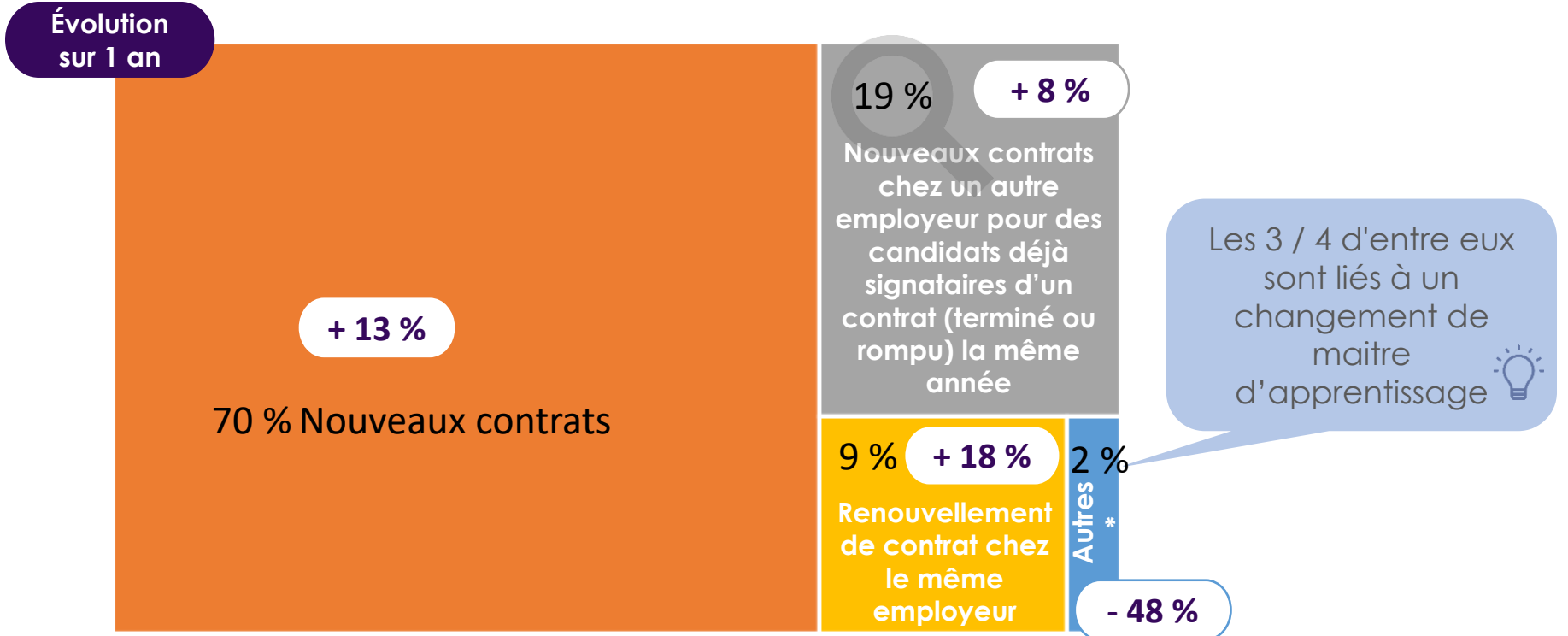
Note de lecture : Près de 6 contrats d'apprentissage sur 10 (57 %) sont signés après une formation scolaire ou étudiante.

*Stagiaire de la formation professionnelle, contrats de professionnalisation et d'apprentissage, DIMA, CLIPA, CPA ...

Source : Ariane, extraction Direccte Nouvelle-Aquitaine. Pour les évolutions, des précautions d'usages sont détaillées en Annexe 2.

Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

Type de contrat signé - 7 contrats sur 10 signés en 2019 sont des nouveaux contrats



Note de lecture : Près de 2 contrats d'apprentissage sur 10 sont des nouveaux contrats d'apprentissage pour un(e) apprenti(e) qui a terminé ou rompu son contrat auprès d'un autre employeur. La catégorie Autres* diminue significativement en effectif et en part.

*Autres : Changements de maître d'apprentissage, de durée de travail, modification du diplôme préparé, prolongation du contrat...

Cf. Bref Céreq n°380/2019 « Prévenir du décrochage : une comparaison entre lycées professionnels et CFA ».

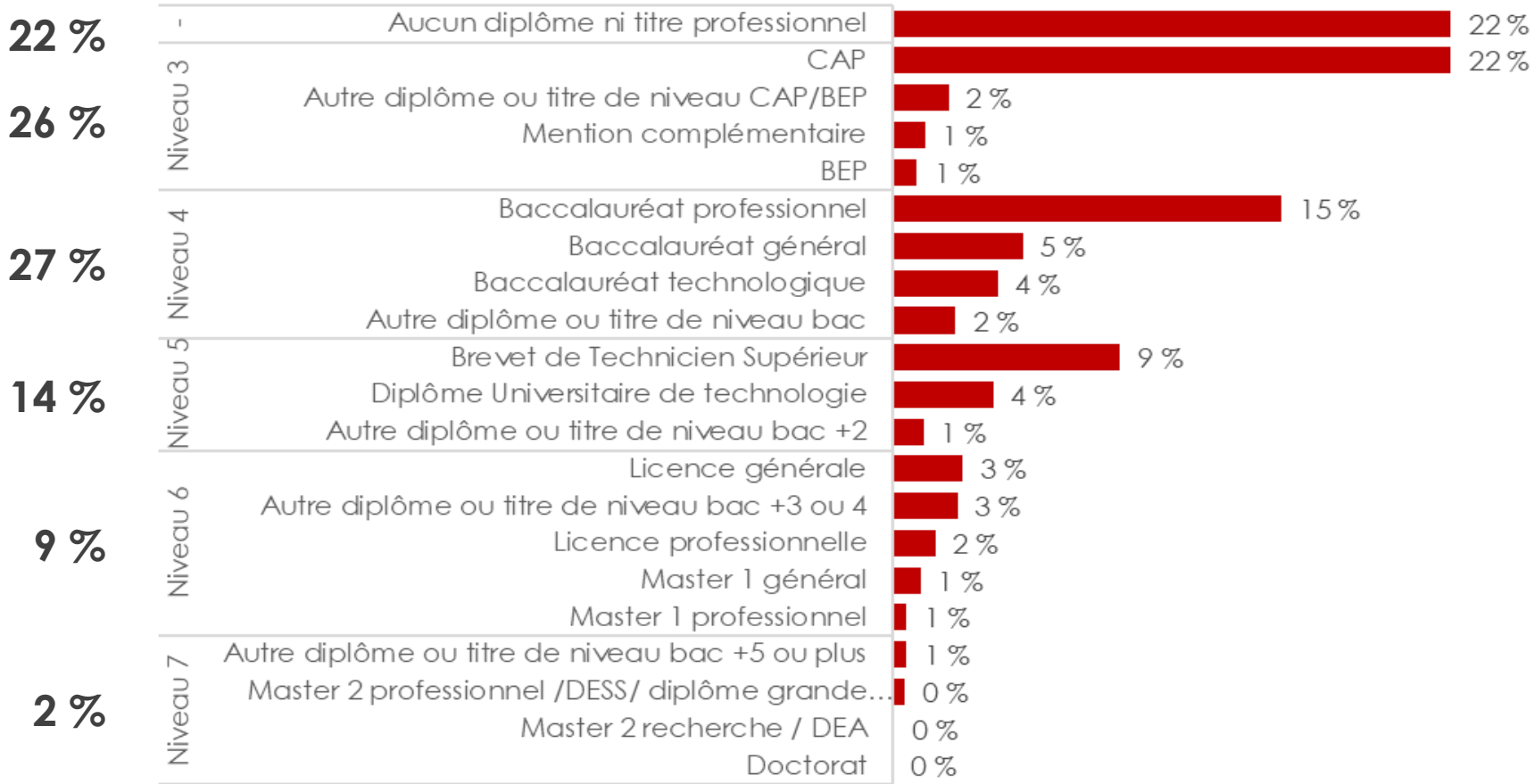
Source : Ariane, extraction Direccte Nouvelle-Aquitaine. Pour les évolutions, des précautions d'usages sont détaillées en Annexe 2.

Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

Niveau de qualification à l'entrée - 1 apprenti(e) sur 4 est bachelier

► Les entrants en apprentissage ont, dans **la majorité** des cas, **un niveau inférieur au niveau Bac** (48 %) et leur part stagne.

Répartition du dernier diplôme obtenu*



Note de lecture : Près de trois apprenti(e)s sur dix détiennent, à l'entrée, un niveau Bac (niveau 4).

*Cf. Annexe 3

Source : Ariane, extraction Direccte Nouvelle-Aquitaine.

Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

Candidatures sur la Bourse de l'alternance 2019 – Évolution mensuelle du dépôt de candidatures



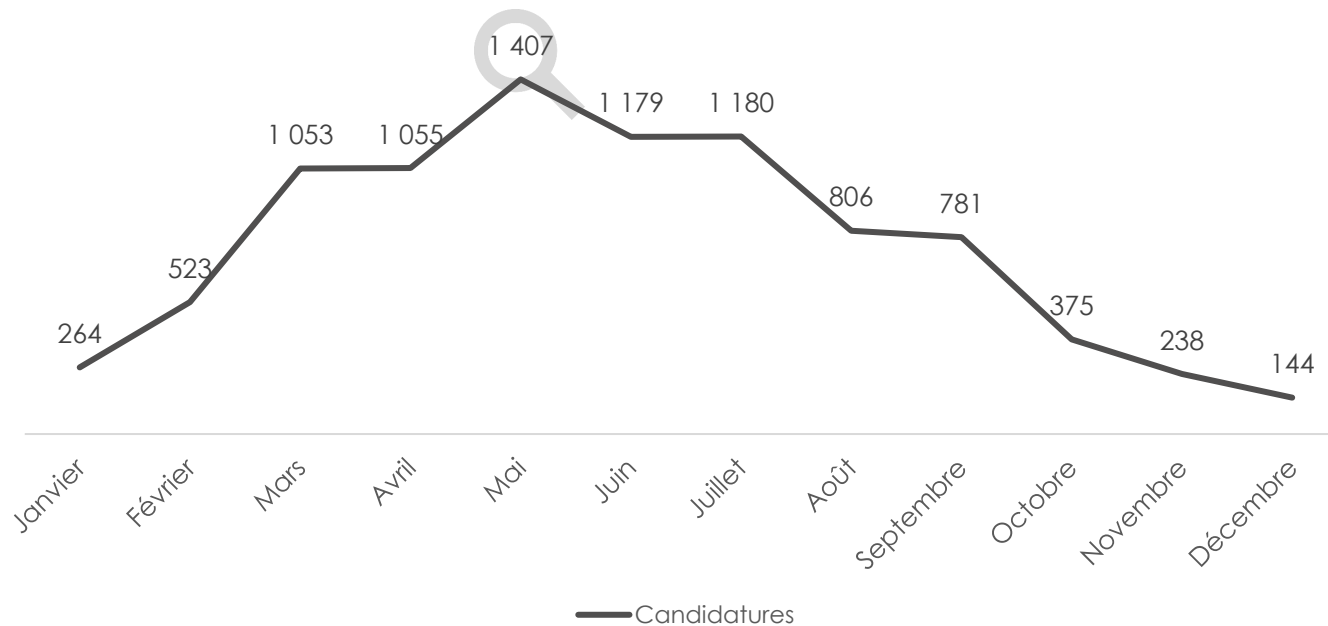
Chiffres clefs

Données 2018*

6 650

► **8 787** candidatures d'apprenti(e)s saisies sur le site de la Bourse de l'alternance soit 90 % des candidatures en alternance saisies sur le site

► Un pic de candidatures au mois de **mai** (16 % des candidatures 2019)



Note de lecture : En mai 2019, 1 407 candidatures ont été saisies sur le site.

Source : Bourse de l'alternance et de l'apprentissage Nouvelle-Aquitaine (1er janvier 2019 et le 31 décembre 2019).

Traitement : Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

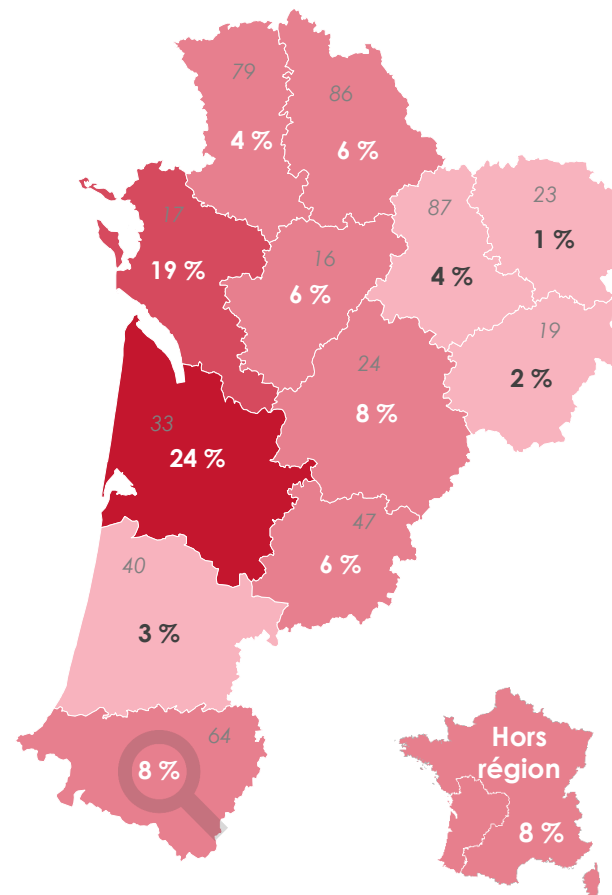
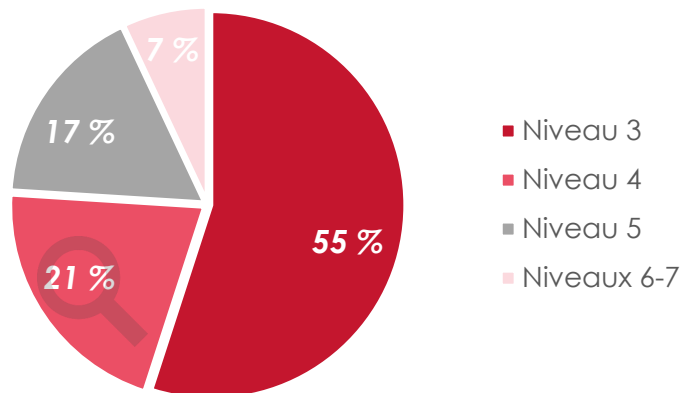


Rappel
profil
signataires

34 %
18 ans
44 %
2 %
1/4
1/8

7 250 candidats*

49 % de femmes
21 ans moyenne d'âge
55 % visent une formation de niveau 3
7 % de TH
1 candidat sur 4 réside en Gironde,
1 sur 5 en Charente-Maritime



Note de lecture : 21 % des candidats préparent un diplôme de niveau 4 et 8 % des candidats résident dans les Pyrénées-Atlantiques.

**Un candidat peut déposer plusieurs candidatures.*

Source : Bourse de l'alternance et de l'apprentissage Nouvelle-Aquitaine (1er janvier 2019 et le 31 décembre 2019).

Traitement : Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

Chiffres clefs

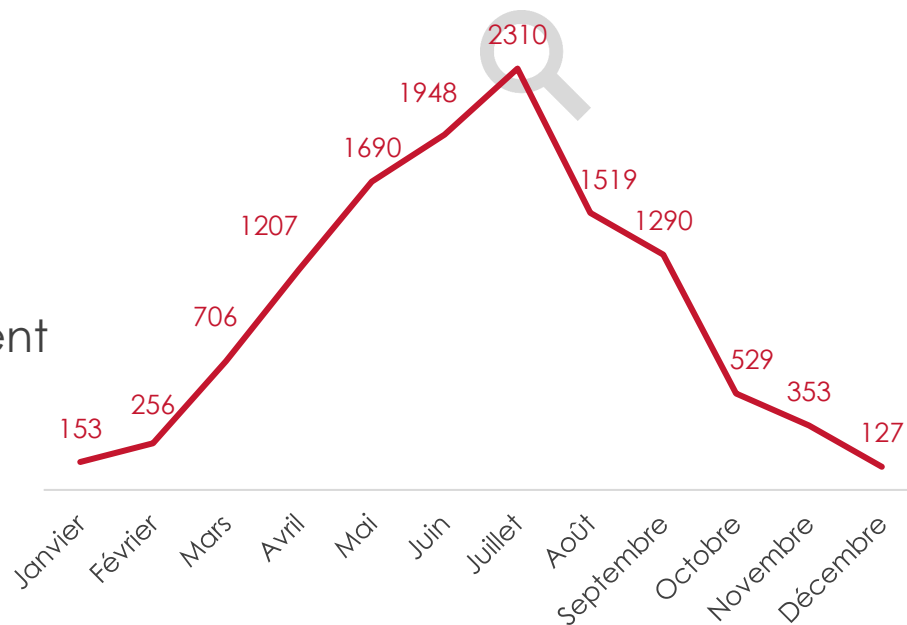
▶ Plus de **3 470** candidats ont postulé à une offre *via* le site. 78 % des candidats ont déposé leur CV sur le site.

▶ En moyenne, 1 candidat postule sur **3,5 offres**.

▶ Les candidats ont postulé massivement sur la période **mai-août**.

▶ Les candidats ayant trouvé un employeur sont restés inscrits en moyenne **94 jours** sur le site*

Nombre de candidats ayant postulé à une offre du site par mois



Note de lecture : En juillet, 2 310 candidats ont postulé en ligne sur au moins une offre.

* La durée moyenne peut être surestimée, il s'agit d'une information déclarative, tous les candidats ne signalent pas immédiatement qu'ils ont trouvé un employeur. Cette information est souvent renseignée après une relance.

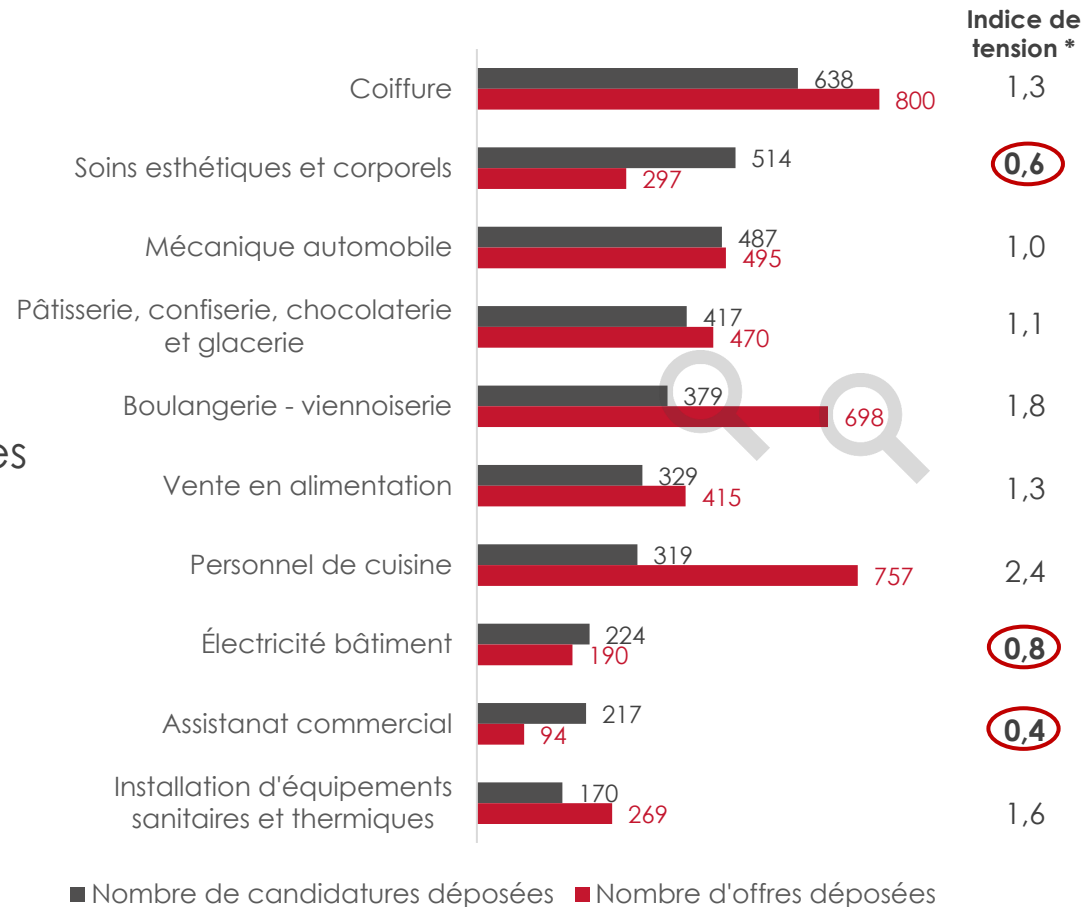
Source : Bourse de l'alternance et de l'apprentissage Nouvelle-Aquitaine (1er janvier 2019 et le 31 décembre 2019).

Traitement : Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

Rapport offre-demande

► **41%** des candidatures se concentrent sur 10 métiers

► Plus de candidatures que d'offres dans les **métiers de l'assistantat commercial, des soins esthétiques et corporels et de l'électricité du bâtiment.**



Note de lecture : 379 candidatures en boulangerie-viennoiserie ont été saisies par les apprenti(e)s et 698 offres déposées sur ce même métier. On compte donc près de 2 offres pour 1 candidature sur ce métier.

*L'indice de tension permet de mesurer les éventuelles difficultés pour un employeur de trouver un apprenti. Il se calcule par le rapport entre le nombre d'offres proposées et le nombre de candidatures déposées sur le métier.

Source : Bourse de l'alternance et de l'apprentissage Nouvelle-Aquitaine (1er janvier 2019 et le 31 décembre 2019).

Traitement : Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

Rapport offre-demande

Métiers (ROME)	Nombre candidatures	Nombre d'offres	Indice de tension*
Conseil clientèle en assurances	66	12	0,2
Transaction immobilière	93	21	0,2
Assistanat en ressources humaines	113	28	0,2
Communication	54	14	0,3
Intervention socioéducative	57	15	0,3
Management en force de vente	44	12	0,3
Réalisation de meubles en bois	52	16	0,3
Comptabilité	126	44	0,3
Vente en articles de sport et loisirs	167	63	0,4
Café, bar brasserie	63	25	0,4
Relation commerciale grands comptes et entreprises	61	26	0,4
Assistanat commercial	217	94	0,4
Secrétariat	99	44	0,4
Assistanat de direction	68	31	0,5
Accueil touristique	54	29	0,5
Vente en habillement et accessoires de la personne	129	71	0,6
Soins esthétiques et corporels	514	297	0,6
Maintenance informatique et bureautique	48	39	0,8
Relation technico-commerciale	46	38	0,8
Vente en décoration et équipement du foyer	109	91	0,8

Note de lecture : Certains métiers enregistrent davantage de candidatures que d'offres. En effet, le site enregistre 113 candidatures sur le métier d'assistanat en ressources humaines pour seulement 28 offres proposées.

*L'indice de tension permet de mesurer les éventuelles difficultés pour un employeur de trouver un(e) apprenti(e).

Il se calcule par le rapport entre le nombre d'offres proposées et le nombre de candidatures déposées sur le métier.

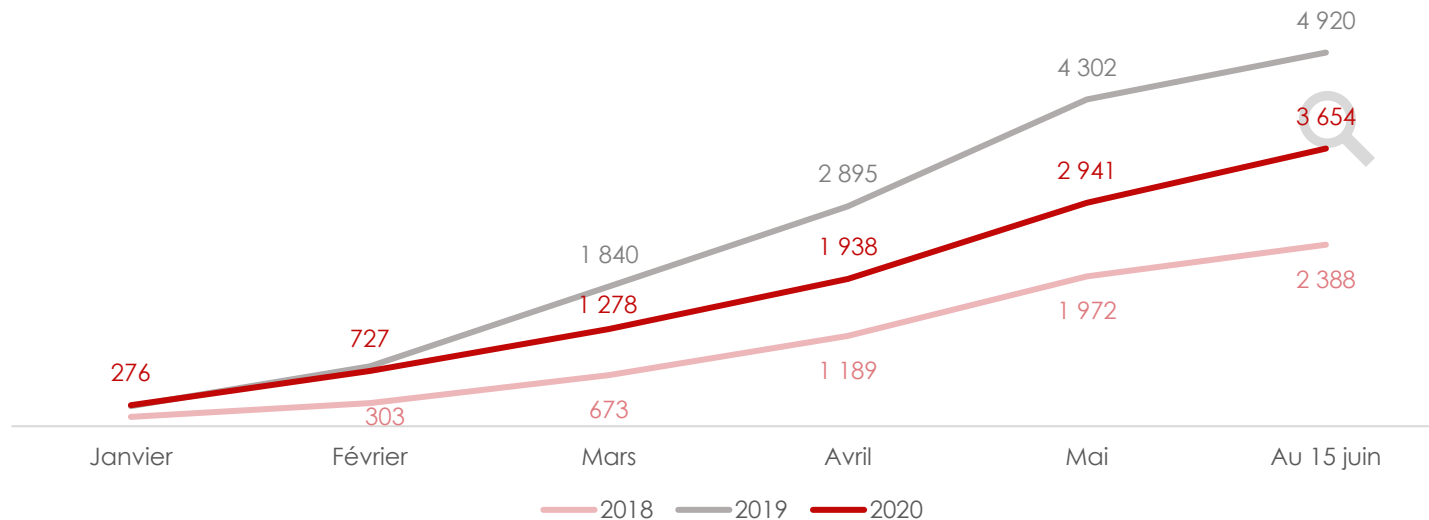
Source : Bourse de l'alternance et de l'apprentissage Nouvelle-Aquitaine (1er janvier 2019 et le 31 décembre 2019).

Traitement : Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.



- Un **nombre de candidatures en baisse de 26 %** par rapport à 2019
- Un ralentissement des candidatures déposées depuis le mois de mars

Evolution du nombre de candidatures déposées entre le 1er janvier et le 15 juin de chaque année (en effectif cumulé)

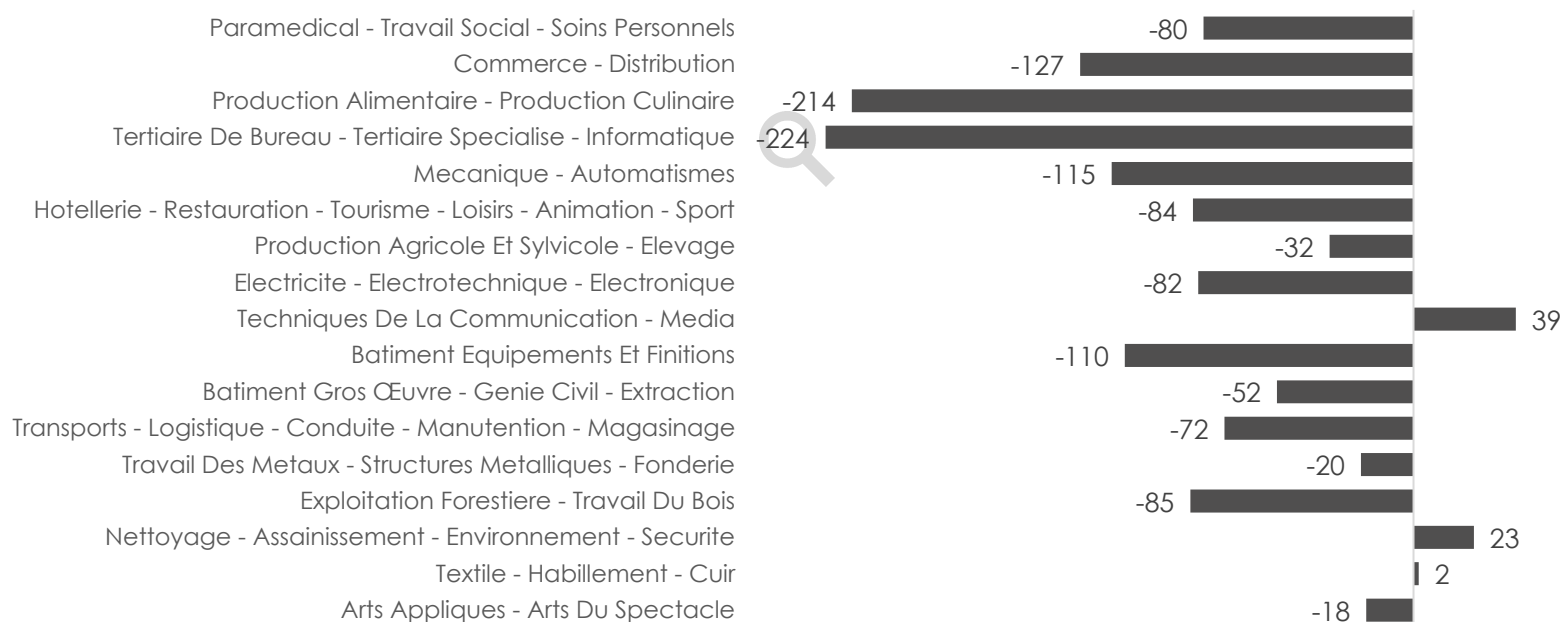


Note de lecture : 3 654 candidatures ont été déposées depuis le 1^{er} janvier 2020 sur le site, contre 4 920 sur la même période en 2019.
Source : Bourse de l'alternance et de l'apprentissage Nouvelle-Aquitaine (1^{er} janvier au 15 juin 2020).
Traitement : Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

1ères données 2020 de la Bourse de l'alternance - Évolution du dépôt de candidatures par famille de métiers



Évolution du nombre de candidatures déposées en 2019 et 2020 par famille de métiers



Métiers (ROME)	Nombre de candidatures 2020	Rang en 2020	Rang en 2019
Soins esthétiques et corporels	263	1	2
Coiffure	254	2	1
Pâtisserie, confiserie, chocolaterie et glacerie	207	3	3
Mécanique automobile	202	4	4
Boulangerie - viennoiserie	175	5	5
Vente en alimentation	108	6	7
Personnel de cuisine	87	7	6
Préparation en pharmacie	87	8	26
Assistanat commercial	84	9	9
Communication	71	10	37

Note de lecture : Le Tertiaire de bureau-informatique enregistre 224 offres de moins au 15 juin 2020 qu'à la même date en 2019. Le métier de préparation en pharmacie arrive en 8^{ème} position des métiers les plus recherchés par les candidats en 2020, il était seulement à la 26^{ème} position en 2019.

Source : Bourse de l'alternance et de l'apprentissage Nouvelle-Aquitaine (1er janvier et le 15 juin 2020).

Traitement : Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.



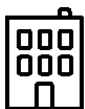
Offre de formation

- Offre de formation en apprentissage en Nouvelle-Aquitaine
- Offre de formation conventionnée
- Offre de formation non conventionnée

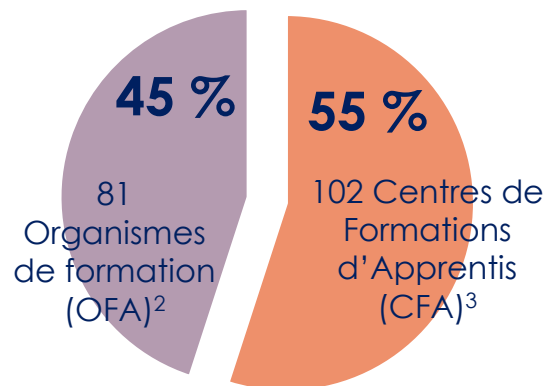
L'offre de formation en apprentissage en Nouvelle-Aquitaine (rentrée 2019)

Avec la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » du 5 septembre 2018, le paysage de l'apprentissage connaît une véritable transformation. En effet, tout organisme de formation peut, dès lors que ses statuts le précisent, proposer une formation en apprentissage (établissements d'enseignement, organismes de formation ou encore entreprises).

Fin 2019, la DIRECCTE et la Région Nouvelle-Aquitaine ont souhaité, avec le concours de Cap métiers, lancer une enquête sur les effectifs de rentrée en apprentissage (au 31/10/2019) auprès de l'ensemble des centres de formation intervenant dans ce domaine. Se reporter à l'Annexe 4 pour plus de détails sur la méthodologie de l'enquête.



183 structures¹
dispensant de
l'apprentissage

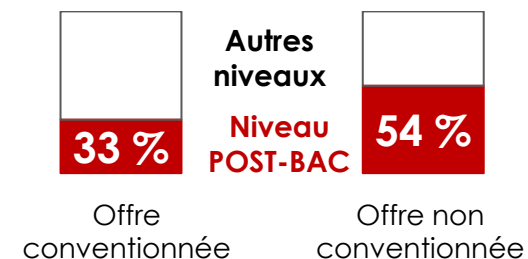


843 certifications
préparées
728 en 2018

**+ 16 %
certifications**
+ 115 certifications en 1 an



Plus de **2 850 formations**
proposées en
Nouvelle-Aquitaine



¹Note de lecture : 183 structures dispensent de formation par la voie de l'apprentissage, dont 55 % au sein de centres de formation d'apprentis (CFA).
²Ce résultat est un minimum puisque 64 % de structures interrogées ont répondu à l'enquête. Cf. Annexe 4 pour plus de détails sur la méthodologie de l'enquête.

³Déclarés au service régional de contrôle de la Direccte.

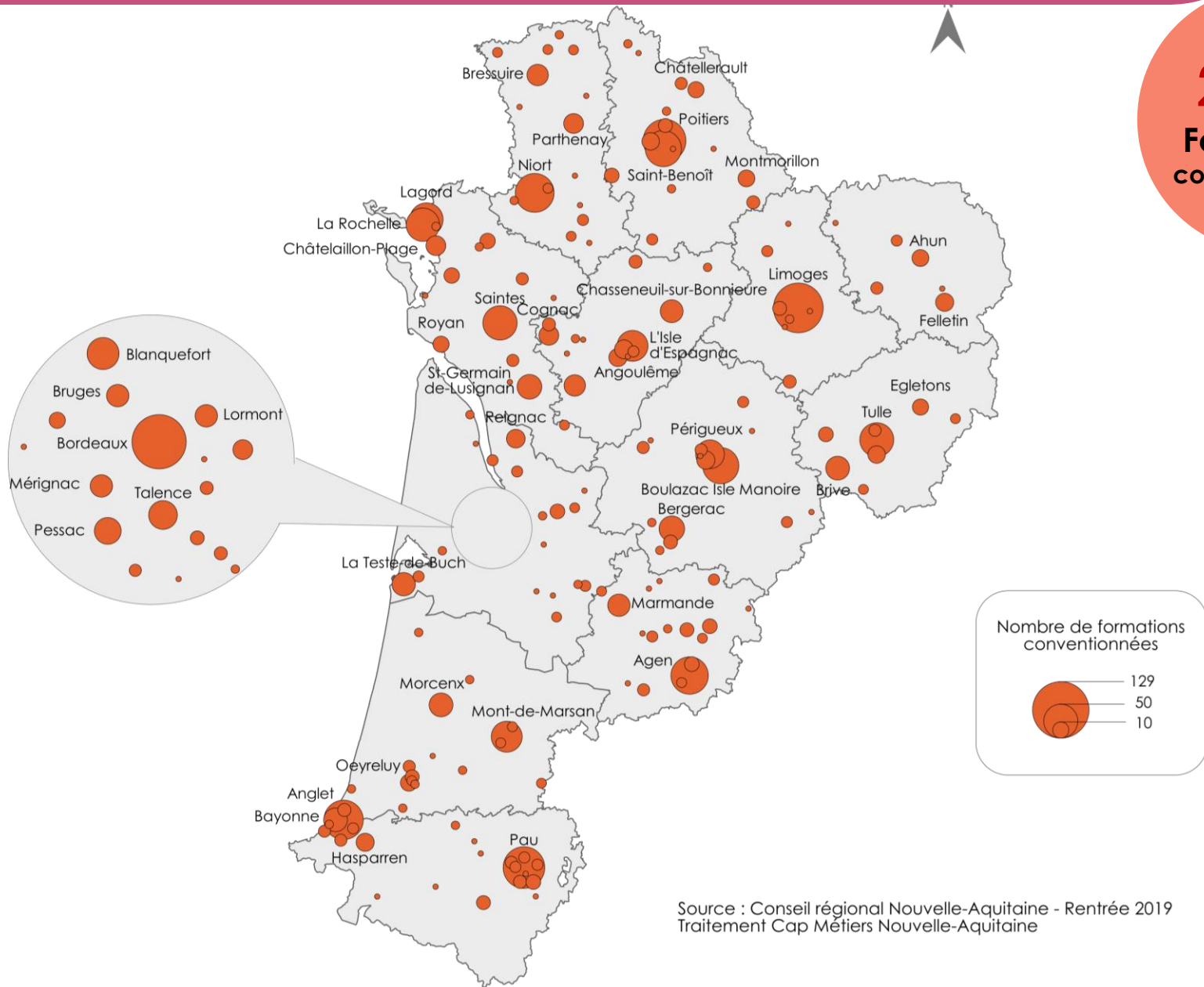
⁴Offre au site de formation.

Source : Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine et DIRECCTE Nouvelle-Aquitaine, Enquête au 31 octobre 2019

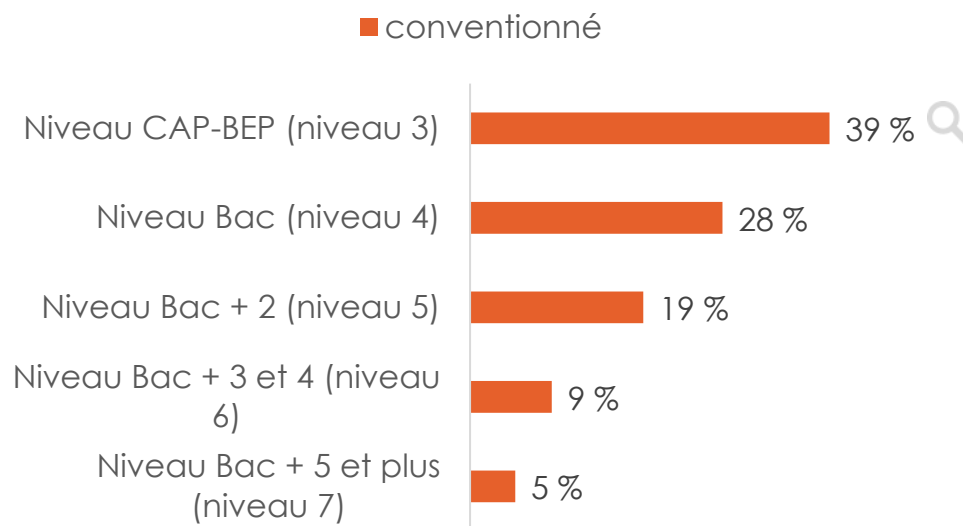
Traitement : Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine

Offre de formation conventionnée en Nouvelle-Aquitaine

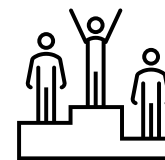
2 179
Formations
conventionnées



► **Le tiers** des formations « conventionnées » sont de **niveau post-bac**, dont près de 14 % sur les niveaux supérieurs au Bac + 2



► **Top 5 des formations conventionnées**



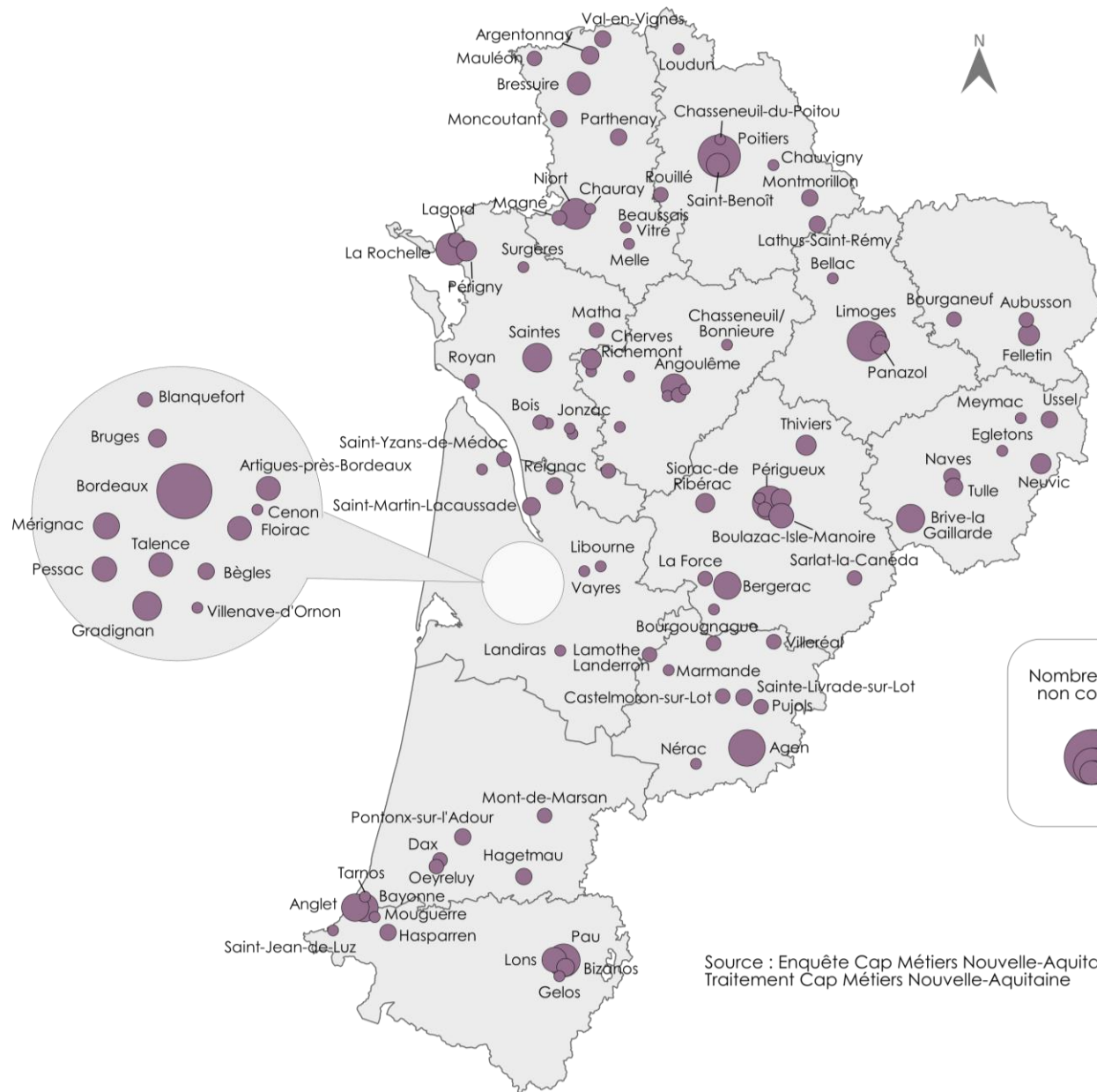
1. CAP cuisine
2. CAP commercialisation et services en hôtel-café-restaurant
3. Bac pro métiers du commerce et de la vente option A animation et gestion de l'espace commercial
4. CAP maçon
5. CAP agricole métiers de l'agriculture

Note de lecture : 39 % des formations conventionnées sont de niveau CAP-BEP.

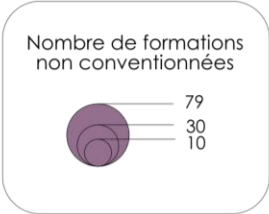
Source : Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine.

Traitement : Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

Offre de formation non-conventionnée en Nouvelle-Aquitaine (rentrée 2019)



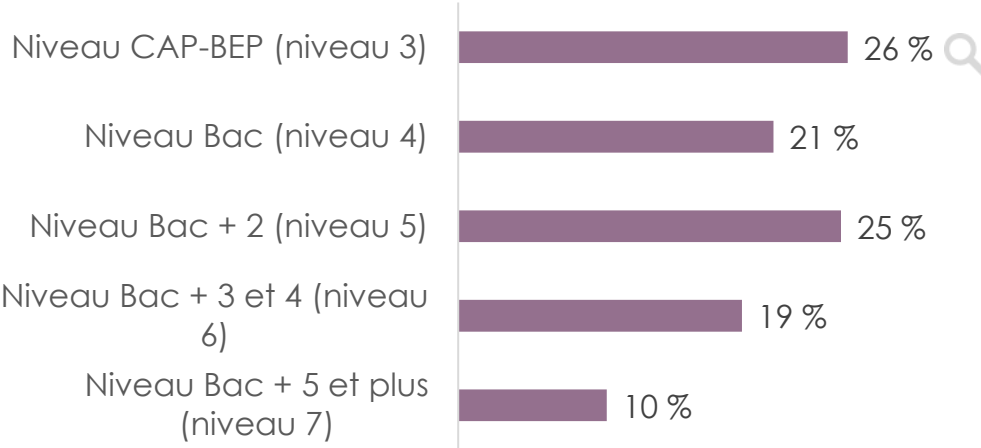
675
Formations
non
conventionnées



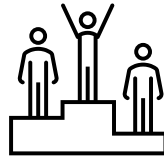
Source : Enquête Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine - Rentrée 2019
Traitement Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine

▶ **Plus de la moitié** des formations « non-conventionnées » sont de **niveau post-bac**, dont près de **30 %** sur les niveaux 6 et 7

■ non-conventionné



▶ **Top 5 des formations non-conventionnées**



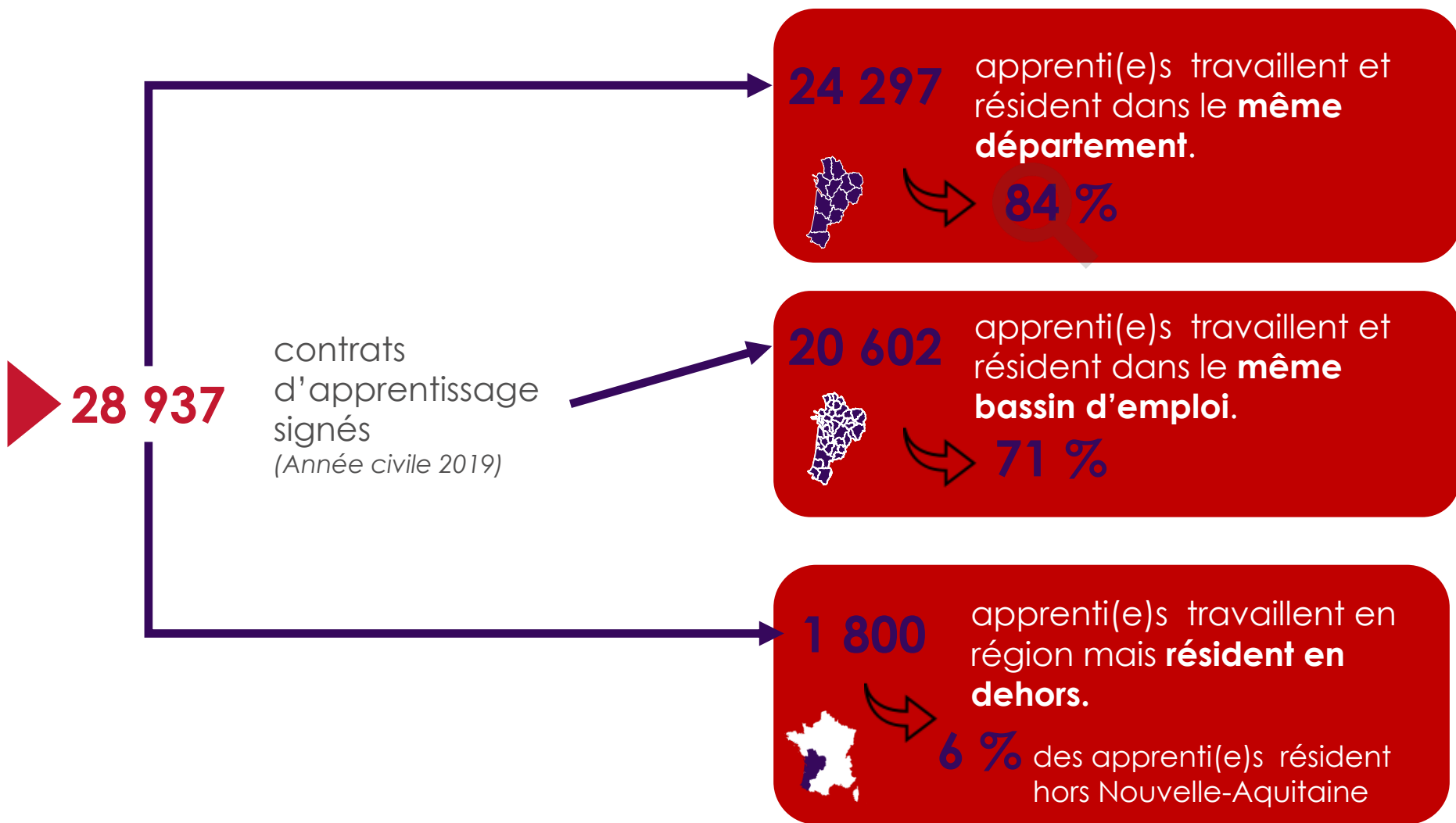
1. BTS management commercial opérationnel
2. BTS négociation et digitalisation de la relation client
3. BTS gestion de la PME
4. CAP maçon
5. DE d'accompagnant éducatif et social spécialité accompagnement de la vie en structure collective

🔍 *Note de lecture* : 26 % des formations non conventionnées sont de niveau CAP-BEP.
Source : Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine.
Traitement : Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.



Profil des apprenti(e)s signataires d'un contrat en 2019

- Lieu de résidence des apprenti(e)s
- Âge
- Genre
- Niveau de qualification à l'entrée et celui visé
- Spécialités de formation préparées
- Rémunération
- Focale : Apprenti(e)s en situation de handicap



Note de lecture : 84 % des apprenti(e)s travaillent et résident dans le même département.

Source : Ariane, extraction Direccte Nouvelle-Aquitaine.

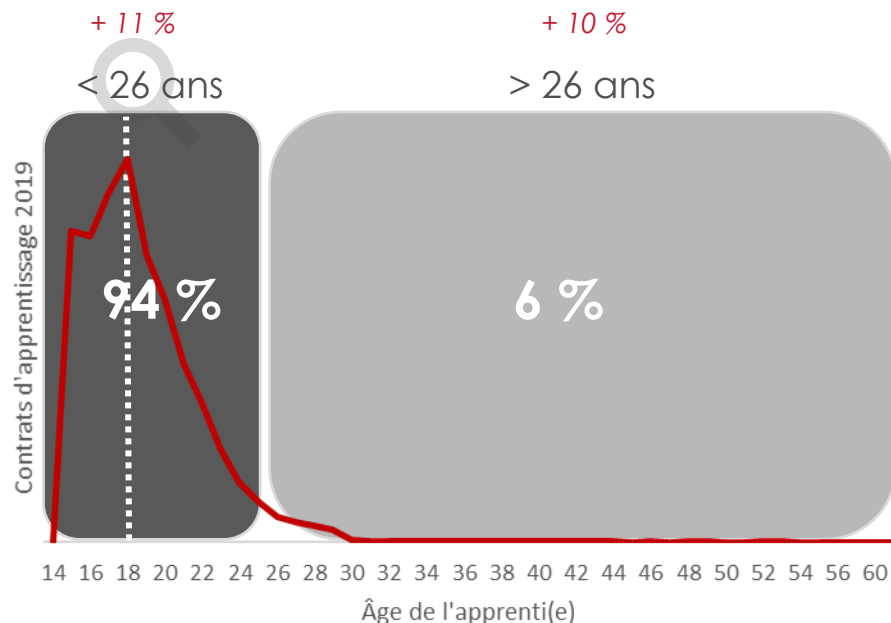
Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

Âge – La part des 25-30 ans se stabilise en dessous de 5 %

▶ Plus des $\frac{3}{4}$ des contrats signés en 2019 concernent un(e) apprenti(e)s âgé(e)s de moins de 21 ans.

▶ L'âge d'entrée dans le dispositif est de **18 ans en moyenne** en région. La part des moins de 18 ans représente plus du tiers (39 %) mais perd 4 points en 1 an.

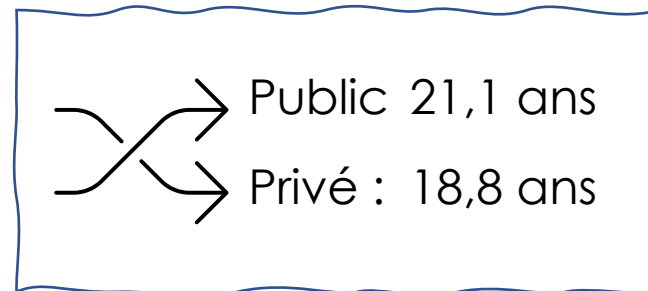
Évolution en 1 an



▶ L'âge à l'entrée a augmenté au fil des années.

▶ Les entrées d'apprenti(e)s de 26 ans et plus n'augmentent pas depuis 2017, année du début de l'expérimentation en Nouvelle-Aquitaine. **La part des 26-30 ans se stabilise autour de 4,7 %** des contrats (contre 3 % sur le plan national en 2018).

▶ L'âge moyen à l'entrée dans l'apprentissage en 2019 est **plus élevé de 2 ans dans le secteur Public**



Note de lecture : 94 % des apprenti(e)s sont âgés de moins de 26 ans.

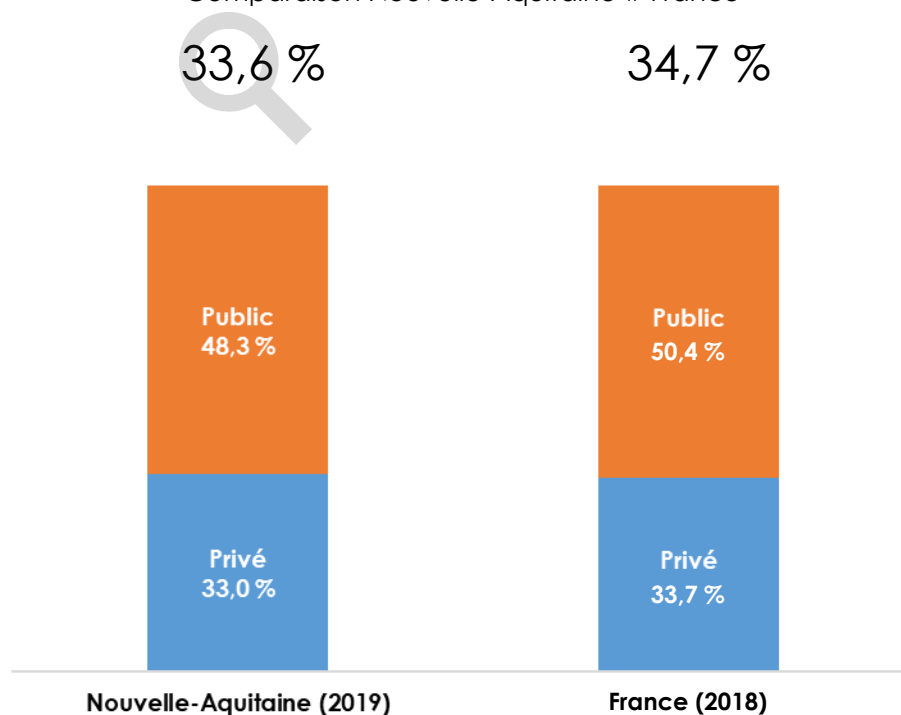
*La loi Travail du 8 août 2016 repousse les limites d'âge d'entrée en apprentissage jusqu'à 30 ans en vertu du [décret n°2016-1998 du 30 décembre 2016](#). Une expérimentation dans sept régions françaises, dont la Nouvelle-Aquitaine, permettait donc de déroger à la limite d'âge de 25 ans pour les apprenti(e)s, du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2019. Le 19 juin 2018, en adoptant la Loi sur "la liberté de choisir son avenir professionnel", l'Assemblée nationale a généralisé l'entrée dans l'apprentissage jusqu'à 30 ans à compter de 2019.

Source : Ariane, extraction Direccte Nouvelle-Aquitaine (Pour les évolutions, des précautions d'usages sont détaillées en Annexe 2.) ; Dares résultats mai 2020 « [Les contrats d'apprentissage en 2018](#) ».

Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

- Un plus **fort taux de féminisation dans le public** (à l'image de la répartition des genres dans l'économie locale).

Part des femmes dans le secteur privé et public
Comparaison Nouvelle-Aquitaine # France



Note de lecture : La part des femmes dans les contrats d'apprentissage néo-aquitains du secteur public plus faible (2,1 points en moins) par rapport au niveau national (attention : données 2018).

Source : Ariane, extraction Direccte Nouvelle-Aquitaine ; Dares résultats mai 2020 « [Les contrats d'apprentissage en 2018](#) ».

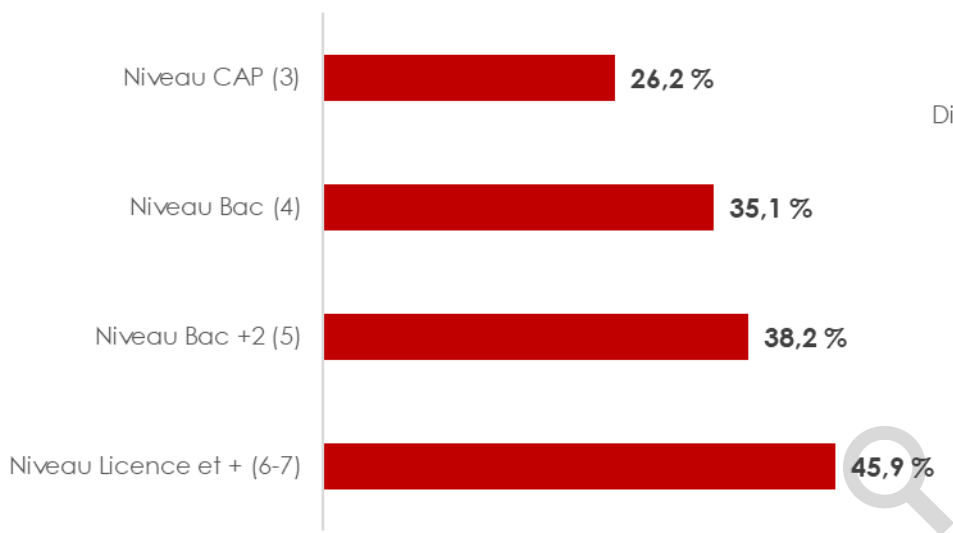
Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

Genre - Les femmes plus nombreuses dans les niveaux de formation supérieurs et dans les formations de Services et Spécialités disciplinaires*

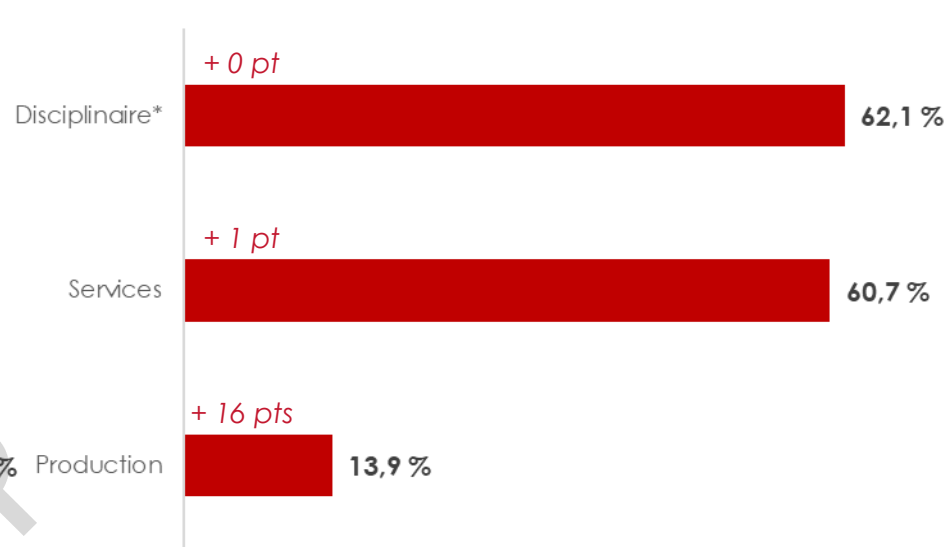
► De 26,2 % au niveau CAP à **45,9 % au niveau Licence et plus.**

► Les garçons s'orientent vers le secteur de la production; **les filles** vont davantage vers les **formations relevant de spécialités disciplinaires***, notamment en droit et **des services** (nettoyage, esthétique...)

Part des filles par niveau de formation



Part des filles par spécialité de formation



Évolution de la part en 1 an (en points)

■ Part des apprenties néo-aquitaines en 2019

Note de lecture : 46 % des filles en apprentissage préparent une formation de niveau Licence et plus alors qu'elles sont à peine plus du quart dans les formations de niveau CAP. Elles sont majoritaires dans la spécialité de formation des Services et Discipline*.

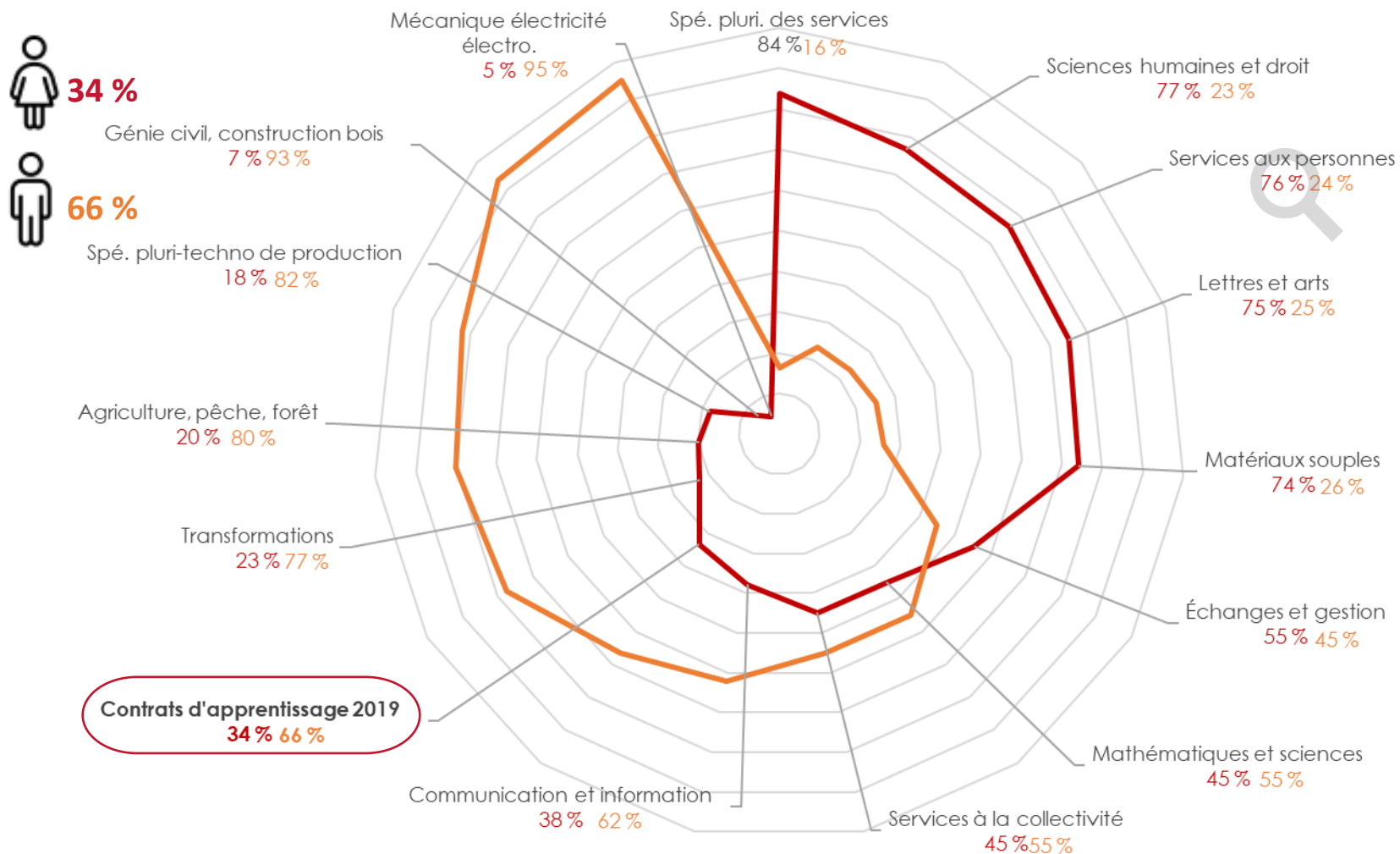
*Les formations en Lettres et arts, en Sciences humaines et droit ou en Mathématiques et sciences.

Source : Ariane, extraction Direccte Nouvelle-Aquitaine. Pour les évolutions, des précautions d'usages sont détaillées en Annexe 2.

Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

Genre - Des choix de domaines professionnels* très genrés

- ▶ Des femmes **majoritaires** dans **6 spécialités de formation**
- ▶ Des femmes **minoritaires** dans 9 / 14 spécialités, notamment dans la **Mécanique** (5 %)



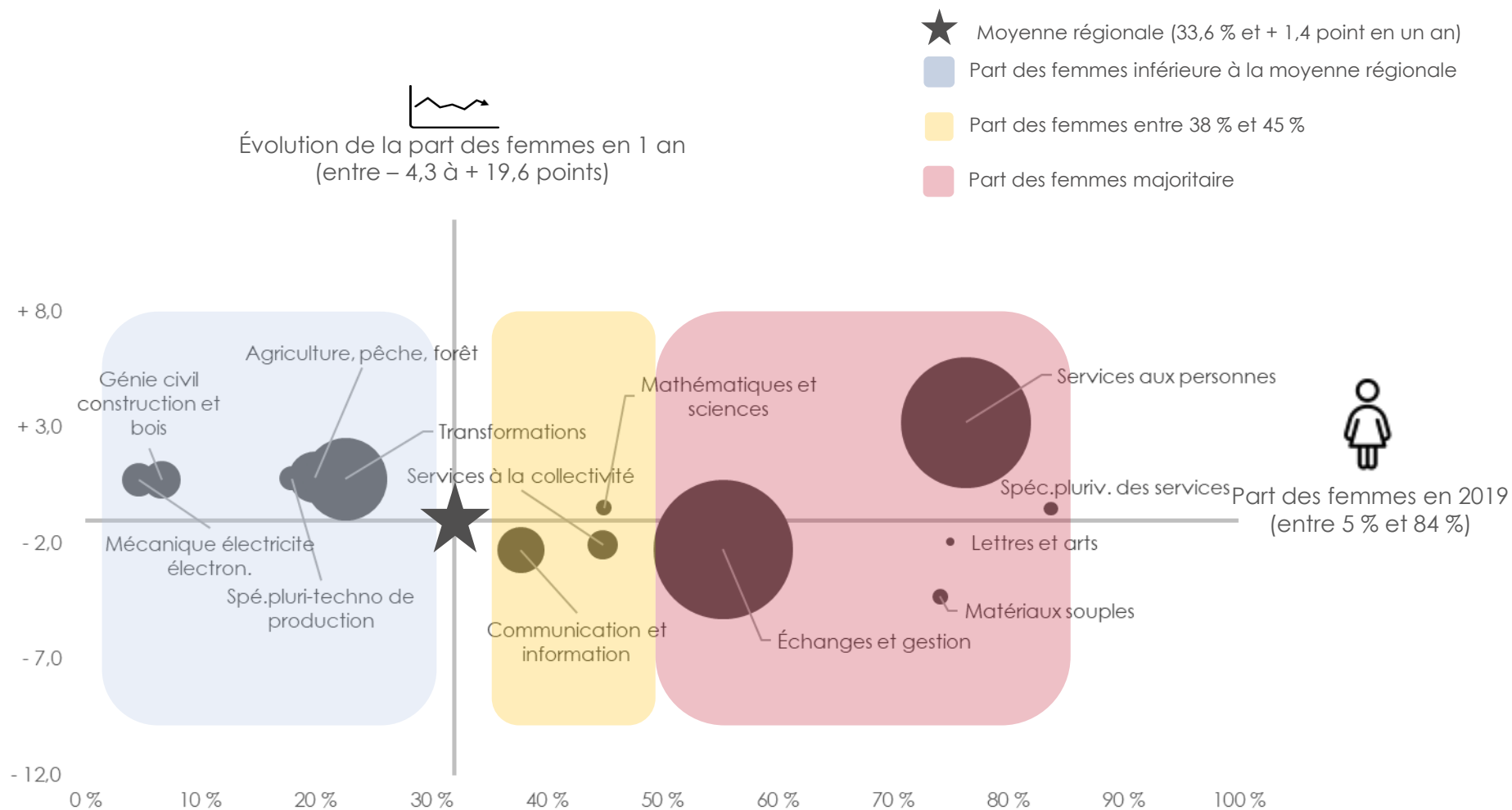
Note de lecture : Les apprenties néo-aquitaines représentent 76 % des effectifs d'apprenti(e)s dans le secteur des Services aux personnes.

*CNIS, Nomenclature de groupes de spécialités de formation (NSF93), niveau 17.

Source : Ariane, extraction Direccte Nouvelle-Aquitaine.

Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

Genre - Stabilité de la part des apprenties et des choix* genrés



Note de lecture : La part des femmes oscille entre 5 % et 84 % selon les spécialités de formation. Elles voient leur part monter de 1,4 point en un an au niveau de la Nouvelle-Aquitaine.

*CNIS, Nomenclature de groupes de spécialités de formation (NSF93), niveau 17.

Source : Ariane, extraction Direccte Nouvelle-Aquitaine. Pour les évolutions, des précautions d'usages sont détaillées en Annexe 2.

Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

Niveau de qualification visé - Les niveaux de qualification¹ continuent de s'élever

► La part des **apprenti(e)s titulaires à l'entrée ou préparant au moins un Bac + 2** progresse de près de **5** points en un an.

Niveau ¹ ...	Évolution sur 1 an (points)	
	... à l'entrée	... préparé en apprentissage
Niveau inférieur au Bac	- 4,6	- 5
Niveau Bac	- 0,2	+ 0,2
Niveau Bac + 2 et plus	+ 4,7	+ 4,7

► La **croissance des contrats** d'apprentissage est en grande partie portée par **l'augmentation des niveaux supérieurs préparés** notamment les niveaux Licence et Master (niveaux 6 et 7).

	Niveau Master (7)	Niveau Licence (6)	Niveau Bac +2 (5)	Niveau Bac (4)	Niveau CAP (3)
Répartition des contrats 2019	8 %	9 %	17 %	22 %	44 %
Evolution sur 1 an en %	+ 39,7 %	+ 52,5 %	+ 11,6 %	+ 4,3 %	- 0,3 %
Évolution sur 1 an en points	+ 1,8	+ 2,5	+ 0,3	+ 0,3	- 4,9

Note de lecture : Le nombre de contrats d'apprentissage préparant au niveau bac + 2 (niveau 5) continue de croître, contrairement aux contrats de niveau CAP (niveau 3).

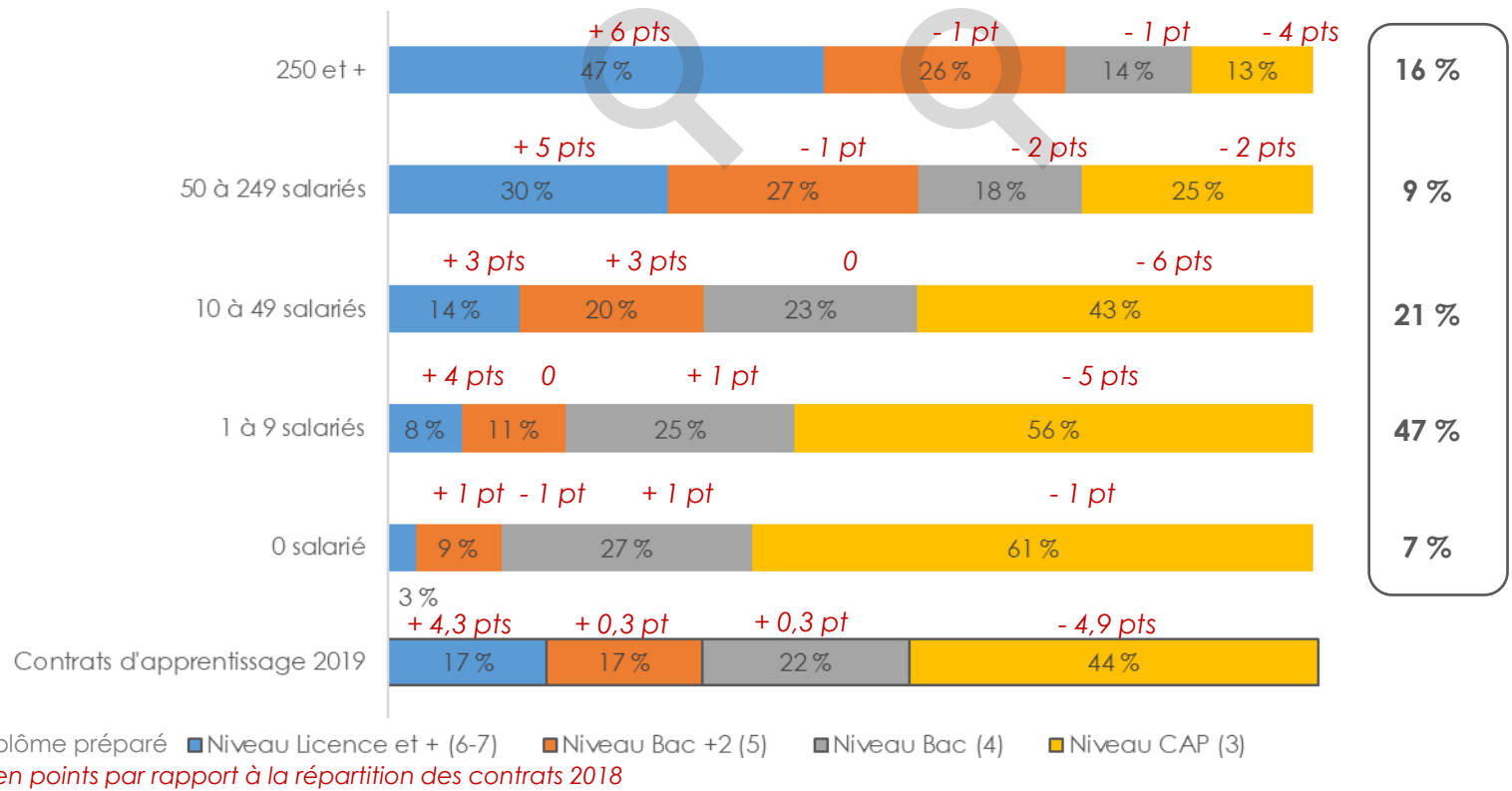
¹Cf. Annexe 3

Source : Ariane, extraction Direccte Nouvelle-Aquitaine. Pour les évolutions, des précautions d'usages sont détaillées en Annexe 2.

Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

Niveau de qualification - La part des contrats relevant du supérieur croît avec la taille de l'établissement employeur.

- ▶ Tendence à une **élévation des niveaux de qualification** préparés en contrat d'apprentissage quelle que soit la taille de l'employeur, comme au niveau national.
- ▶ Dans les établissements « sans salarié » employeurs d'apprenti(e)s, 61 % des contrats préparent au niveau CAP-BEP (niveau 3), contre 13 % dans les établissements de 250 salariés et plus.



Note de lecture : 73 % des contrats signés avec un établissement de 250 salariés et plus, préparent à un niveau Bac+2 et plus (niveaux 5-6-7) contre 12 % pour les établissements sans salarié.

Source : Ariane, extraction Direccte Nouvelle-Aquitaine (Pour les évolutions, des précautions d'usages sont détaillées en Annexe 2) ; Dares résultats mai 2020 « Les contrats d'apprentissage en 2018 ».

Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

Niveau de qualification - Plus de 90 % des contrats d'apprentissage dans les secteurs de l'Information, la Finance et l'Immobilier relèvent du supérieur

- La part du supérieur a fortement augmenté dans les activités de « transports et entreposage » et de « production et distribution d'énergies »

Secteurs d'activité (NAF 21 et NAF64*)	Niveau Licence et + (6-7)	Niveau Bac +2 (5)	Part du supérieur	Niveau Bac (4)	Niveau CAP (3)	
Information et communication (446)	76 %	20 %	96 %	3 %	1 %	100 %
Activités financières et d'assurance (677)	78 %	18 %	95 %	3 %	2 %	100 %
Activités immobilières (364)	51 %	43 %	94 %	2 %	4 %	100 %
Activités scientifiques et techniques (1 003)	55 %	30 %	85 %	9 %	5 %	100 %
Production et distribution d'énergies (227)	29 %	53 %	82 %	17 %	1 %	100 %
Transports et entreposage (545)	39 %	27 %	66 %	13 %	21 %	100 %
Gestion eau, déchets & dépollution (86)	26 %	36 %	62 %	16 %	22 %	100 %
Administration publique (818)	33 %	21 %	54 %	14 %	32 %	100 %
Enseignement (219)	31 %	22 %	53 %	22 %	25 %	100 %
Industries extractives (27)	22 %	22 %	44 %	15 %	41 %	100 %
Activités administratives et de soutien (1 176)	21 %	23 %	44 %	27 %	29 %	100 %
Industrie manufacturière (5 410)	22 %	15 %	37 %	18 %	45 %	100 %
Culture, sport et loisir (301)	12 %	24 %	36 %	47 %	17 %	100 %
Santé humaine et action sociale (651)	24 %	11 %	35 %	16 %	49 %	100 %
Agriculture, sylviculture et pêche (1 443)	5 %	28 %	34 %	35 %	32 %	100 %
Commerce ; répar. automobile & motorcycle (6 285) dont	10 %	19 %	28 %	29 %	43 %	100 %
*Commerce & répar. Auto. & moto. (1 966)	2 %	10 %	12 %	22 %	66 %	100 %
*Commerce détail ou gros hors Auto. & moto. (4 319)	13 %	23 %	36 %	32 %	33 %	100 %
Construction (4 656)	5 %	10 %	14 %	21 %	65 %	100 %
Hébergement et restauration (2 750)	3 %	8 %	11 %	20 %	69 %	100 %
Associations, coiffure, soins corporels ... (1 648)	3 %	6 %	10 %	36 %	54 %	100 %
Contrats d'apprentissage 2019 (28 732)	17 %	17 %	34 %	22 %	44 %	

- **Le tertiaire est surreprésenté** chez les apprenti(e)s entrant et préparant un **niveau supérieur au Bac** (niveaux 5, 6 et 7 : 61,9 %).
- Les signataires qui préparent en apprentissage un **niveau CAP** (niveau 3) sont plus souvent embauchés par des établissements du secteur de la **Construction** (23,8 % des entrées en CAP).

Note de lecture : Les contrats d'apprentissage dans le secteur d'activité de l'Information préparent, dans 96 % des cas, à des niveaux de formation dans le supérieur. 69 % des contrats d'apprentissage 2019 dans le secteur de l'Hébergement et restauration préparent à une formation de niveau CAP-BP (niveau 3).

Source : Ariane, extraction Direccte Nouvelle-Aquitaine.

Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

Niveau de qualification - Évolutions marquantes dans les niveaux de formation¹ selon les secteurs d'activité

- ▶ La **croissance du recrutement** des apprenti(e)s est portée par les **entrées en formation de niveaux licence et plus** (+ 22 %).
- ▶ Dans le secteur du **Transport et de la logistique**, le niveau « licence et plus » croît au dépend des niveaux inférieurs.

Secteurs d'activité (NAF 21 et NAF64*) (Contrats 2019)	Évolution moyenne 2017-2019				Total
	Niveau Licence et + (6-7)	Niveau Bac +2 (5)	Niveau Bac (4)	Niveau CAP (3)	
Commerce ; répar. automobile & motorcycle (6 285)	+ 25 %	+ 17 %	+ 5 %	- 1 %	+ 5 %
*Commerce & répar. Auto. & moto. (1 966)		+ 11 %	+ 8 %	+ 7 %	+ 8 %
*Commerce détail ou gros hors Auto. & moto. (4 319)	+ 24 %	+ 18 %	+ 3 %	- 7 %	+ 4 %
Industrie manufacturière (5 410)	+ 14 %	+ 6 %	+ 10 %	- 3 %	+ 4 %
Construction (4 656)	+ 12 %	+ 8 %	+ 7 %	+ 3 %	+ 5 %
Hébergement et restauration (2 750)		+ 18 %	- 4 %	- 7 %	- 4 %
Associations, coiffure, soins corporels ... (1 648)		- 3 %	+ 5 %	+ 6 %	+ 5 %
Agriculture, sylviculture et pêche (1 443)		+ 10 %	+ 8 %	+ 4 %	+ 8 %
Activités administratives et de soutien (1 176)	+ 71 %	+ 9 %	+ 12 %	+ 2 %	+ 15 %
Activités scientifiques et techniques (1 003)	+ 32 %	+ 25 %			+ 25 %
Administration publique (818)	+ 8 %	- 13 %	- 18 %	- 2 %	- 5 %
Activités financières et d'assurance (677)	+ 12 %	+ 12 %			+ 12 %
Santé humaine et action sociale (651)	+ 62 %		+ 16 %	+ 24 %	+ 18 %
Transports et entreposage (545)	+ 10 %	- 8 %		- 24 %	- 8 %
Information et communication (446)	+ 41 %				+ 31 %
Activités immobilières (364)	+ 29 %	+ 20 %			+ 23 %
Culture, sport et loisir (301)			- 9 %		+ 3 %
Production et distribution d'énergies (227)		+ 20 %			+ 11 %
Enseignement (219)					
Gestion eau, déchets & dépollution (86)					
Industries extractives (27)					
Contrats d'apprentissage 2019 (28 732)	+ 22 %	+ 9 %	+ 4 %	- 0 %	+ 5 %
<i>Pas d'évolution calculée pour les effectifs < 100</i>					

Note de lecture : Les contrats d'apprentissage préparant un diplôme de niveau Licence et plus sont particulièrement dynamiques dans le secteur des Activités administratives et de soutien (+ 71 %) et de Santé humaine et action sociale (+ 62 %).

¹Cf. Annexe 3.

Source : Ariane, extraction Direccte Nouvelle-Aquitaine. Pour les évolutions, des précautions d'usages sont détaillées en Annexe 2.

Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

Niveau de qualification à l'entrée et visé - **59 % des apprenti(e)s préparent un niveau de qualification supérieur à celui détenu**

- ▶ 59 % des nouveaux apprenti(e)s de niveau CAP (niveau 3) à l'origine*, suivent une formation en apprentissage du même niveau.
- ▶ Mais 26 % des apprenti(e)s de niveau Bac (niveau 4) à l'origine, préparent une formation de niveau CAP et 29 % de niveau Bac.

Niveau dernier diplôme obtenu (<i>nombre</i>)	Niveau du diplôme ¹ visé (<i>nombre</i>)					Contrats d'apprentissage 2019 (28 642)
	Niveau Master (7) (2 265)	Niveau Licence (6) (2 662)	Niveau Bac + 2 (5) (4 796)	Niveau Bac (4) (6 381)	Niveau CAP (3) (12 538)	
Niveau Master (7) (327)	75 %	5 %	7 %	6 %	7 %	100 %
Niveau Licence (6) (2 486)	58 %	18 %	13 %	6 %	5 %	100 %
Niveau Bac + 2 (5) (4 060)	13 %	52 %	23 %	6 %	6 %	100 %
Niveau Bac (4) (7 803)	0 %	1 %	44 %	29 %	26 %	100 %
Niveau CAP (3) (7 622)	0 %	0 %	1 %	40 %	59 %	100 %
Sans diplôme (3) (6 344)	0 %	0 %	0 %	11 %	89 %	100 %
Contrats d'apprentissage 2019 (28 642)	8 %	9 %	17 %	22 %	44 %	100 %

— Des apprenti(e)s qui visent un niveau supérieur que celui acquis à l'entrée.

○ Des apprenti(e)s qui peuvent avoir changé de spécialité de formation.

Note de lecture : Parmi les 7 622 apprenti(e)s qui détenaient un niveau CAP de qualification (dernier diplôme obtenu), 59 % (4 468) préparent un diplôme de niveau CAP et 40 % (3 063) de niveau Bac par apprentissage en 2019.

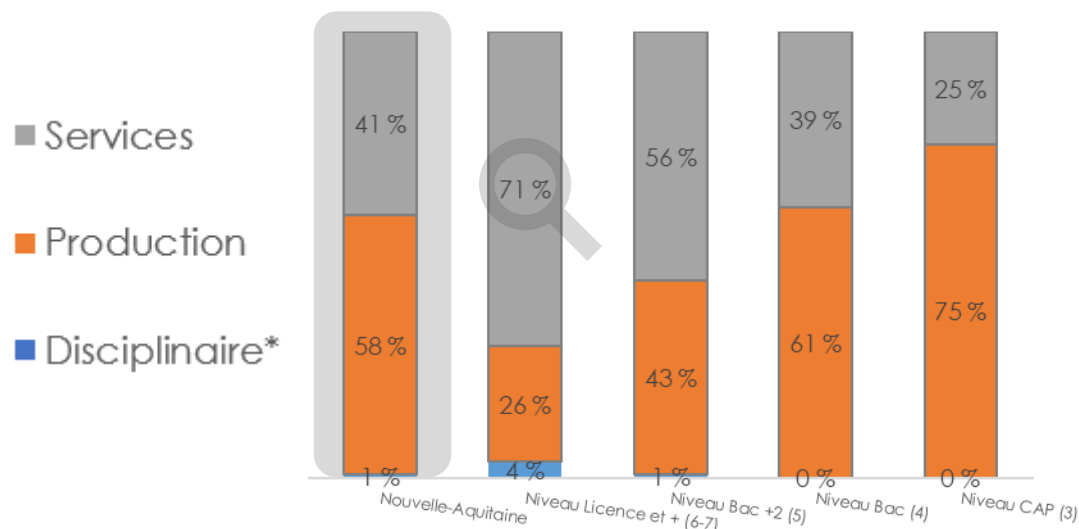
*L'analyse porte sur 28 642 contrats, hors 1 % de « dernier diplôme » non renseigné, selon la nouvelle classification.

¹ Correspondance avec l'ancienne classification dans l'Annexe 3.

Source : Ariane, extraction Direccte Nouvelle-Aquitaine.

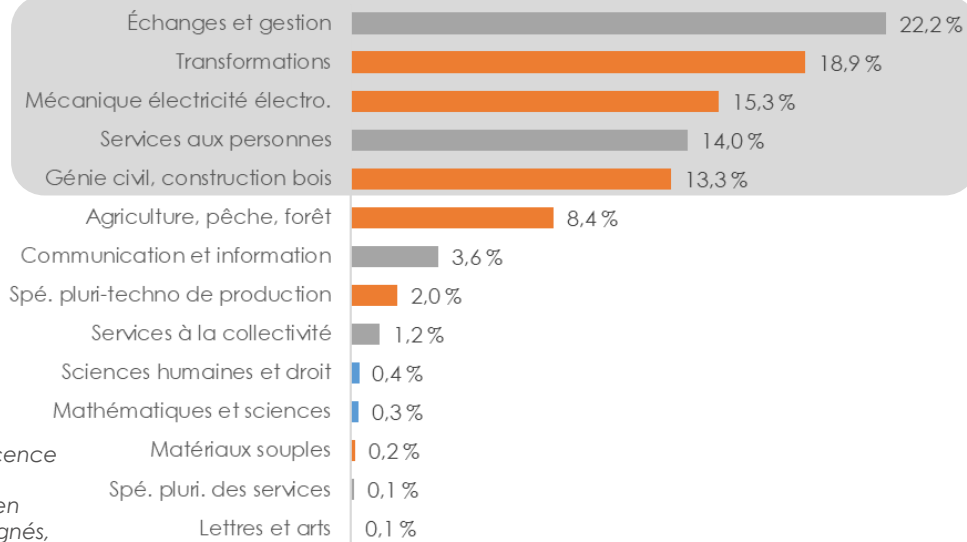
Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

Spécialités de formation - Contrats d'apprentissage par niveau et spécialité de formation



Les formations préparant aux métiers de la **production sont les plus nombreuses**. Elles sont majoritairement de niveaux CAP et Bac (niveau 3 et 4). En revanche, les formations dans le domaine des **services relèvent des niveaux supérieurs** (bac et plus).

6 spécialités de formation sur **14** concentrent plus de 90 % des contrats.



Note de lecture : Plus de 7 contrats d'apprentissage sur 10 relevant du niveau Licence et plus (niveau 6-7), préparent au domaine de formation des Services.

*Correspond aux formations en Lettres et arts, en Sciences humaines et droit ou en Mathématiques et sciences. Ce domaine de formation concerne 155 contrats signés, dont 20 préparent au Master pro Droit des assurances et 9 au DUT Mesures physiques.

Source : Ariane, extraction Direccte Nouvelle-Aquitaine.

Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

Principales spécialités de formations préparées par secteur - **Attractivité** des formations

- **Dynamique de recrutement** pour les métiers du **Commerce-vente**, et ceux relevant des **Finances, banques et assurances**.

Principales spécialités de formation*	Contrats signés en 2019**	Part des contrats selon la spécialité de formation	Part des apprenti(e)s visant un niveau CAP (3)	Part des femmes par spécialité de formation	Évolution du nombre de contrats 2018-2019
Nouvelle-Aquitaine	28 885	100 %	27 %	34 %	+ 9,5 %
ECHANGES ET GESTION	6 423	22 %	12 %	55 %	+ 30,3 %
Commerce, vente	3 767	59 %	17 %	55 %	+ 32,4 %
Finances, banque, assurances	735	11 %	0 %	56 %	+ 19,5 %
TRANSFORMATIONS	5 452	19 %	44 %	23 %	- 0,3 %
Agro-alimentaire, alimentation	4 582	84 %	46 %	24 %	- 1,4 %
Énergie, génie climatique	554	10 %	47 %	1 %	- 5,0 %
MECANIQUE ELECTRICITE ELECTRON.	4 415	15 %	25 %	5 %	+ 8,2 %
Moteurs et mécanique auto	1 661	38 %	28 %	3 %	+ 6,9 %
Structures métalliques	967	22 %	33 %	5 %	+ 9,1 %
Électricité, électronique	950	22 %	29 %	3 %	+ 9,4 %
Spéc.pluritechno mécan.-électric.	452	10 %	6 %	6 %	+ 1,6 %
SERVICES AUX PERSONNES	4 040	14 %	34 %	76 %	+ 3,0 %
Coiffure, esthétique & autr.soins	1 528	38 %	55 %	90 %	+ 7,2 %
Accueil, hôtellerie, tourisme	1 070	26 %	35 %	57 %	- 10,9 %
Santé	760	19 %	7 %	85 %	+ 17,3 %
GENIE CIVIL CONSTRUCTION ET BOIS	3 837	13 %	36 %	7 %	+ 3,1 %
Bâtiment : finitions	1 142	30 %	40 %	9 %	+ 2,6 %
Bâtiment : construct.& couverture	1 016	26 %	40 %	2 %	+ 1,5 %
Travail du bois et de l'ameublmt	1 014	26 %	40 %	5 %	+ 3,3 %
AGRICULTURE, PECHE, FORET	2 434	8 %	22 %	20 %	+ 6,0 %
Aménagement paysager (parcs, ...)	723	30 %	26 %	6 %	+ 6,2 %
Spéc.pluriv.de l'agronomie agric.	691	28 %	23 %	19 %	+ 3,4 %
Prod.végétales, cultur.spécialis.	551	23 %	16 %	18 %	+ 9,3 %
AUTRES SPECIALITES	2 284	8 %	1 %	38 %	+ 15,8 %

Note de lecture : 22 % des contrats préparent à des formations spécialisées dans les « Échanges et la gestion », dont 59 % dans la spécialité Commerce et vente. Comparativement à la campagne 2018, le nombre d'apprenti(e)s dans ces formations bondit de plus de 30 %.

*CNIS, Nomenclature de groupes de spécialités de formation (NSF93), niveau 17.

**52 contrats dont la spécialité de formation est inconnue.

Source : Ariane, extraction Direccte Nouvelle-Aquitaine. Pour les évolutions, des précautions d'usages sont détaillées en Annexe 2.

Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

Principales spécialités de formations préparées par secteur - Quels métiers préparés dans quels secteurs d'activité ?

**Spécialités de formations (NSF) →	Échanges et gestion (6 401; 22 %)	Transformations (5 426; 19 %)	Mécanique électricité électro. (4 398; 15 %)	Services aux personnes (4 009; 14 %)	Génie civil, construction bois (3 829; 13 %)	Agriculture, pêche, forêt (2 407; 8 %)	Autres spécialités de formation (2 262; 8 %)
Secteurs d'activité (NAF 21 et 64*) ↓							
*Commerce de gros et de détail, hors auto et motorcycle (4 319; 15 %)	36 %	15 %	7 %	15 %	1 %	5 %	6 %
*Commerce & répar. automobile & motocycle (1 966; 7 %)	3 %	0 %	40 %	0 %	0 %	0 %	1 %
Industrie manufacturière (5 410; 19 %)	15 %	44 %	26 %	1 %	6 %	1 %	30 %
Construction (4 656; 16 %)	3 %	8 %	17 %	0 %	85 %	0 %	2 %
Hébergement, restauration (2 750; 10 %)	3 %	28 %	0 %	25 %	0 %	0 %	2 %
Associations, coiffure, soins corporels... (1 648; 6 %)	1 %	0 %	1 %	37 %	0 %	1 %	2 %
Agriculture, sylviculture, pêche (1 443; 5 %)	1 %	0 %	0 %	1 %	0 %	54 %	1 %
Services administratifs, de soutien (1 176; 4 %)	4 %	1 %	1 %	1 %	1 %	24 %	6 %
Activités scientifiques, techniques (1 003; 3 %)	7 %	1 %	2 %	0 %	3 %	3 %	11 %
Administration publique, défense (818; 3 %)	2 %	1 %	1 %	3 %	2 %	6 %	11 %
Finance, assurances (677; 2 %)	9 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	4 %
Santé humaine, action sociale (651; 2 %)	1 %	1 %	0 %	12 %	0 %	0 %	3 %
Transport, entreposage, logistique (545; 2 %)	6 %	0 %	2 %	0 %	0 %	0 %	2 %
Autres secteurs regroupés (1 670; 6 %)	★ 10 %	1 %	3 %	6 %	1 %	4 %	20 % ◆

● 6 % des contrats sont regroupés dans « Autres spécialités de formation » en raison de leur dispersion : Communication et information (3,6 %), Spé.pluri-techno de production (2,0 %), Services à la collectivité (1,2 %), Sciences humaines et droit (0,4 %), Mathématiques et sciences (0,3 %), Matériaux souples (0,2 %), Spéc.pluriv. des services (0,1 %), et Lettres et arts (0,1 %).

◆ Parmi les « Autres spécialités de formation » préparées (2 262 ou 8 %), 20 % des contrats sont signés dans les « Autres secteurs regroupés » qui rassemblent pour moitié le secteur de l'Information et communication et de l'Immobilier.

★ Parmi les 10 % des contrats d'apprentissage préparant aux métiers « Échanges et gestion », 6 % sont signés dans « Autres secteurs » d'activités, dont la moitié dans le secteur des activités Immobilières.

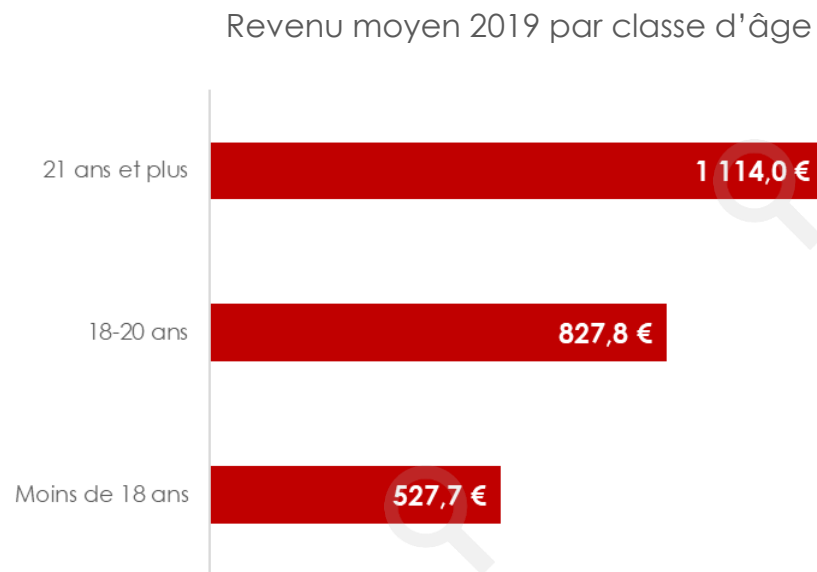
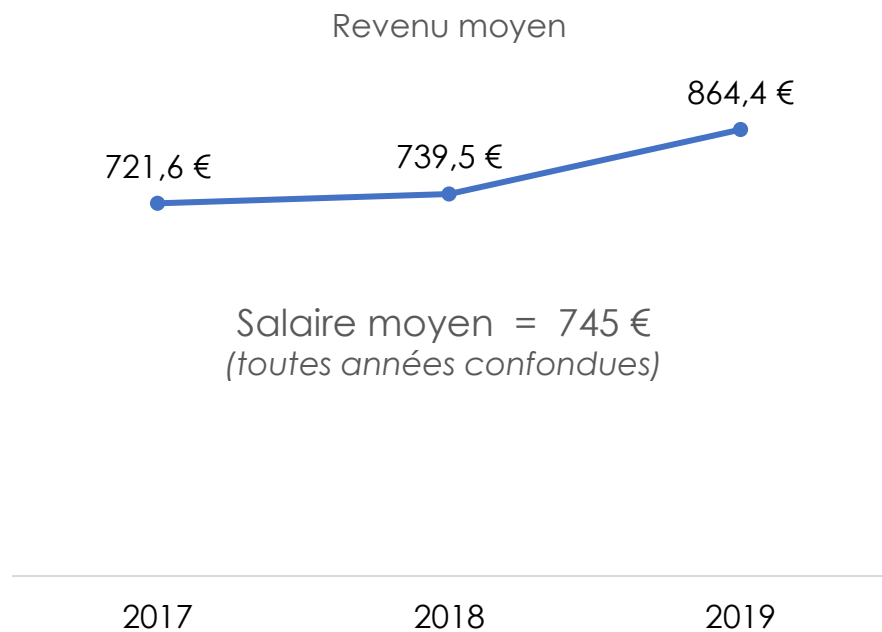
Pour information, 158 contrats concernent le secteur et/ou la spécialité de formation sont inconnus.

**CNIS, Nomenclature de groupes de spécialités de formation (NSF93), niveau 17.

Source : Ariane, extraction Direccte Nouvelle-Aquitaine.

Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

- ▶ Le revenu moyen augmente de plus de **9 %** en moyenne par an



 Dans le secteur privé, la loi prévoit un salaire minimum en pourcentage du Smic en fonction de l'âge et de l'ancienneté de l'apprenti, pourcentage variable selon les Branches professionnelles

- ▶ **96 %** des apprenti(e)s ont un contrat de 35 h.

 Note de lecture : Selon l'âge de l'apprenti, l'apprenant perçoit entre 527 € et 1 114 € en moyenne.

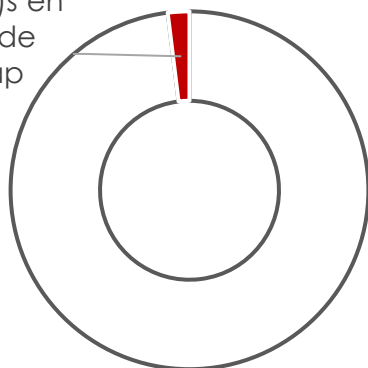
Source : Ariane, extraction Direccte Nouvelle-Aquitaine. Pour les évolutions, des précautions d'usages sont détaillées en Annexe 2.

Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

493 contrats d'apprentissage en 2019

(d'après la base Ariane)

Apprenti(e)s en situation de handicap
2%



Apprenti(e)s non TH
98%

2018

515 contrats d'apprentissage

Impacts de la Loi avenir professionnel

Référent handicap

Tous les **CFA ont l'obligation** de nommer un **référent handicap**. Une **fiche métier** a été conçue pour cette mission et faciliter son déploiement.

Majoration du coût contrat

La loi prévoit une **majoration du niveau de prise en charge des contrats d'apprentissage** pour les personnes en situation de handicap.

Note de lecture : Selon la base Ariane, 493 contrats concernant un(e) apprenti(e) en situation de handicap ont été enregistrés en 2019. A noter que 298 contrats d'apprentissage ont été signés et aidés la même année par l'Agefiph.

¹ Bénéficiaires de l'Obligatoire d'Emploi.

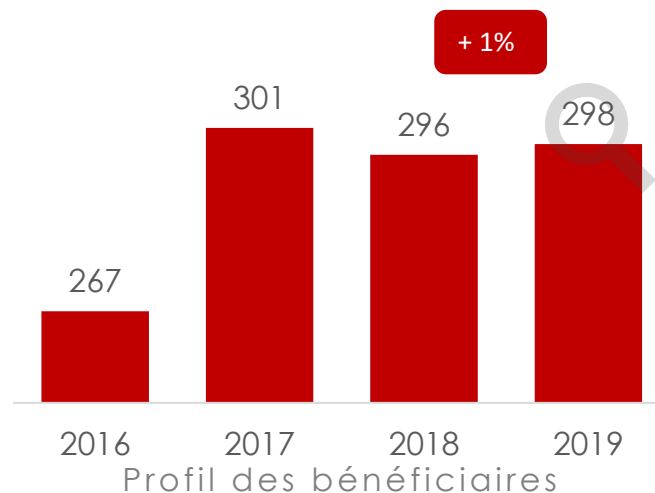
² Aide financière de l'Agefiph afin d'encourager l'employeur privé à recruter une personne en situation de handicap en contrat d'apprentissage. Cette aide peut s'élever jusqu'à 3 000 €, en fonction de la durée du contrat (minimum de 6 mois).

³ De janvier à décembre 2019.

Sources : Ariane, extraction Direccte Nouvelle-Aquitaine; Agefiph, Tableau de bord « Le marché du travail des personnes handicapées, Bilan année 2019, Nouvelle-Aquitaine (janvier 2020).

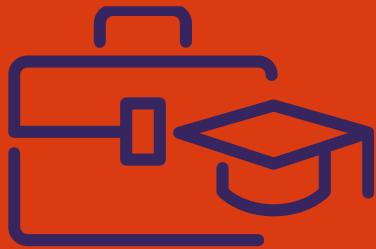
Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

Les entrées en contrats d'apprentissage aidés (BOE¹) par l'Agefiph² en 2019³



Profil des bénéficiaires

FEMMES	26%
- DE 18 ANS	40%
BAC ET +	14%
HANDICAP MENTAL	22%
HANDICAP COGNITIF	34%
20 SALARIÉS ET +	25%
- DE 10 SALARIÉS	66%
TERTIAIRE	58%



Profil des secteurs employeurs signataires en 2019

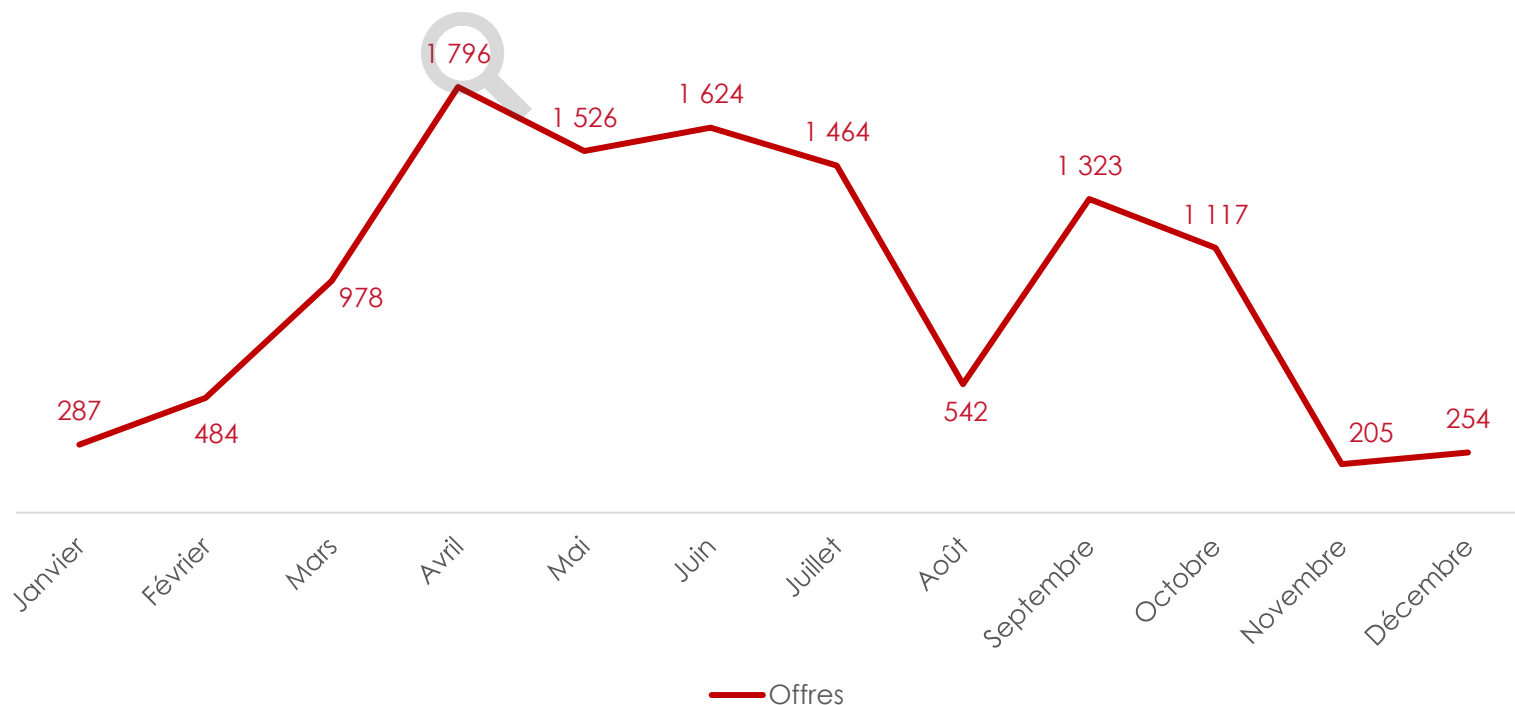
- Bourse de l'alternance :
 - Offres de contrats 2019
 - Métiers les plus recherchés par les employeurs en 2019
 - Premières données 2020
- Répartition territoriale des contrats en région
- Secteurs employeurs
- Taille des établissements
- Focale secteur public

Chiffres clefs

Données 2018*

12 750

- ▶ **11 600** offres saisies sur le site de la Bourse de l'alternance soit 97 % des offres en alternance déposées sur le site
- ▶ Un pic d'offres déposées entre **avril et juillet** puis entre septembre et octobre



Note de lecture : En avril 2019, 1 796 offres ont été saisies sur le site.

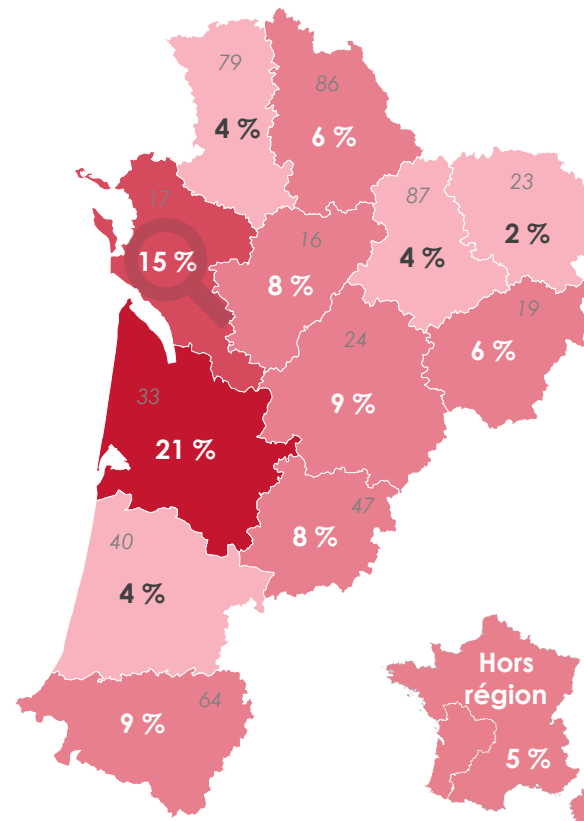
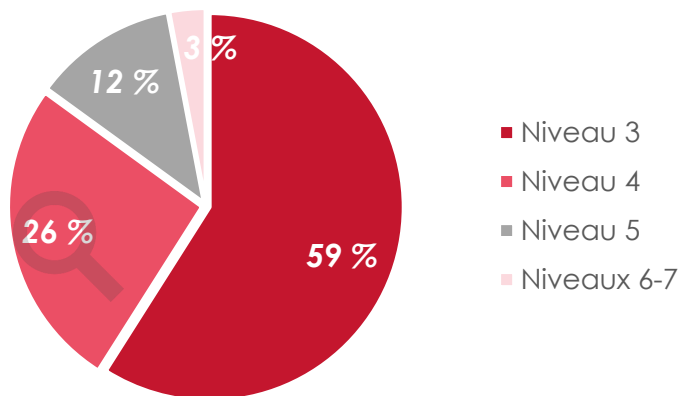
Source : Bourse de l'alternance et de l'apprentissage Nouvelle-Aquitaine (1er janvier 2019 et le 31 décembre 2019).

Traitement : Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.



Chiffres clefs

- ▶ **8 130 employeurs** ont déposé une offre sur le site
- ▶ **11 600 offres** de contrats d'apprentissage proposées par les employeurs
- ▶ **59 %** des offres concernent le niveau 3 (CAP-BEP)*
- ▶ **1 offre sur 5** en Gironde



Note de lecture : 26 % des employeurs recherchent des apprenti(e)s préparant un diplôme de niveau Bac (niveau 4) et 15 % des offres concernent un contrat d'apprentissage en Charente-Maritime. 5 % des offres sont déposées par des employeurs non néo-aquitains.

*Cf. annexe 3

Source : Bourse de l'alternance et de l'apprentissage Nouvelle-Aquitaine (1er janvier 2019 et le 31 décembre 2019).

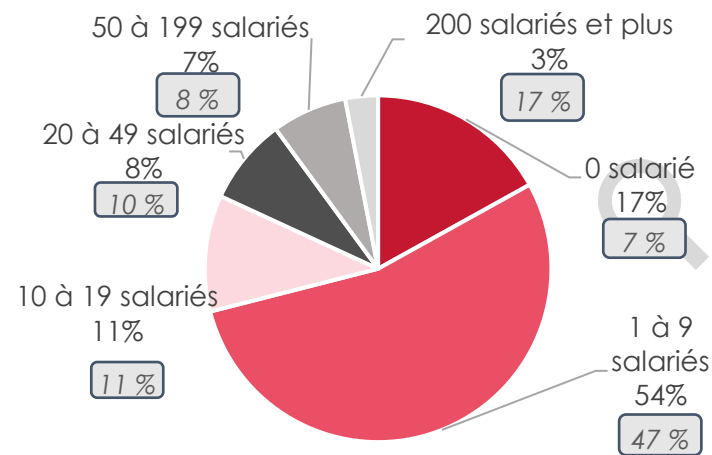
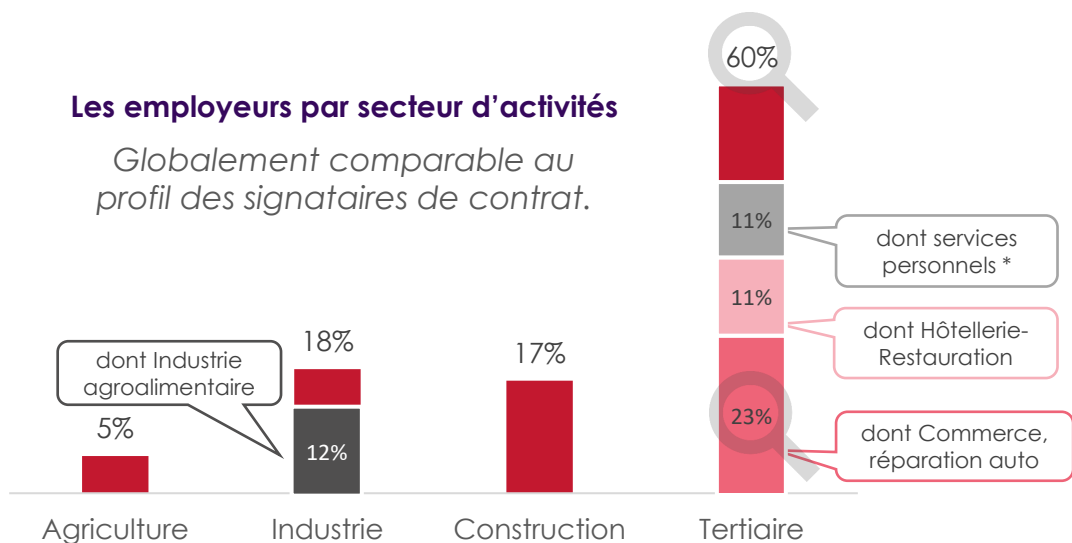
Traitement : Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

Chiffres clefs

- ▶ **71 %** des employeurs comptent **moins de 10 salariés**
- ▶ **1 employeur sur 3** déclare ne jamais avoir eu recours à l'apprentissage
- ▶ Une répartition par secteur d'activité identique aux signataires de contrats

Les employeurs par secteur d'activités

Globalement comparable au profil des signataires de contrat.



Rappel profil signataires**

Note de lecture : 60 % des employeurs exercent dans le secteur Tertiaire. Près d'un employeur sur quatre dans le secteur du Commerce et réparation automobile.
Attention particulière : il s'agit ici du profil des employeurs ayant déposé une offre sur la bourse de l'apprentissage, tous les employeurs d'apprenti(e)s ne sont pas représentés ici. 17 % des employeurs qui ont déposé une offre d'apprentissage sur le site de la bourse de l'alternance sont sans salarié.

*Esthétique, coiffure.

**Source Direccte Nouvelle-Aquitaine

Source : Bourse de l'alternance et de l'apprentissage Nouvelle-Aquitaine (1er janvier 2019 et le 31 décembre 2019).

Traitement : Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

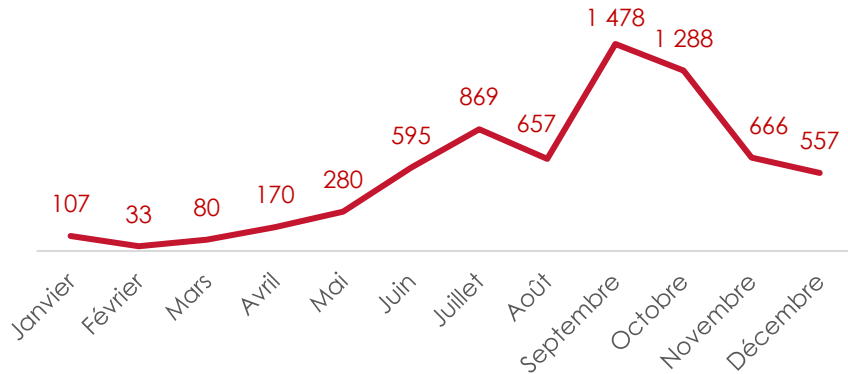


Rapport offre-demande

Répartition des offres pourvues

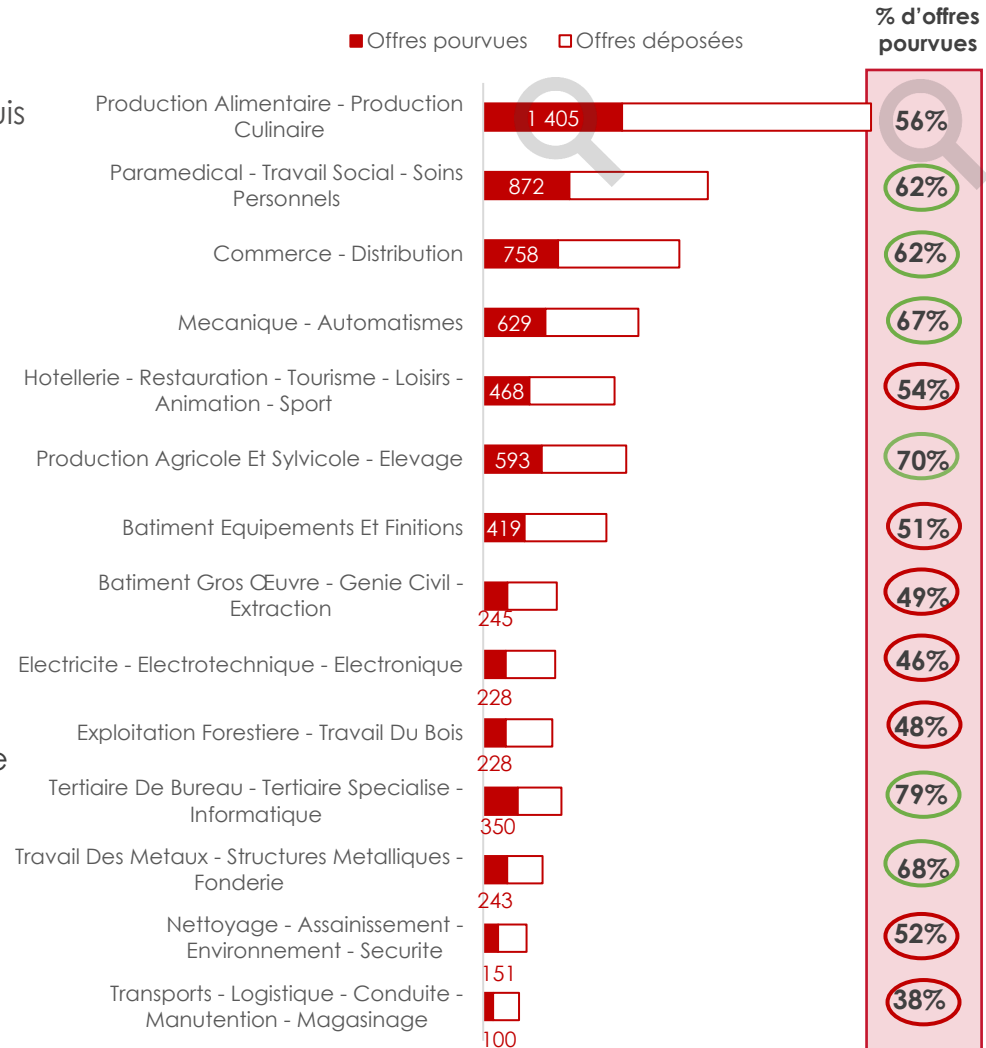
▶ A la fin de l'année, **58 %** des offres déposées depuis janvier sont déclarées **pouvues**.

▶ Parmi ces 58 %, près de 2 sur 3 sont pourvues entre juillet et octobre.



▶ Une part d'offres pourvues inférieure à la moyenne dans quelques domaines :

**Transport-Logistique,
Electricité-électronique,
Exploitation forestière-Travail du bois,
Bâtiment,
Nettoyage-assainissement.**



Note de lecture : 1 405 offres déposées pour un métier de la production alimentaire-production culinaire ont été pourvues, représentant 56 % de l'ensemble des offres déposées dans ce domaine.

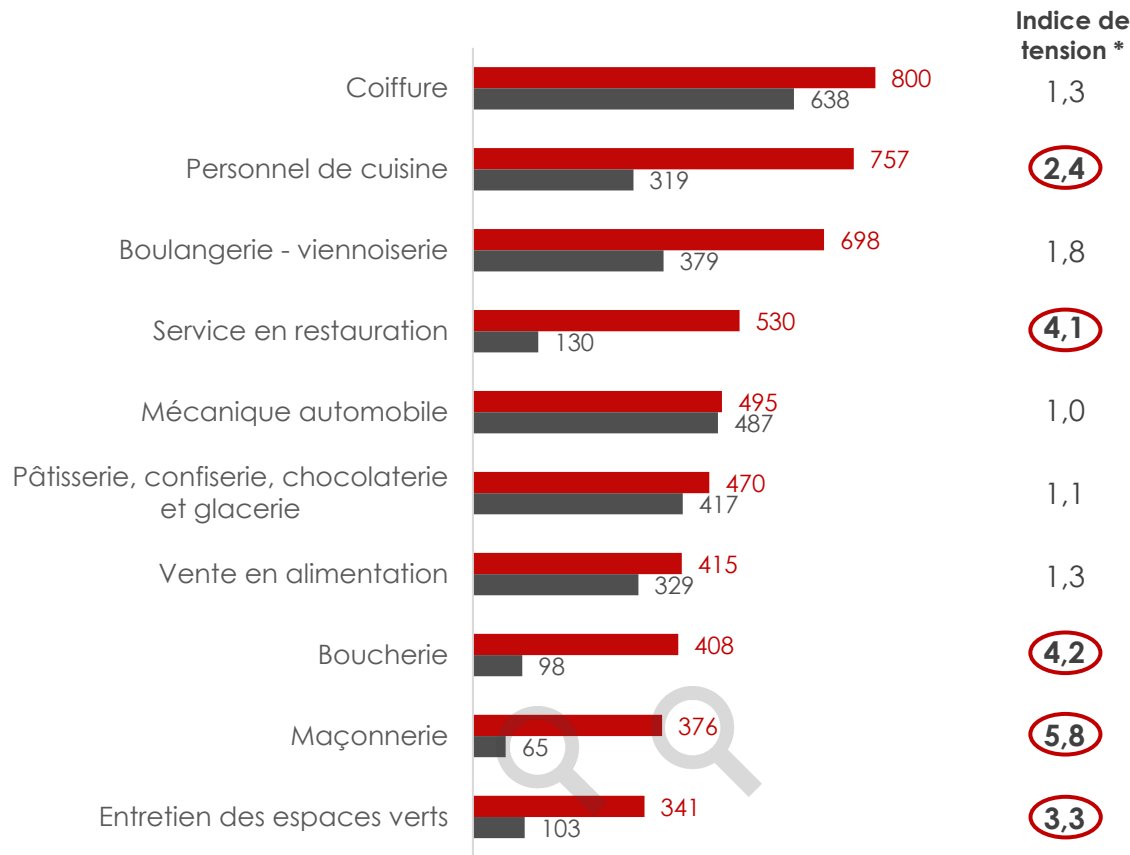
Source : Bourse de l'alternance et de l'apprentissage Nouvelle-Aquitaine (1er janvier 2019 et le 31 décembre 2019).

Traitement : Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

Rapport offre-demande

► **46 %** des offres se concentrent sur 10 métiers

► Des offres nombreuses mais peu de candidatures sur **les métiers de service en restauration, maçonnerie, entretien des espaces verts, personnel de cuisine ou boucherie.**



■ Nombre d'offres déposées ■ Nombre de candidatures déposées

Note de lecture : 376 offres d'apprentissage en maçonnerie ont été déposées par les employeurs et seulement 65 candidatures sur ce même métier. On compte donc près de 6 offres pour 1 candidature sur ce métier.

*L'indice de tension permet de mesurer les éventuelles difficultés pour un employeur de trouver un(e) apprenti(e). Il se calcule par le rapport entre le nombre d'offres proposées et le nombre de candidatures déposées sur le métier.

Source : Bourse de l'alternance et de l'apprentissage Nouvelle-Aquitaine (1er janvier 2019 et le 31 décembre 2019).

Traitement : Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.



Rapport offre-demande

Diplômes	Nombre d'offres
CAP cuisine	469
CAP boulanger	446
CAP commercialisation et services en hôtel-café-restaurant	398
CAP coiffure	367
CAP pâtissier	325
CAP boucher	293
BP coiffure	286
CAP employé de vente spécialisé option A : produits alimentaires	273
CAP maçon	255
CAP maintenance des véhicules option voitures particulières	203
BP esthétique, cosmétique, parfumerie	176
CAP réparation des carrosseries	170
CAP agricole jardinier paysagiste	138
Bac pro maintenance des véhicules option A voitures particulières	120
CAP peintre-applicateur de revêtements	115
CAP monteur en installations sanitaires	113
CAP employé de vente spécialisé option B : produits d'équipement courant	110
Bac pro aménagements paysagers	106
Bac pro métiers du commerce et de la vente option A animation et gestion de l'espace commercial	103
BTS management commercial opérationnel	97

Note de lecture : 469 offres d'apprenti(e)s préparant un CAP cuisine ont été déposées par les employeurs.

Précaution d'usage : Dans les formulaires des offres, le diplôme n'est pas une variable obligatoire au remplissage. Ainsi, le diplôme est renseigné dans 3 cas sur 4.

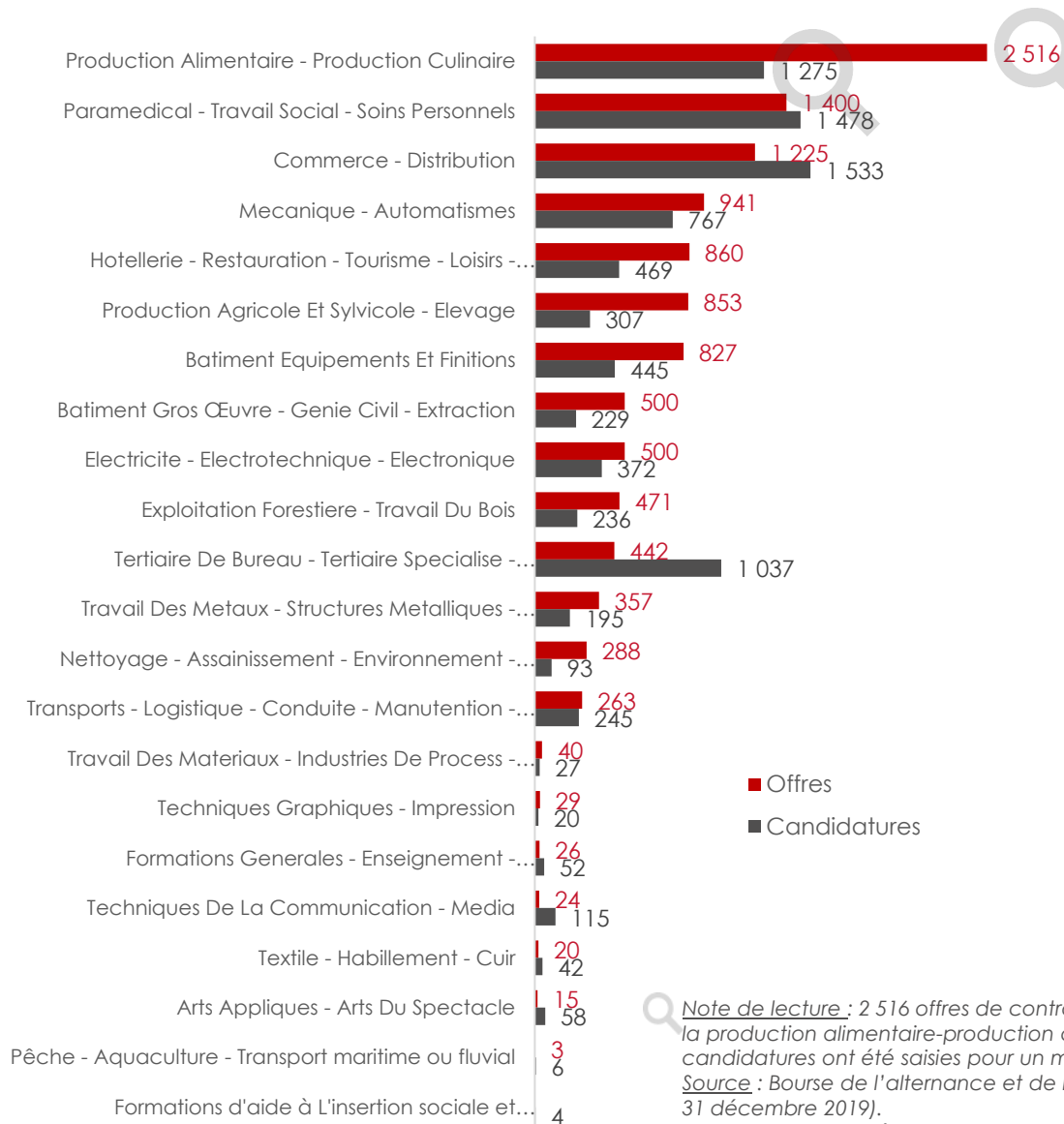
Source : Bourse de l'alternance et de l'apprentissage Nouvelle-Aquitaine (1er janvier 2019 et le 31 décembre 2019).

Traitement : Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

Les métiers recherchés sur la Bourse de l'alternance 2019 - Les offres et candidatures par domaine professionnel



Bourse de l'alternance



1 offre sur 5 dans la production alimentaire- production culinaire (principalement en cuisine, boulangerie, pâtisserie, boucherie).

1 candidature sur 6 dans le commerce - distribution (principalement dans la vente en alimentation et l'assistantat commercial).

Plus de candidatures que d'offres dans le tertiaire de bureau-informatique (immobilier, comptabilité, assurance, informatique).

Note de lecture : 2 516 offres de contrat d'apprentissage ont été déposées pour un métier de la production alimentaire-production culinaire (cuisinier, boulanger, pâtissier, boucher...). 1 275 candidatures ont été saisies pour un métier de ce même domaine professionnel.

Source : Bourse de l'alternance et de l'apprentissage Nouvelle-Aquitaine (1er janvier 2019 et le 31 décembre 2019).

Traitement : Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

Les métiers recherchés sur la Bourse de l'alternance 2019 - Les 20 métiers les plus en tension



Bourse de l'alternance

Métiers (ROME)	Nombre d'offres	Nombre candidatures	Indice de tension*
Arboriculture et viticulture	136	10	13,6
Aide d'élevage agricole et aquacole	135	10	13,5
Réalisation - installation d'ossatures bois	104	8	13,0
Pose et restauration de couvertures	137	11	12,5
Maçonnerie	376	65	5,8
Nettoyage de locaux	137	24	5,7
Conduite d'équipement de production alimentaire	63	15	4,2
Boucherie	408	98	4,2
Service en restauration	530	130	4,1
Maintenance d'engins de chantier, levage, manutention et de machines agricoles	109	28	3,9
Personnel polyvalent en restauration	89	23	3,9
Montage de réseaux électriques et télécoms	55	16	3,4
Installation et maintenance en froid, conditionnement d'air	57	17	3,4
Entretien des espaces verts	341	103	3,3
Installation et maintenance d'équipements industriels et d'exploitation	114	36	3,2
Charcuterie - traiteur	111	36	3,1
Pose de revêtements rigides	79	26	3,0
Soins d'hygiène, de confort du patient	79	29	2,7
Réalisation de menuiserie bois et tonnellerie	200	78	2,6
Personnel de cuisine	757	319	2,4

Note de lecture : Le déséquilibre entre les offres et les candidatures est le plus important sur les métiers de l'arboriculture et viticulture. En effet, le site enregistre 136 offres sur ces métiers pour seulement 10 candidatures.

*L'indice de tension permet de mesurer les éventuelles difficultés pour un employeur de trouver un(e) apprenti(e). Il se calcule par le rapport entre le nombre d'offres proposées et le nombre de candidatures déposées sur le métier

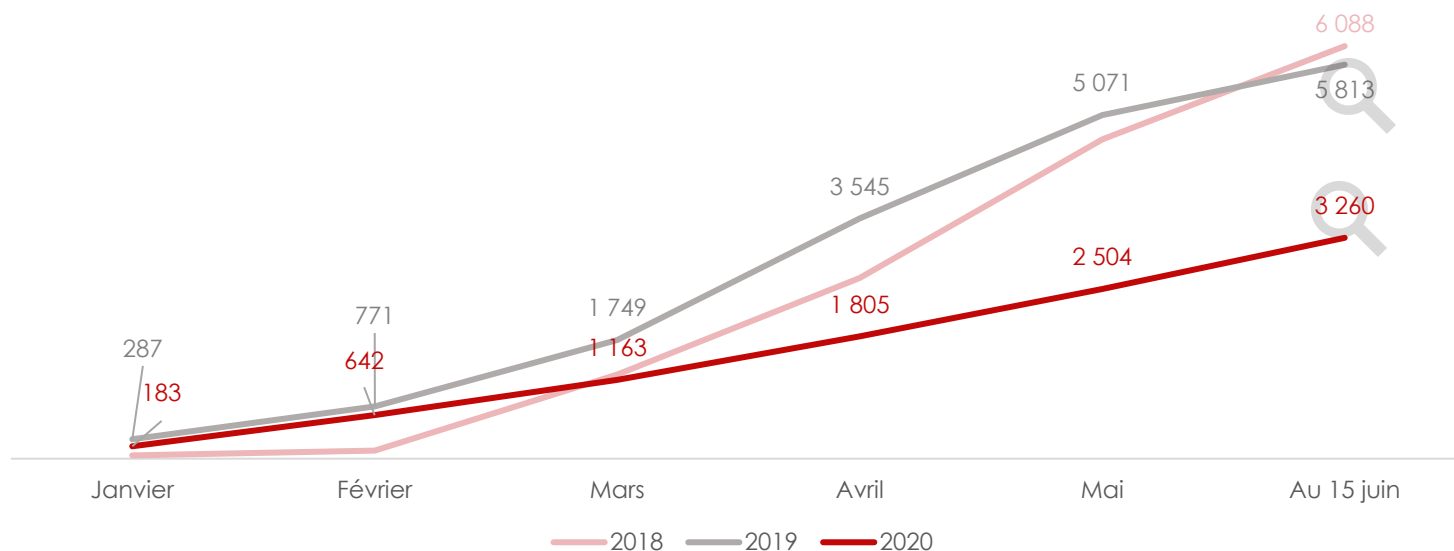
Source : Bourse de l'alternance et de l'apprentissage Nouvelle-Aquitaine (1er janvier 2019 et le 31 décembre 2019).

Traitement : Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

Premières données 2020

- **Près de 2 fois moins d'offres déposées** en 2020 qu'en 2019 sur la même période
Un fort ralentissement des offres déposées depuis le mois d'avril

Evolution du nombre d'offres déposées entre le 1er janvier et le 15 juin de chaque année (en effectif cumulé)

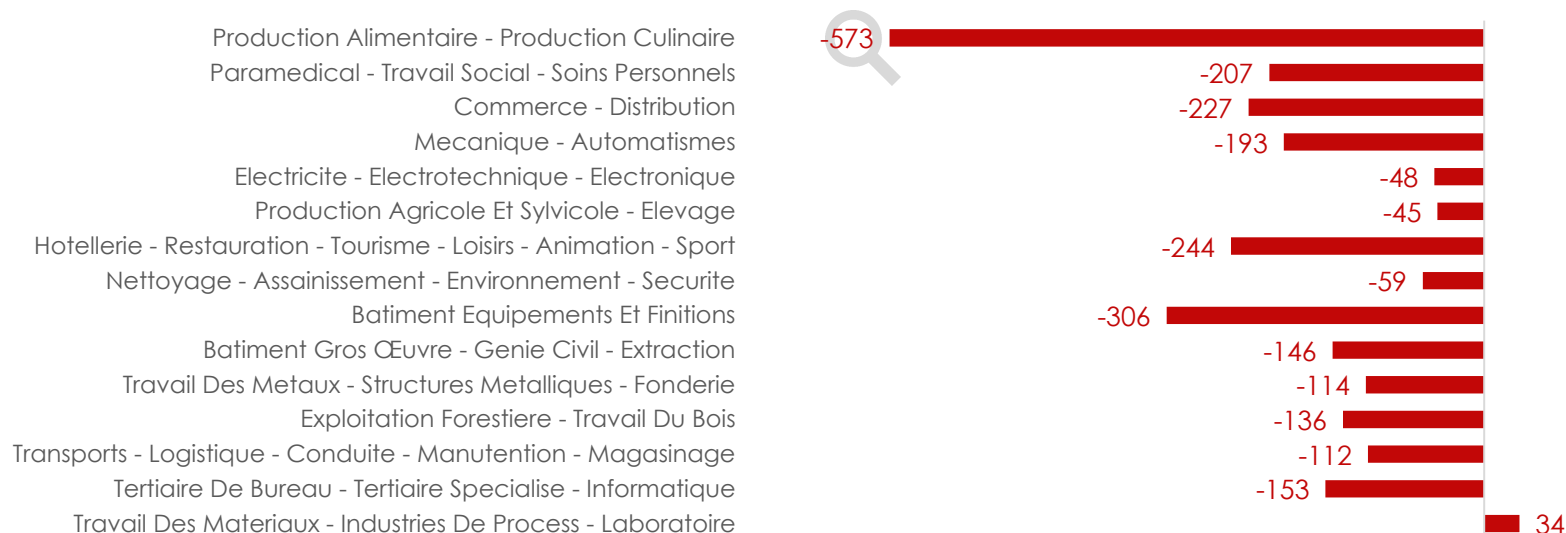


Note de lecture : 3 260 offres ont été déposées depuis le 1^{er} janvier 2020 sur le site contre 5 813 sur la même période en 2019.
Source : Bourse de l'alternance et de l'apprentissage Nouvelle-Aquitaine (du 1^{er} janvier au 15 juin 2020).
Traitement : Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.



Premières données 2020

Évolution du nombre d'offres déposées en 2019 et 2020 par famille de métiers



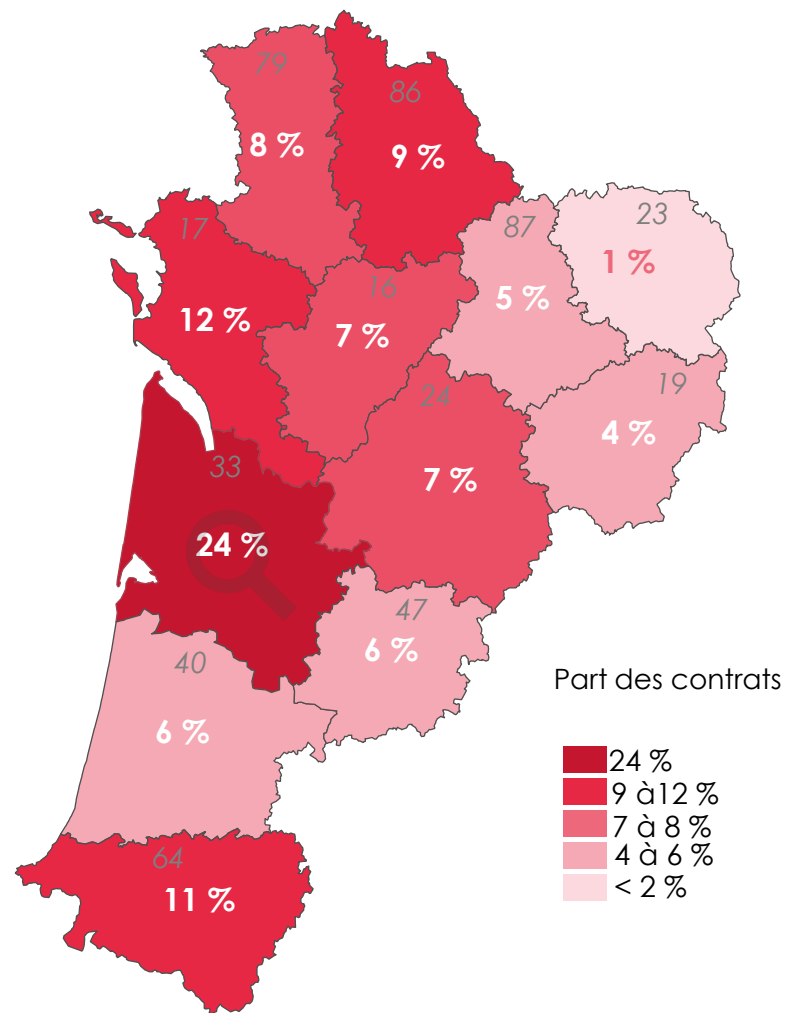
Métiers (ROME)	Nombre d'offres 2020	Rang en 2020	Rang en 2019
Boulangerie - viennoiserie	256	1	2
Coiffure	238	2	3
Pâtisserie, confiserie, chocolaterie et glacerie	188	3	5
Boucherie	181	4	6
Mécanique automobile	154	5	7
Service en restauration	139	6	4
Vente en alimentation	133	7	8
Personnel de cuisine	111	8	1
Installation et maintenance d'équipements industriels et d'exploitation	110	9	14
Soins esthétiques et corporels	108	10	12

Note de lecture : La production alimentaire, production culinaire enregistre 573 offres de moins au 15 juin 2020 qu'à la même date en 2019. Le métier de personnel de cuisine, qui était le plus recherché en 2019, arrive en 8^{ème} position en 2020.

Source : Bourse de l'alternance et de l'apprentissage Nouvelle-Aquitaine (du 1^{er} janvier au 15 juin 2020).

Traitement : Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

- ▶ **1 contrat sur 4** en Gironde
- ▶ Dynamique positive dans toute la Nouvelle-Aquitaine
+ 9,5 % des contrats en 1 an

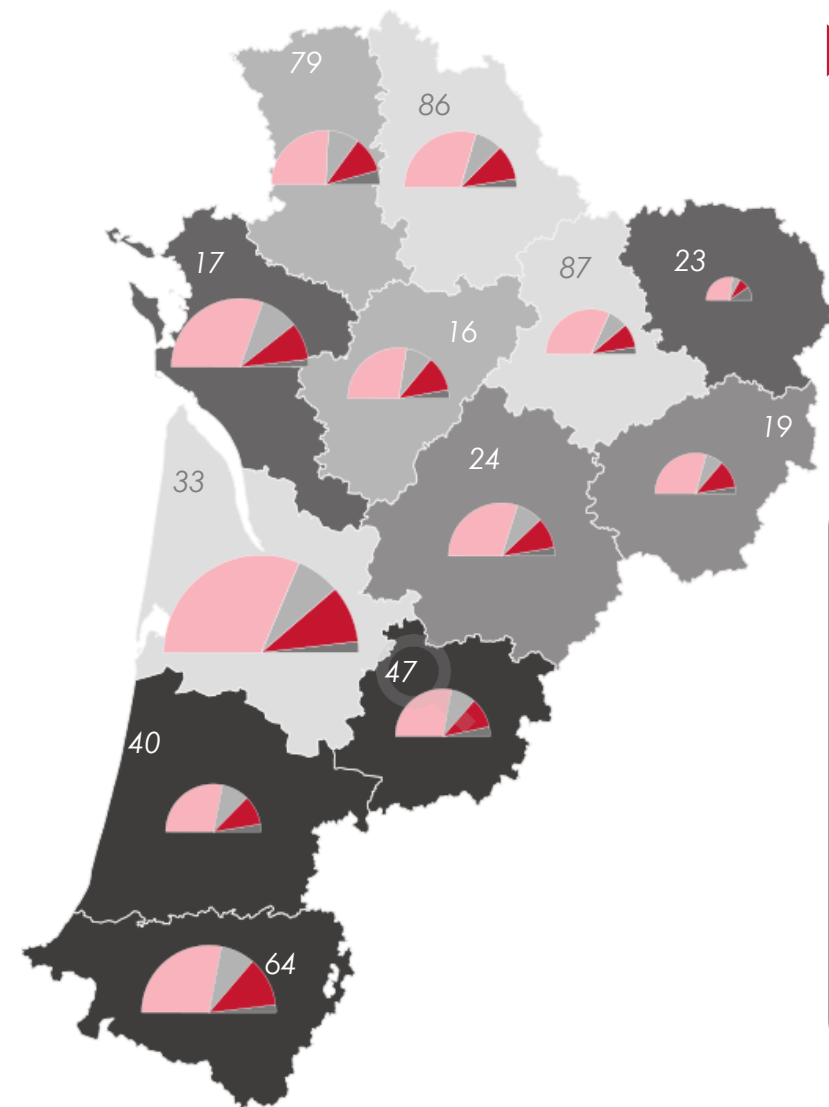


Note de lecture : Parmi les 28 987 contrats 2019, le plus fort volume de contrats se situe en Gironde (24 %).

Source : Ariane, extraction Direccte Nouvelle-Aquitaine. Pour les évolutions, des précautions d'usages sont détaillées en Annexe 2.

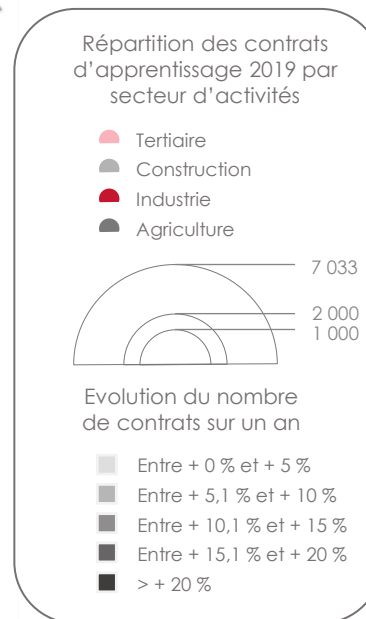
Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

Secteurs employeurs - Répartition des contrats par département et secteur d'activité



► L'augmentation des signatures de contrats d'apprentissage concerne tous les départements de Nouvelle-Aquitaine.

► Le département du **Lot-et-Garonne** enregistre la plus forte augmentation du nombre de contrats d'apprentissage signés entre 2018 et 2019 (+ 27,9 %), principalement dans le secteur de l'Agriculture et du Commerce et Réparation automobile (+ 33 %).



► **4** autres départements affichent une dynamique supérieure à + 15 %

40, 64, 23 et 17

Entre + 15,8 % et + 21,4 % en 1 an

► **3** départements les moins dynamiques

33, 86 et 87

Entre + 0,9 et + 4,9 % en 1 an

Note de lecture : Le recrutement d'apprenti(e)s a progressé le plus dans le Lot-et-Garonne (+ 27,9 % en un an). Quatre autres départements ont connu une progression d'au moins 15 % d'apprenti(e)s : les Landes, les Pyrénées-Atlantiques, la Creuse et la Charente-Maritime. Alors que la Gironde stagne (+ 0,9 %) dans les signatures de contrats, elle concentre près du quart des contrats signés en région (Cf. page précédente). La construction et l'hébergement-restauration sont les deux secteurs où le nombre de contrats a baissé dans ce département.

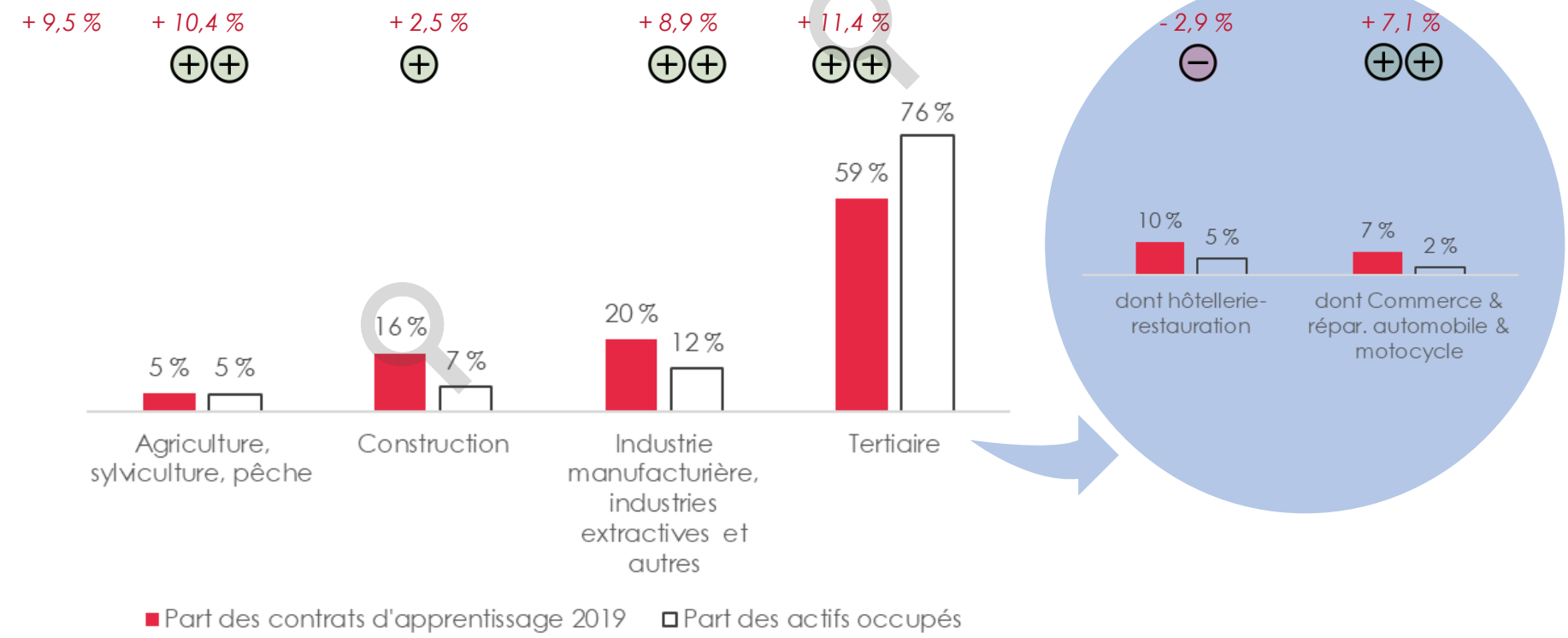
Source : Ariane, extraction Direccte Nouvelle-Aquitaine. Pour les évolutions, des précautions d'usages sont détaillées en Annexe 2.

Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

Secteurs employeurs - Les entrées dans l'apprentissage selon les grands secteurs d'activité

 Secteurs dynamiques (évolution sur 1 an)	Tertiaire et Agriculture + 11 %	Industrie + 9 %
--	--	----------------------------------

Évolution en 1 an



Note de lecture : Le secteur d'activité de la Construction est surreprésenté dans les contrats d'apprentissage (par rapport à la répartition des actifs occupés). C'est dans le Tertiaire que la plus forte dynamique est enregistrée (+ 11,4 % de signatures par rapport à 2018).

Source : Ariane, extraction Direccte Nouvelle-Aquitaine (Pour les évolutions, des précautions d'usages sont détaillées en Annexe 2.); Insee, RP 2016.

Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

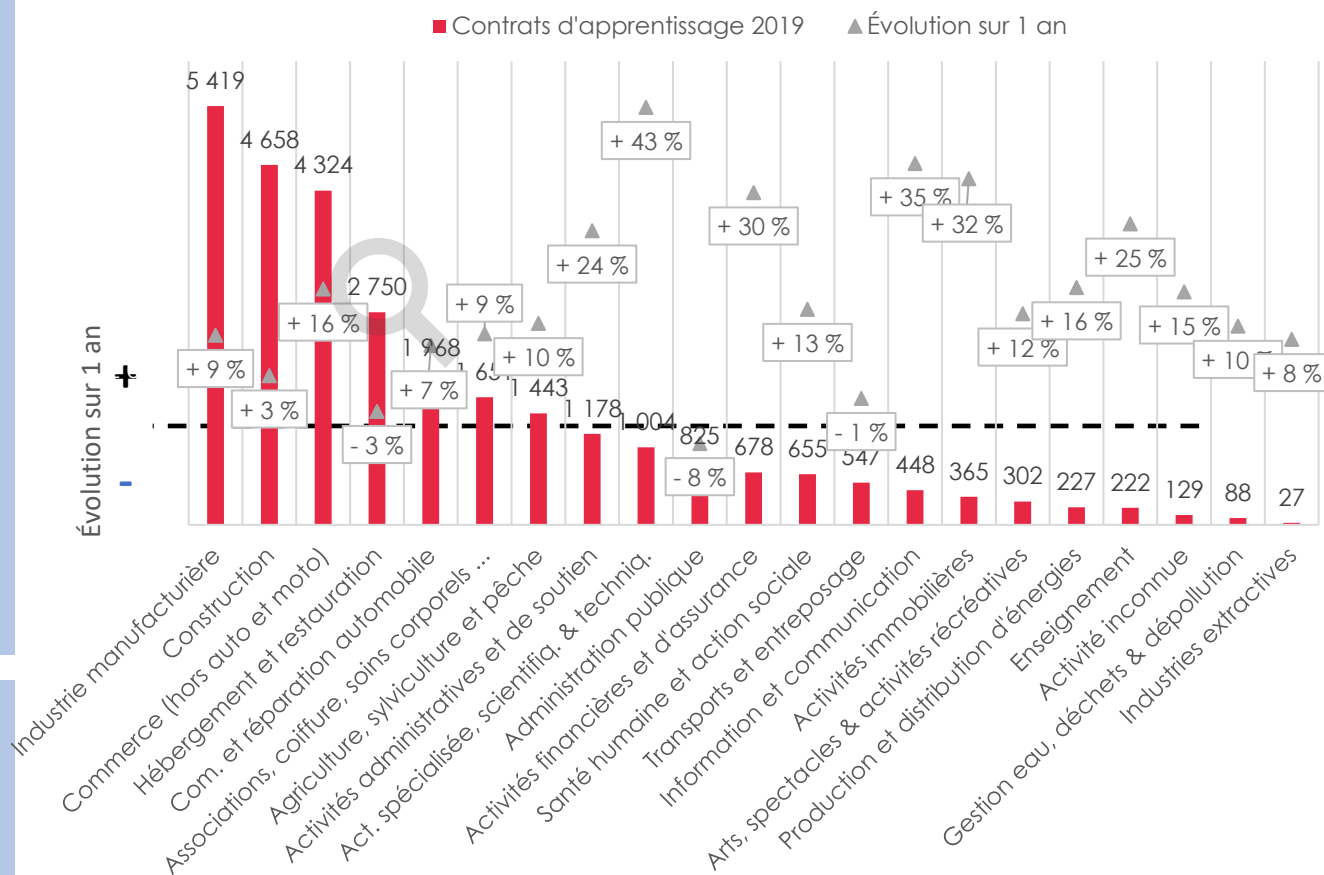
Secteurs employeurs - Répartition des contrats et dynamique selon les secteurs détaillés

Les secteurs dynamiques (sur 1 an) dans le tertiaire :

- La croissance repose nettement sur le dynamisme du secteur du **Commerce** qui signe plus d'un contrat sur cinq (22 %) en région, mais surtout du **secteur Commerce de détail et de gros**, qui enregistre une croissance deux fois plus forte (+ 16 %) que le secteur du Commerce et de la réparation automobile (+ 7 %).
- Le **secteur des Activités administratives et de soutien aux entreprises** (4 % des entrées) est particulièrement dynamique (+68 %), tout comme celui lié à l'emploi (+ 40 %).

Les secteurs en recul (sur 1 an) :

- L'Hébergement (- 2 %) et la restauration (- 3 %) sont en perte de vitesse.
- Les Administrations publiques et Défense enregistrent une baisse de - 8 % des contrats.



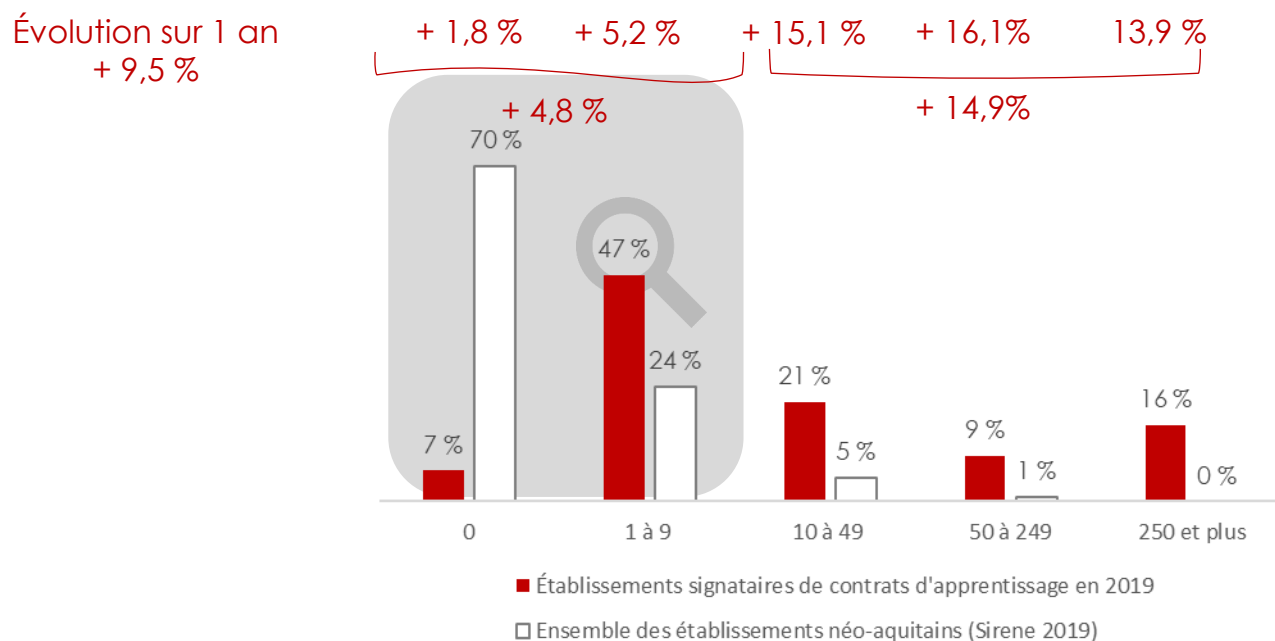
Note de lecture : Le secteur Hébergement et restauration concentre 10 % des contrats d'apprentissage (2 750) et poursuit une diminution de ses effectifs de - 3 % en un an.

Source : Ariane, extraction Direccte Nouvelle-Aquitaine. Pour les évolutions, des précautions d'usages sont détaillées en Annexe 2.

Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

Taille des établissements - Croissance des entrées en apprentissage quelle que soit la taille des établissements

- La **croissance** des entrées en apprentissage passe notamment **par les établissements de plus de 10 salariés** (+ 14,9 %), tout comme au niveau national (+ 11,5 %).



- Bien que la **majorité des recrutements** en apprentissage soient réalisés par les établissements de moins de 10 salariés, cette **part continue de diminuer** (moins 3 points depuis 2017).

Note de lecture : 47 % des contrats sont signés entre un(e) apprenti(e) et un établissement de 1 à 9 salariés. Cette part est stable et est deux fois plus importante que dans la structuration de l'économie locale (24 % des établissements néo-aquitains ont entre 1 et 9 salariés).

Source : Ariane, extraction Direccte Nouvelle-Aquitaine (Pour les évolutions, des précautions d'usages sont détaillées en Annexe 2.); Dares résultats mai 2020 « [Les contrats d'apprentissage en 2018](#) ».

Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

Taille des établissements - ¼ des contrats signés dans les établissements de plus de 50 salariés

... notamment dans les activités de « **Production & distribution d'énergies** », « **Administration publique** » et « **Transports et entreposage** »

Secteurs d'activité (NAF 21 et NAF64*)	0 salarié	1 à 9	Part des TPE	10 à 49	50 à 249	250 à 1 999	2 000 et plus
Associations, coiffure, soins corporels ... (1 650)	19 %	74 %	93 %	5 %	2 %	1 %	0 %
Agriculture, sylviculture et pêche (1 443)	28 %	58 %	86 %	9 %	3 %	1 %	0 %
Activités immobilières (365)	4 %	66 %	70 %	11 %	11 %	8 %	0 %
Culture, sport et loisir (302)	9 %	61 %	70 %	22 %	7 %	1 %	0 %
Hébergement et restauration (2 748)	3 %	66 %	69 %	26 %	3 %	1 %	1 %
Construction (4 658)	10 %	50 %	60 %	27 %	7 %	4 %	2 %
Activités administratives et de soutien (1 177)	6 %	53 %	59 %	19 %	10 %	6 %	6 %
Commerce ; répar. automobile & motorcycle (6 289)	5 %	51 %	56 %	22 %	12 %	6 %	4 %
*Commerce & répar. Auto. & moto. (1968)	8 %	61 %	69 %	20 %	9 %	1 %	1 %
*Commerce détail ou gros hors Auto. & moto. (4321)	3 %	47 %	50 %	24 %	13 %	8 %	5 %
Contrats d'apprentissage 2019 (28684)	7 %	47 %	54 %	21 %	9 %	9 %	7 %
Activités scientifiques et techniques (1 003)	2 %	42 %	44 %	26 %	12 %	11 %	7 %
Industrie manufacturière (5 419)	3 %	41 %	44 %	22 %	12 %	17 %	5 %
Enseignement (218)	5 %	36 %	41 %	24 %	13 %	11 %	11 %
Information et communication (448)	0 %	35 %	35 %	22 %	8 %	8 %	27 %
Activités financières et d'assurance (678)	1 %	22 %	23 %	8 %	3 %	25 %	41 %
Gestion eau, déchets & dépollution (87)	0 %	13 %	13 %	15 %	25 %	34 %	13 %
Industries extractives (27)	4 %	3 %	7 %	26 %	37 %	26 %	4 %
Santé humaine et action sociale (645)	0 %	6 %	6 %	33 %	22 %	28 %	10 %
Transports et entreposage (546)	1 %	5 %	5 %	13 %	19 %	14 %	49 %
Administration publique (754)	0 %	2 %	2 %	11 %	17 %	34 %	36 %
Production et distribution d'énergies (227)	1 %	1 %	2 %	2 %	10 %	63 %	23 %

25%

Note de lecture : 86 % des établissements d'accueil dans l'« Agriculture, sylviculture et pêche » comptent moins de 10 salariés, sachant que 28 % n'ont pas de salarié.

Source : Ariane, extraction Direccte Nouvelle-Aquitaine.

Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

En 2019,

1 121

contrats d'apprentissage
ont été signés dans le
secteur public

soit

3,9 %

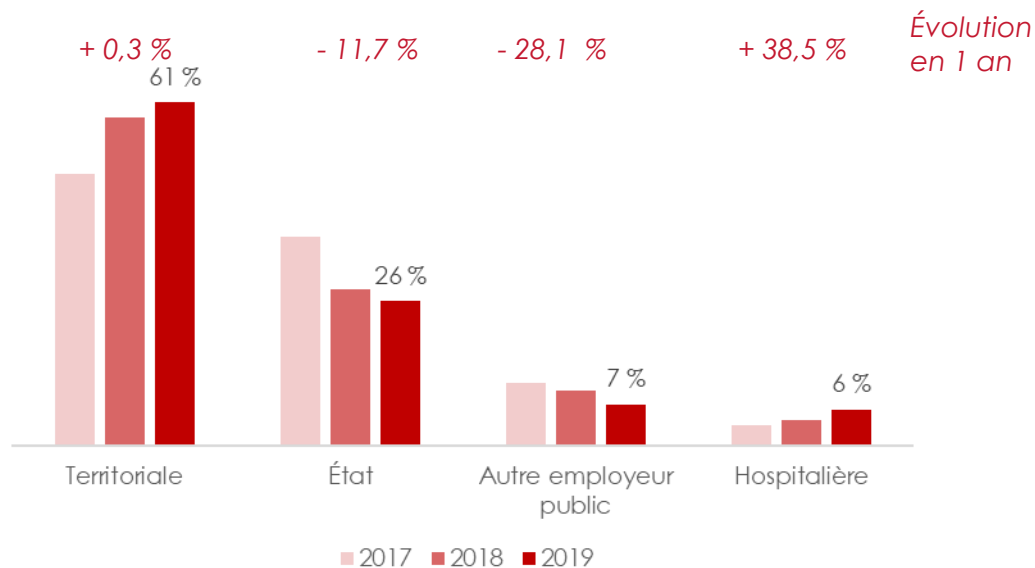
du total des contrats

⊖ **4,1 %**

de contrats en 1 an

- ▶ Les recrutements d'apprenti(e)s diminuent dans la Fonction publique d'État et parmi les autres employeurs publics.
- ▶ Les embauches ont augmenté dans la fonction hospitalière mais restent faibles.

Recours au dispositif d'apprentissage au sein des établissements publics et de la fonction publique



Depuis le 6 août 2019, plusieurs dispositions de la [Loi n° 2019-828 du 6 août 2019](#) ont pour objet de faciliter le développement de l'apprentissage au sein des trois fonctions publiques :

- Le CNFPT* a l'obligation, pour tous contrats conclus après le 1^{er} janvier 2020, de verser aux CFA une contribution fixée à 50 % des frais de formation des apprenti(e)s employé(e)s par des communes, des départements, des régions ou des établissements publics.
- Les organismes publics ne disposant pas de la personnalité morale peuvent conclure des contrats d'apprentissage.
- L'alignement des modalités de rémunération des apprenti(e)s du secteur public sur celles du droit commun prévu par le secteur privé, et donc ne tient plus compte du niveau de diplôme préparé.
- Afin d'écarter le risque d'exercice illégal d'une profession réglementée, la loi sécurise juridiquement (art 61 à 63) le recrutement d'apprenti(e)s dans la fonction publique hospitalière.

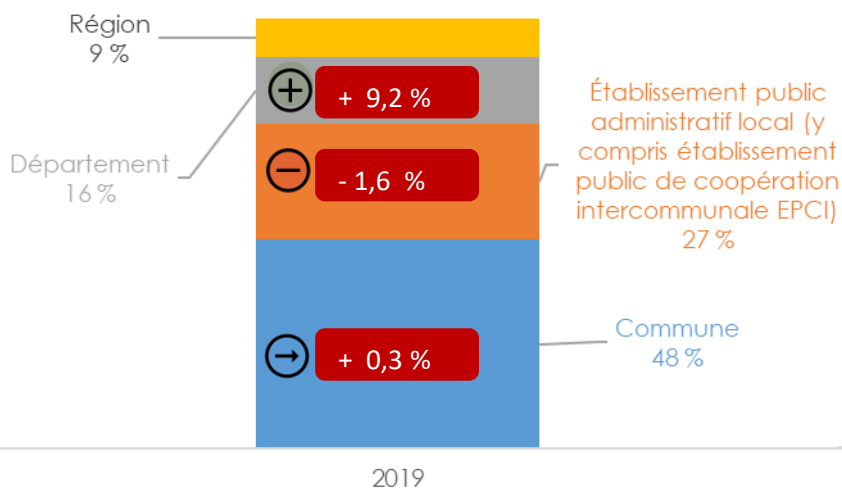
* Centre national de la fonction publique territoriale

Source : Ariane, extraction Direccte Nouvelle-Aquitaine. Pour les évolutions, des précautions d'usages sont détaillées en Annexe 2.

Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

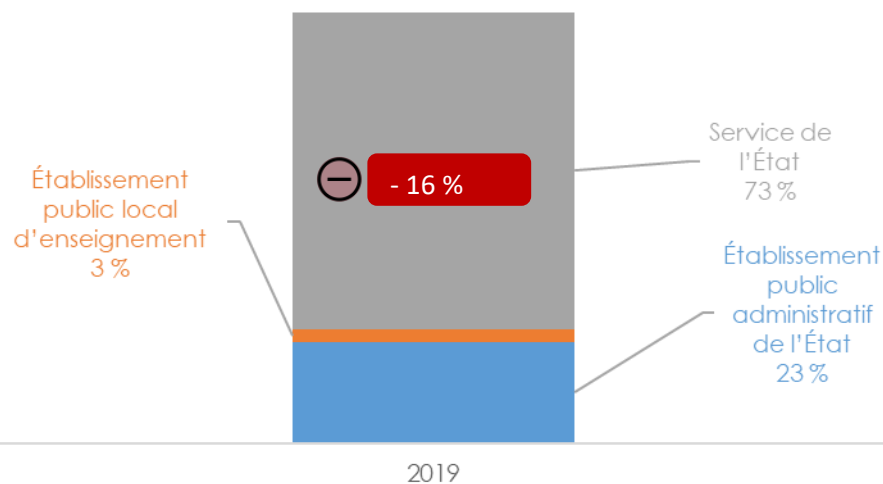
Fonction publique territoriale

61 % des contrats du secteur public
+ 0,3 % sur 1 an



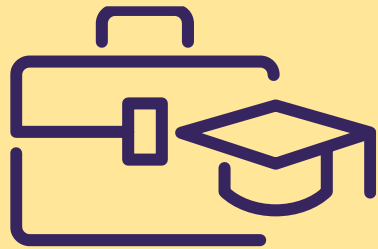
Fonction publique d'État

26 % des contrats du secteur public
- 11,7% sur 1 an



① Les faibles effectifs dans la fonction publique hospitalière ne nous permettent pas d'assurer une représentation graphique

■ Évolution moyenne sur 3 ans (2016-2018). Pour les effectifs inférieurs à 100, le résultat n'est pas présenté en raison de la volatilité des taux sur les faibles effectifs.



Poursuite d'études en apprentissage





Orientation des jeunes apprenti(e)s de niveaux sans qualification ou CAP à l'entrée en formation

- Les signataires de contrats de **niveaux CAP ou sans qualification** (à l'entrée) se **forment principalement aux métiers de bouche**.

Niveau de qualification au dernier diplôme obtenu

Aucun diplôme, ni titre¹

6 346

22 %
des contrats



80 % en CAP
8 % en Bac pro
6 % en CAPA



Niveau CAP (Niveau 3¹)

7 626

26 %

45 % en CAP
21 % en BP
12 % en Bac pro

Répartition selon les principaux diplômes préparés par apprentissage

CAP cuisine : 502 (7,9 %)
CAP maint.vehic.opta voit.particul. : 452 (7,1 %)
CAP boulanger : 392 (6,2 %)
CAP pâtissier : 344 (5,4 %)
CAP maçon : 292 (4,6 %)
CAP métiers de la coiffure : 272 (4,3 %)
CAPA métiers de l'agriculture : 177 (2,8 %)
CAPA jardinier paysagiste : 160 (2,5 %)
Bac pro commerce : 79 (1,2 %)

BP coiffure : 370 (4,9 %)
CAP cuisine : 355 (4,7 %)
CAP pâtissier : 250 (3,3 %)
CAP boulanger : 249 (3,3 %)
Bac pro commerce : 248 (3,3 %)
CAP com. serv. hôtel-café-restaurant : 239 (3,1 %)

59 % des apprenti(e)s de niveau CAP à l'entrée visent le même niveau de qualification en apprentissage; 41 % restant préparent un niveau de qualification supérieur, dans une grande majorité le niveau Bac.

Note de lecture : Parmi les 6 346 nouveaux signataires qui n'ont aucun diplôme, ni titre obtenu à l'entrée en formation, 8 sur 10 s'orientent vers un CAP en 2019.

Note : L'analyse porte sur 28 740 contrats, hors 0,9 % de « dernier diplôme » non renseigné.

¹ Correspondance avec l'ancienne classification dans l'Annexe 3.

Source : Ariane, extraction Direccte Nouvelle-Aquitaine.

Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.



Poursuite d'études des bacheliers

- ▶ Le **BTS est attractif (31 %)** pour la poursuite d'études en apprentissage.
- ▶ Le **CAP est une voie utilisée pour se réorienter (20 %)**, essentiellement dans des métiers de l'artisanat.

Niveau de qualification au dernier diplôme obtenu

Niveau Bac (Niveau 4¹)

7 813

27 %

Répartition selon les principaux diplômes préparés par apprentissage

45 %

des bacheliers ayant choisi l'apprentissage préparent un diplôme de niveau supérieur (5, 6, 7)

dont **69 % en BTS**

BTS management commerc. opérationnel : 440 (12,5 %)

BTS négo. et digital. relation client : 210 (6,0 %)

BTS gestion de la pme : 157 (4,5 %)

BTS électrotechnique : 130 (3,7 %)

55 %

des bacheliers se réorientent ou préparent un diplôme équivalent (3 ou 4)

dont **37 % en CAP** et **20 % en Bac pro**

CAP Pâtissier : 122 (8 %)

CAP Cuisine : 114 (7 %)

CAP Com. Serv. Hotel-café-restaurant : 113 (7 %)

Bac pro commerce : 191 (22 %)

Bac pro Maint. Véhic. Opt. A

Voit. part.ic. : 80 (10 %)

mais aussi **15 % en BP**

BP Préparateur en pharmacie : 340 (54,3 %)

et **28 % en divers**

DIP Aide-soignant : 57 (5 %)

DIP AES Accomp. Vie struct. Collect. : 53 (4 %)

BP JEPS éducateur sportif : 48 (4 %)

Note de lecture : Parmi les 7 813 bacheliers apprenti(e)s, 45 % poursuivent leurs études vers les niveaux de formation supérieurs, dont 69 % via un BTS.

Note : L'analyse porte sur 24 169 contrats, hors 1 % de « dernier diplôme » non renseigné.

¹ Correspondance avec l'ancienne classification dans l'Annexe 3.

Source : Ariane, extraction Direccte Nouvelle-Aquitaine.

Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.



Poursuite d'études des apprenti(e)s de niveau Bac+2

- ▶ Les apprenti(e)s se forment aux **métiers des Services et de l'Ingénierie**.
- ▶ Les formations dans la **Banque, assurance et gestion** sont fréquentes.

Niveau de qualification au dernier diplôme obtenu

Niveau Bac+2 (Niveau 5¹)
4 080
14 %



Répartition selon les principaux diplômes préparés par apprentissage

65 % des apprenti(e)s préparent un diplôme de niveau supérieur à leur niveau de qualification de départ (niveaux 6 ou 7)

dont **45 %** en Licence

29 % en Titre (niveau II)

17 % en Ingénieur

35 % des apprenti(e)s de niveau supérieur qui se réorientent ou préparent un diplôme équivalent (3, 4 ou 5)

dont **39 %** en BTS

13 % en CAP

9 % en DUT

Note de lecture : Parmi les 4 080 apprenti(e)s qui détenaient un niveau de qualification bac + 2 (dernier diplôme obtenu), 65 % (2 654) préparent un diplôme de niveau supérieur en apprentissage.

*Note : L'analyse porte sur 24 169 contrats, hors 1 % de « dernier diplôme » non renseigné.

¹ Correspondance avec l'ancienne classification dans l'Annexe 3.

Source : Ariane, extraction Direccte Nouvelle-Aquitaine.

Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.



Poursuite d'études des apprenti(e)s de niveau supérieur au Bac + 2

Niveau de qualification au dernier diplôme obtenu

Niveau Licence et + (Niveau 6-7¹)
2 825
10 %



Répartition selon les principaux diplômes préparés par apprentissage

77 % des apprenti(e)s préparent un diplôme de niveau supérieur (niveaux 6 et 7)

dont **31 %** en Titre I
30 % en Master pro
8 % en Titre II

23 % des apprenti(e)s de niveau supérieur qui se réorientent (5, 4 ou 3) ou préparent un diplôme équivalent

dont **34 %** en BTS
20 % en CAP
8 % en BP

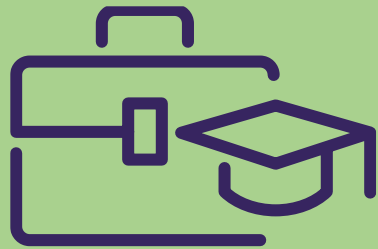
Note de lecture : Parmi les 2 825 apprenti(e)s qui détenaient un niveau de qualification 6-7 (dernier diplôme obtenu), 23 % (664) préparent un master pro. Le grade de master aux grandes écoles centralisent 7,1 % des inscrits.

*Note : L'analyse porte sur 24 169 contrats, hors 1 % de « dernier diplôme » non renseigné.

¹ Correspondance avec l'ancienne classification dans l'Annexe 3.

Source : Ariane, extraction Direccte Nouvelle-Aquitaine.

Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.



Taux de réussite aux examens & Insertion professionnelle

- Taux de réussite
- Enquête IPA 2019 (taux d'emploi)

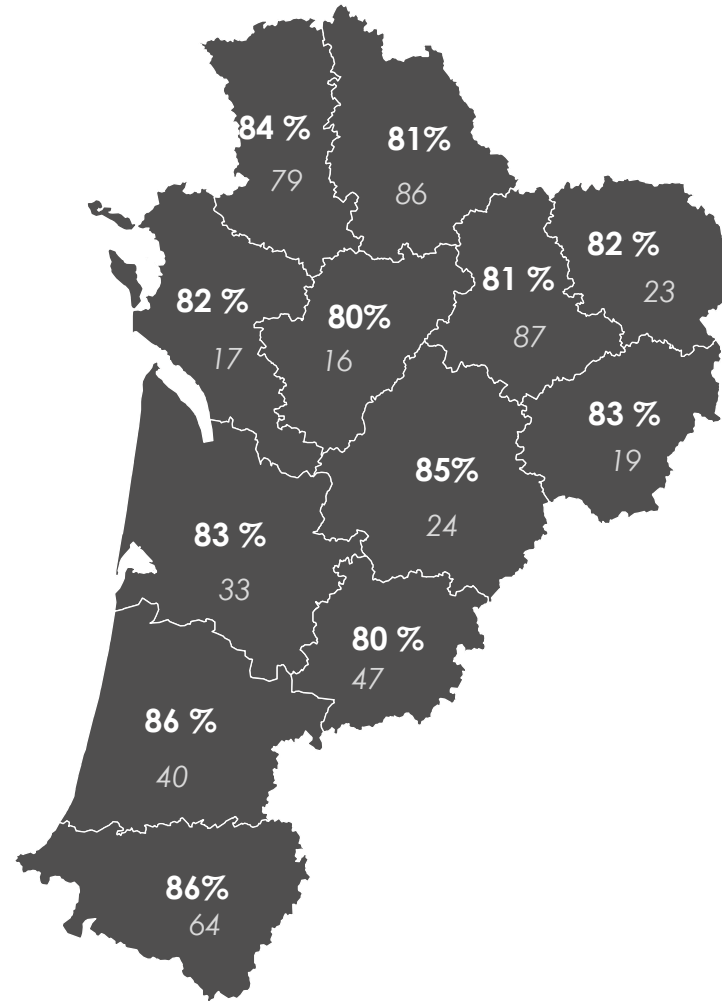


Un taux de réussite* aux examens compris entre 80 et 86 % selon les départements



Taux de réussite régional 2018

83 %



Note de lecture : Un taux de réussite aux examens régional de 83 % pour les apprenti(e)s.

***Le calcul porte sur les diplômes pouvant être préparés à la fois par apprentissage et par la voie scolaire.**
Champ : il s'agit des diplômes délivrés par le Rectorat, ne sont pas comptabilisés les diplômes relevant des spécialités sport-animation, maritime et des affaires sanitaires et sociales et du ministère de l'agriculture.

Source : Rectorat de l'académie de Bordeaux – session 2018.
Traitement : Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

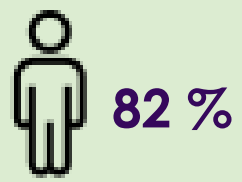
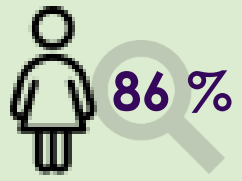


Un taux de réussite* plus élevé chez les filles, particulièrement pour le niveau Bac + 2 (niveau 5)

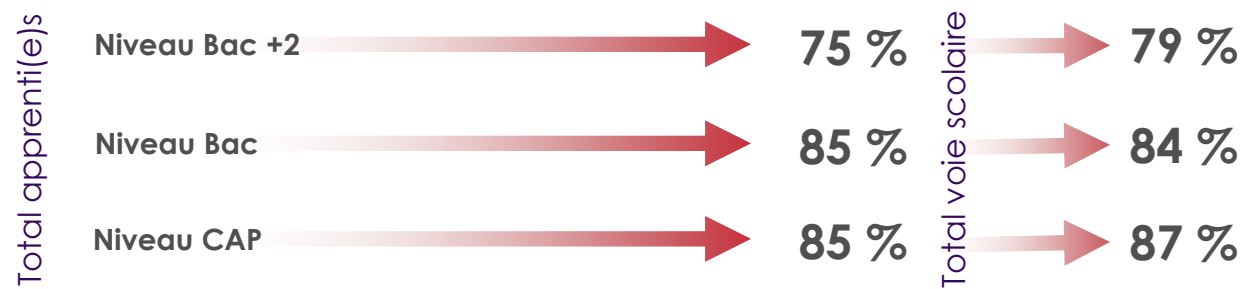


Taux de réussite chez les apprenti(e)s

83 %



	Nombre de présents	Nombre de diplômés	Taux de réussite	Taux de réussite par voie scolaire
Apprenti(e)s	11 310	9 385	83 %	84 %
Femmes	3 166	2 723	86 %	87 %
Niveau Bac + 2	816	642	79 %	83 %
Niveau Bac	435	389	89 %	88 %
Niveau CAP	1 915	1 692	88 %	89 %
Hommes	8 144	6 662	82 %	82 %
Niveau Bac + 2	1 519	1 104	73 %	76 %
Niveau Bac	1 420	1 195	84 %	81 %
Niveau CAP	5 205	4 363	84 %	86 %



Note de lecture : Un taux de réussite aux examens supérieur de 4 points chez les femmes par rapport aux apprentis hommes.

*Le calcul porte sur les diplômes pouvant être préparés à la fois par apprentissage et par la voie scolaire.

Champ : il s'agit des diplômes délivrés par le Rectorat, ne sont pas comptabilisés les diplômes relevant des spécialités sport-animation, maritime et des affaires sanitaires et sociales et du ministère de l'agriculture.

Source : Rectorat de l'académie de Bordeaux – session 2018.

Traitement : Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.



Un taux de réussite* variable selon le type de diplôme et la spécialité de formation



Taux de réussite chez les
apprenti(e)s

83 %

Minimum

73 %

BTS spécialité de formation
Communication et Information

Maximum

92 %

Bac pro spécialité Génie civil construction bois
ou CAP spécialité Services à la collectivité

Spécialités de formation	CAP			BTS			Bac pro		
	P	A	Taux	P	A	Taux	P	A	Taux
Total général	6 174	5 189	84,00%	1 872	1 435	76,70%	1 446	1 226	84,80%
Mécanique électricité électron. Transformations	1 231	1 094	89 %	464	346	75 %	705	587	83 %
Échanges et gestion	1 872	1 495	80 %	117	91	78 %	85	73	86 %
Génie civil construction et bois	680	609	90 %	666	522	78 %	399	343	86 %
Services aux personnes	1 350	1 101	82 %	163	124	76 %	74	68	92 %
Communication et information	942	800	85 %	149	110	74 %	42	35	83 %
Spé.pluri-techno de production	13	12	-	226	166	73 %	22	20	-
Services à la collectivité	16	16	-	80	70	87%	36	30	-
Spéc.pluriv. des services	44	40	91 %	7	6	-	22	19	-
Matériaux souples	26	22	-	-	-	-	61	51	84 %

P : Nombre de présents

A : Nombre d'admis

Taux : Taux de réussite

Note de lecture : En 2018, sur les 1 231 présents à l'examen d'un CAP préparant à une spécialité Mécanique électricité électronique, 1 094 ont été admis, soit un taux de réussite de 89 %.

*Le calcul porte sur les diplômes pouvant être préparés à la fois par apprentissage et par la voie scolaire.

Champ : il s'agit des diplômes délivrés par le Rectorat, ne sont pas comptabilisés les diplômes relevant des spécialités sport-animation, maritime et des affaires sanitaires et sociales et du ministère de l'agriculture.

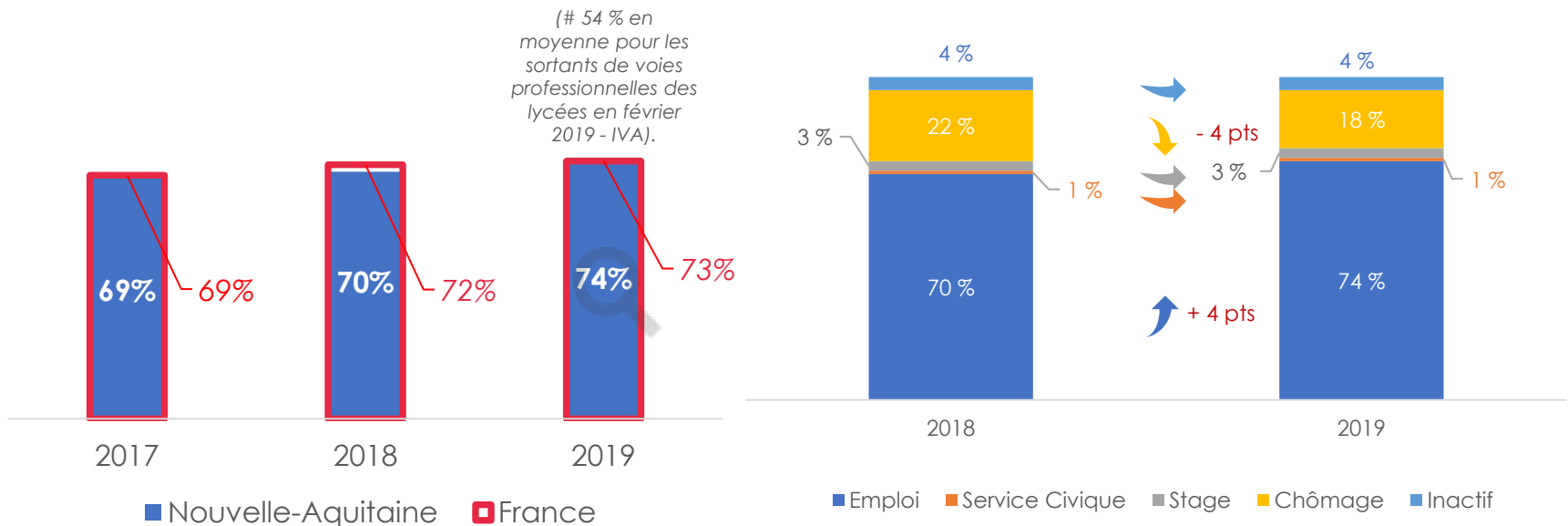
Source : Rectorat de l'académie de Bordeaux – session 2018.

Traitement : Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

Enquête IPA 2019 : Des résultats d'insertion en augmentation en région ...

L'enquête Insertion professionnelle des apprentis (IPA) a pour but de mesurer l'insertion professionnelle des jeunes sept mois après la fin de leurs études. Donc l'enquête 2019 (février 2019) interroge les apprentis (inscrits dans un CFA) sortant de formation en apprentissage suite à leur année scolaire 2017-2018 et déclarant ne pas poursuivre d'études, que ce soit sous statut scolaire ou en apprentissage.

- ▶ L'insertion à 7 mois vers l'emploi s'est améliorée de **4 points** par rapport à l'enquête 2018, au dépend d'une situation de chômage.
- ▶ Ces bons résultats sont liés à la situation économique plutôt favorable



Note de lecture : Pour l'ensemble des sortants de formations en apprentissage (niveaux 3 à 5), le taux d'emploi 7 mois après la sortie est de 74 % en février 2019.

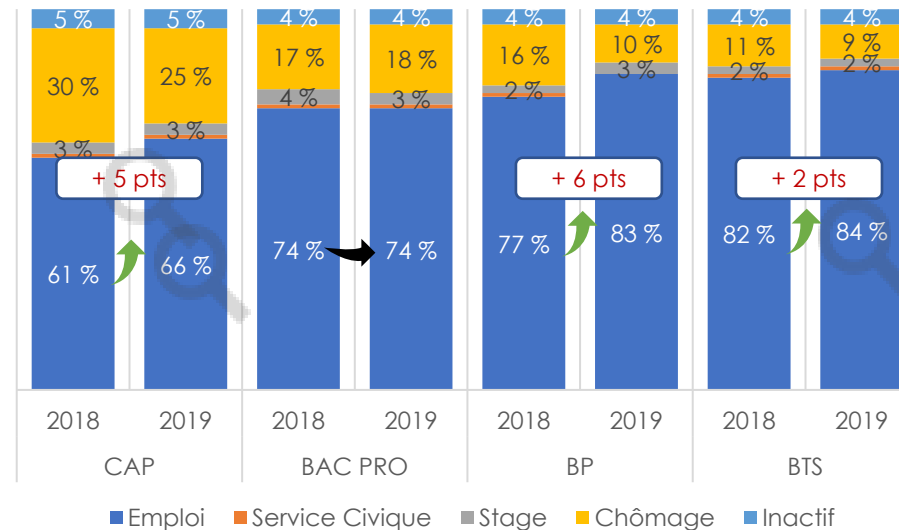
Source : Enquête IPA auprès des sortants des CFA de Nouvelle-Aquitaine, Académies de Bordeaux, Poitiers et Limoges. Cf. Annexe 6.

Traitement : Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.



Enquête IPA 2019 : **Le taux d'emploi est croissant avec le niveau de la classe de sortie**

- ▶ **Le taux d'emploi est plus élevé** pour les sortants des **niveaux de formation supérieurs**
- ▶ Les sortants de **CAP** connaissent une **moins bonne insertion vers l'emploi**
- ▶ Une **amélioration du taux d'emploi** particulièrement marquée pour les sortants de BP et de CAP



Note de lecture: Le CAP connaît une moins bonne insertion (66 %) par rapport aux autres classes de sortie en apprentissage, mais connaît une forte amélioration par rapport aux résultats de l'enquête précédente (+ 5 points).

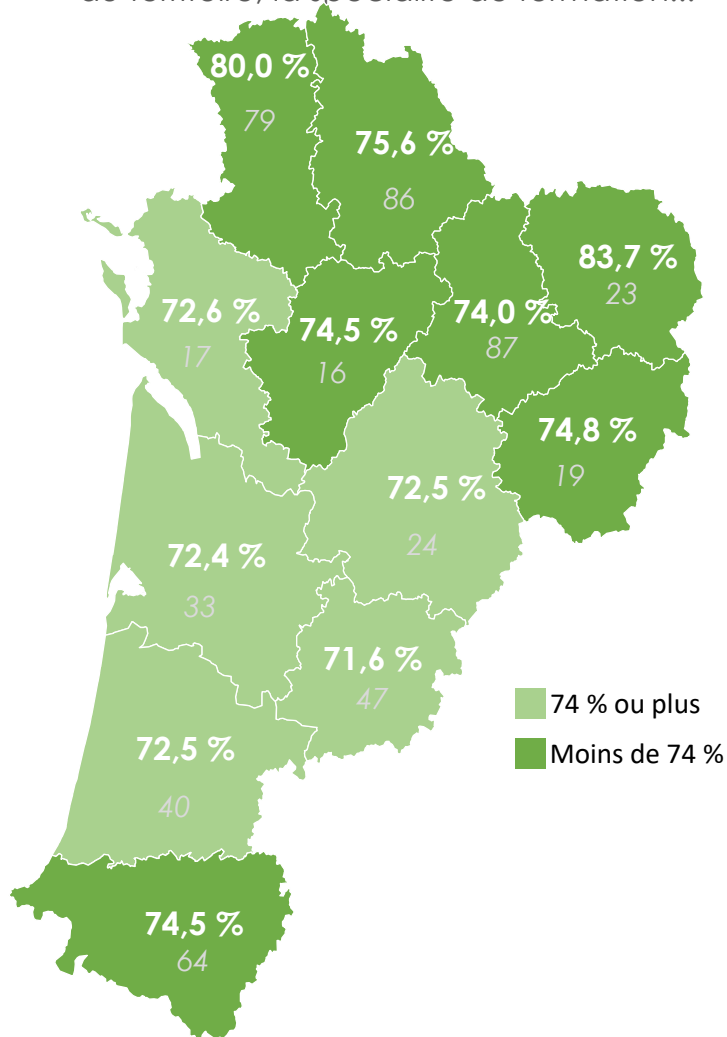
Source : Enquête IPA auprès des sortants des CFA de Nouvelle-Aquitaine, Académies de Bordeaux, Poitiers et Limoges. Cf. Annexe 6.

Traitement : Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

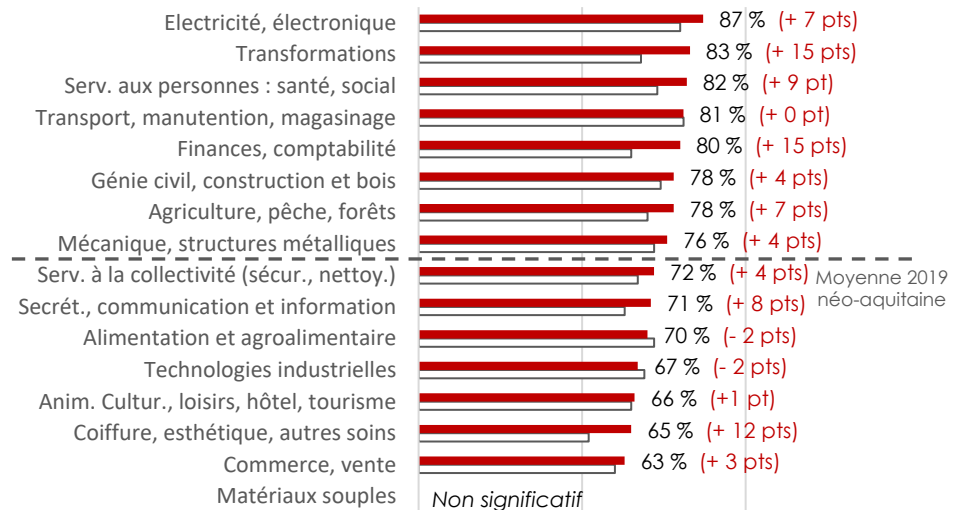


Enquête IPA 2019 : Le taux d'emploi varie selon les territoires et la spécialité de formation

Le taux d'emploi est multifactoriel, il varie aussi selon les besoins économiques exprimés par les entreprises du territoire, la spécialité de formation...



Le taux d'emploi varie de **63 %** dans la spécialité de formation **Commerce et vente** à **87 %** pour celle de **l'électricité et l'électronique**



(Évolution 2018-2019) ■ Enquête 2019 □ Enquête 2018



Enquête IPA 2019 : Une meilleure insertion dans l'emploi et adéquation emploi-formation pour les apprenti(e)s

Lycéen(ne)s

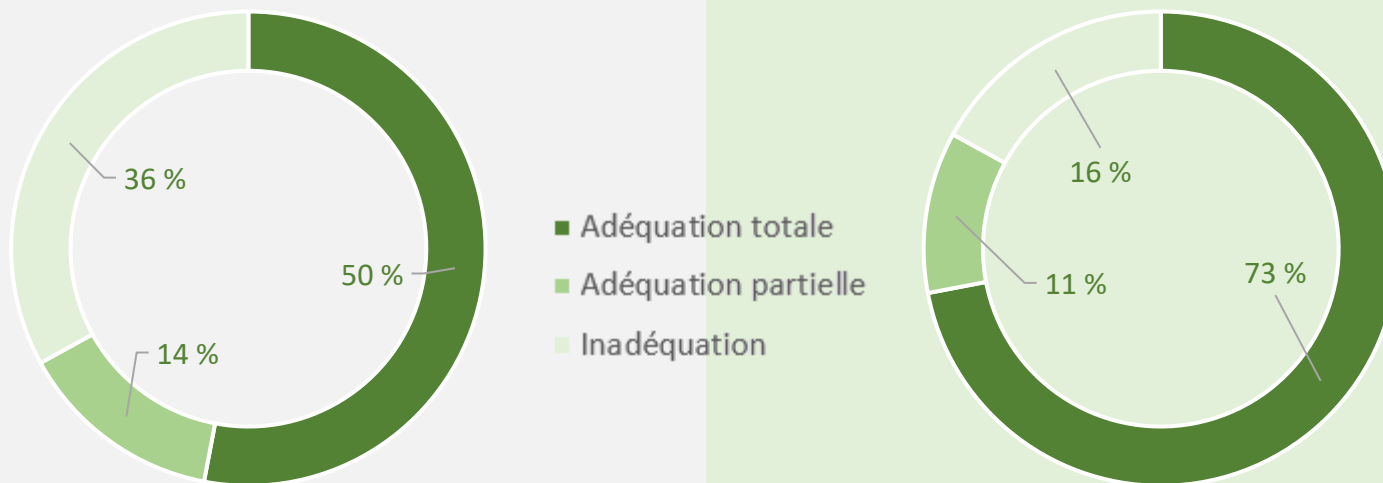
Apprenti(e)s

Taux des néo-aquitains en emploi sept mois après leur sortie de formation (moyenne en 2019)

54 % pour les lycéens de la voie professionnelle

74 % pour les apprenti(e)s

Lien emploi-formation*



* L'adéquation moyenne est calculée sur l'ensemble des apprenti(e)s et des lycéens (niveaux 3 à 5), sans les spécialités non significatives de formation Agriculture, pêche et forêt (pour les lycéens de la voie professionnelle) et celle des Matériaux souples (pour les apprenti(e)s).

Adéquation totale : l'emploi correspond tout à fait à la formation suivie, aussi bien en termes de niveau de diplôme que de spécialité

Adéquation partielle : l'emploi correspond à la formation suivie soit en termes de niveau de diplôme, soit en termes de spécialité

Inadéquation : l'emploi ne correspond pas à la formation suivie, ni en termes de niveau de diplôme ni en termes de spécialité

Source : Enquête IVA 2019 (enquête auprès des lycéens sortants des classes de terminales, hors agriculture) et IPA 2019 auprès des sortants des CFA de Nouvelle-Aquitaine, Académies de Bordeaux, Poitiers et Limoges. Cf. Annexe 6.

Traitement : Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

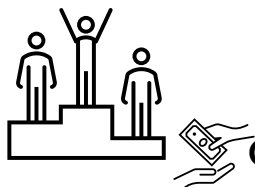
Enquête IPA 2019 : Une adéquation emploi-formation meilleure chez les apprenti(e)s

Une adéquation emploi-formation meilleure pour les apprenti(e)s des spécialités de formation :



Électricité, électronique

(+ 32 points)



Serv. aux personnes : santé, social

(+ 31 points)

Commerce, vente Finances, comptabilité

(+ 27 points)

Une adéquation emploi-formation proche pour les apprenti(e)s et lycéens



Alimentation et agroalimentaire

(+ 5 points)



Transport, manutention, magasinage

(+ 6 points)



Services à la collectivité

(+ 9 points)

(Différence en points entre les résultats pour les lycéen(ne)s et les apprenti(e)s)

Lecture : L'adéquation totale emploi-formation est particulièrement forte pour les apprentis sortants des formations de l'électricité, électronique (+ 32 points par rapport aux lycéens). Le taux d'adéquation totale pour les apprenti(e)s sortants des spécialités Alimentation et agroalimentaire est proche (+ 5 points) par rapport à celui des lycéens sortants des mêmes spécialités.

***Adéquation totale :** l'emploi correspond tout à fait à la formation suivie, aussi bien en termes de niveau de diplôme que de spécialité

Adéquation partielle : l'emploi correspond à la formation suivie soit en termes de niveau de diplôme, soit en termes de spécialité

Inadéquation : l'emploi ne correspond pas à la formation suivie, ni en termes de niveau de diplôme ni en termes de spécialité

Source : Enquête IVA 2019 (enquête auprès des lycéens sortants des classes de terminales, hors agriculture)) et IPA 2019 auprès des sortants des CFA de Nouvelle-Aquitaine, Académies de Bordeaux, Poitiers et Limoges. Cf. Annexe 6.

Traitement : Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.



Enquête IPA 2019 : Une adéquation emploi-formation différente selon les spécialités de formation

Lycéen(ne)s

Apprenti(e)s

Le top de l'adéquation*

Transport, manutention, magasinage

Serv. aux personnes : santé, social

Alimentation et agroalimentaire

Transformations

Une adéquation partielle

Technologies industrielles

Serv. à la collectivité (sécur., nettoyy.)

Commerce, vente

Technologies industrielles

Inadéquation emploi-formation marquée

Finances, comptabilité

Secrét., communication et information

Lecture : Adéquation totale pour les spécialités de formation du Transport-manutention-magasinage et l'Alimentation-agroalimentaire chez les lycéens sortants. Pour les apprentis sortants, l'adéquation est forte pour les spécialités de formation des Services aux personnes (santé, social) et Transformations.

***Adéquation totale :** l'emploi correspond tout à fait à la formation suivie, aussi bien en termes de niveau de diplôme que de spécialité

Adéquation partielle : l'emploi correspond à la formation suivie soit en termes de niveau de diplôme, soit en termes de spécialité

Inadéquation : l'emploi ne correspond pas à la formation suivie, ni en termes de niveau de diplôme ni en termes de spécialité

Source : Enquête IVA 2019 (enquête auprès des lycéens sortants des classes de terminales, hors agriculture) et IPA 2019 auprès des sortants des CFA de Nouvelle-Aquitaine, Académies de Bordeaux, Poitiers et Limoges. Cf. Annexe 6.

Traitement : Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.



Annexes

- 1 - Méthodologie du tableau de bord
- 2 - Précautions d'usage
- 3 - Niveaux de qualification par type de diplôme
- 4 – Méthodologie : Enquête régionale de l'offre de formation en apprentissage
- 5- Détail par spécialité de formation
- 6- Enquête Insertion Professionnelle des apprenti(e)s 2019
- 7- La bourse de l'alternance

Annexe 1 : Méthodologie du tableau de bord

Source contrats d'apprentissage



Les données présentées sont issues de la **base nationale Ariane** mise à disposition par la Direccte Nouvelle-Aquitaine.

Les données des contrats d'apprentissage sont celles enregistrées par les **Chambres Consulaires** et concernent les contrats débutés courant 2019 (01/01/2019 au 31/12/2019).

Elles portent sur les contrats signés dans un établissement (**employeur**) de **Nouvelle-Aquitaine**, ce qui est plus intéressant en matière de statistiques d'emploi.

On parle alors des **nouveaux contrats signés dans l'année 2019**. Plusieurs contrats pour un(e) même apprenti(e) peuvent être dénombrés dès lors qu'un premier contrat est rompu et qu'un second est signé la même année. La rupture d'un contrat est également prise en compte si elle est enregistrée avant le 31 décembre de l'année.

Des comparaisons et évolutions ont été calculées avec les contrats signés sur les années 2017 et 2018.

Source formation et stock d'apprenti(e)s



L'**offre de formation** présentée dans ce tableau de bord est celle dispensée en Nouvelle-Aquitaine d'après une enquête réalisée au 31/10/2019 (Cf. Annexe 4). Concernant le **stock d'apprenti(e)s en formation** (taux de réussite), les données sont mises à disposition par le Rectorat de l'académie de Bordeaux pour la session 2018 (extraction au 1^{er} janvier 2019). Ces données Nouvelle-Aquitaine ne comptabilisent pas les diplômes relevant des spécialités agricoles (Ministère de l'Agriculture), maritimes (DIRM), sport-animation et des affaires sanitaires et sociales (DRDJSCS).

Autres sources



Bourse de l'alternance et de l'apprentissage Nouvelle-Aquitaine.
Consulter la Bourse régionale <https://www.apprentissage-nouvelle-aquitaine.info/>

Annexe 2 : Précautions d'usage

Champs d'analyse

Ce tableau de bord traite les données des **nouveaux contrats d'apprentissage** signés sur l'**année civile** (01/01/2019 au 31/12/19) avec des **employeurs de Nouvelle-Aquitaine**.

Ces informations sont obtenues via une extraction au 4 mai 2020, selon les contrats enregistrés par les chambres consulaires. Ariane, l'extranet sur lequel chaque organisme enregistre les informations des contrats souffre d'un léger défaut de couverture. Le taux de couverture d'Ariane est estimé à 97 % pour les nouveaux contrats 2017 et 2018 du fait de saisie absente ou décalée dans le temps (non exhaustive). Il se peut donc que des contrats signés dans la période étudiée soient enregistrés a posteriori du traitement ou de la publication des données. Mais cela n'impacte en rien la structure même de l'apprentissage en Région.

Comparaison avec le niveau national

- ✔ Il est recommandé de faire la comparaison des résultats régionaux **avec la publication DARES** qui dénombre également les **nouveaux contrats signés dans l'année**.

Retrouver le document : https://dares.travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/dares_resultats_contrats_apprentissage_2018.pdf

- ✘ **Le suivi statistique de la Depp** (Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance) publié chaque année, ne recouvre pas le même champ (les **effectifs entrants en apprentissage** à partir du **système d'information sur la formation des apprentis** (SIFA)).

Retrouver le document : https://cache.media.education.gouv.fr/file/2019/94/2/depp-ni-2019-19-30_1156942.pdf

Comparaison avec le niveau régional

- ✘ L'édition des **Chiffres clefs de la Nouvelle-Aquitaine par la Direccte** ne provient **pas de la base Ariane** mais de remontées statistiques de la part des unités départementales à partir des données transmises par les Chambres Consulaires, soit **sur les départements des CC** (et non des départements des employeurs).

Retrouver le document : <http://nouvelle-aquitaine.direccte.gouv.fr/Chiffres-Cles-Nouvelle-Aquitaine-Edition-2019>

- ✘ Les **données PoEm en ligne** (Politique de l'Emploi de la DARES) **sur les contrats d'apprentissage** reposent sur la **campagne du 1^{er} juin N au 31 mai N+1**, et non sur l'année civile.

Retrouver le document : <http://poem.travail-emploi.gouv.fr/>

Nomenclatures

La **Nomenclature d'Activité Française** (NAF 2008 « révision 2 ») est utilisée pour les données sectorielles. Les résultats sont présentés avec le niveau 21 de la NAF 2008, disponible en annexe dans le détail de certains grands secteurs d'activités.

La **Nomenclature des spécialités de formation** (NSF) au niveau 17 et le niveau 100, est détaillée pour la classification des certifications.

Annexe 3 : Niveaux de qualification par type de diplôme

	Décret n° 2019-14 et arrêté du 8 janvier 2019	Ancienne classification	Libellé
Niveau Master	Niveau 7	I	Doctorat Master 2 professionnel /DESS/ diplôme grande école Master 2 recherche / DEA Autre diplôme ou titre de niveau bac +5 ou plus
Niveau Licence	Niveau 6	II	Master 1 professionnel Master 1 général Licence professionnelle Licence générale Autre diplôme ou titre de niveau bac +3 ou 4
Niveau Bac + 2	Niveau 5	III	Brevet de Technicien Supérieur Diplôme Universitaire de technologie Autre diplôme ou titre de niveau bac +2
Niveau Bac	Niveau 4	IV	Baccalauréat professionnel Baccalauréat technologique Baccalauréat général Autre diplôme ou titre de niveau bac
Niveau CAP-BEP	Niveau 3	V	CAP BEP Mention complémentaire Autre diplôme ou titre de niveau CAP/BEP
Sans diplôme	Niveau 2	Niveau 2	Aucun diplôme ni titre professionnel
	Niveau 1	Niveau 1	maîtrise des savoirs de base



Dernier diplôme obtenu :
 La variable « Diplôme le plus élevé » n'est pas exploitable avec 47 % de données non renseignées. C'est pourquoi ce tableau de bord utilise la variable « Dernier diplôme obtenu ».

Annexe 4 : Méthodologie Enquête régionale Offre de formation en apprentissage

Pour les CFA et formations conventionnés avec la Région Nouvelle-Aquitaine, l'enquête « effectif » a été réalisée par la Région Nouvelle Aquitaine via l'outil « NetCFA ».

Pour les OFA et les CFA conventionnés ayant ouvert des formations hors convention quinquennale, un formulaire d'enquête en ligne a été adressé par Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine. Le fichier a été alimenté par Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine et provenait de 2 sources différentes : la Direccte (OFA) et le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine (CFA).

Il comprenait **201 structures** (194 mono-structures et 7 multi-structures) soit 102 CFA conventionnés et 99 non conventionnés au 31/10/2019.

Déroulé de l'enquête :

L'enquête a été réalisée en 2 vagues et en 2 temps (une phase online et une phase relance téléphonique des non-répondants) :

-1^{ère} vague, le 25/10/2019 : envoi d'un mail à 174 structures (102 conventionnées et 72 non conventionnées) + 1 relance téléphonique le 2/12/2019.

-2^{ème} vague, le 02/12/2019 : envoi d'un mail à 27 structures uniquement non conventionnées. Pas de relance téléphonique effectuée.

Taux de réponse

128 structures ont répondu à l'enquête, soit un **taux de réponse global de 64 %**.

-Taux de réponse concernant les CFA conventionnés : 46 % (soit 47 structures ayant répondu à l'enquête).

-Taux de réponse concernant les non conventionnés : 82 % (soit 81 structures ayant répondu à l'enquête).

Les structures non-répondantes sont principalement des CFA qui ne proposent pas de formations hors-conventionnement.



Annexe 5 : Détail par spécialité de formation* - Spécialité « Échanges et gestions » (22 % des contrats)

Sous domaines	Part du diplôme dans la spécialité « Échanges et gestions »	Évolution des effectifs sur un an	
... dont Commerce-vente	59 %	+ 32,4 %	
BTS Management commercial opérationnel	14 %	+ 44 %	
Bac pro Commerce	14 %	+ 13,1 %	
CAP Employé de vente	11 %	- 14,1 %	
... dont Finances, Banques et Assurances	11 %	+ 19,5 %	
Lic. Pro Assurance Banque Finance chargé de clientèle	22 %	+ 24,8 %	
BTS Professions immobilières	13 %	- 17,1 %	

Note de lecture : Dans « Échanges et gestion », 59 % des apprenti(e)s se forment dans la spécialité du Commerce et de la vente, notamment en passant le BTS Management commercial opérationnel (14 %) ou le Bac pro Commerce (14 %).

*CNIS, Nomenclature de groupes de spécialités de formation (NSF93), niveau 17.

** Le BTS Management commercial opérationnel a remplacé le BTS Management des Unités Commerciales (MUC) à la rentrée 2019.

Source : Ariane, extraction Direccte Nouvelle-Aquitaine. Pour les évolutions, des précautions d'usages sont détaillées en Annexe 2.

Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

Annexe 5 : Détail par spécialité de formation* - Spécialité « Transformations »
(19 % des contrats)



Sous domaines	Part du diplôme dans la spécialité « Transformation »	Évolution des effectifs sur un an	
... dont Agro-alimentaire	84 %	- 1,4 %	
CAP Cuisine	23 %	- 5,9 %	
CAP Boulanger	16 %	- 7,1 %	
CAP Pâtissier	16 %	+ 3,2 %	
... dont Énergie, génie climatique	10 %	- 5,0 %	
CAP Monteur installations thermiques**	33 %	+ 76,2 %	
BP Monteur installations génie clim. et sanit.**	20 %	+ 24,4%	

Note de lecture : Dans la « Transformation », 84 % des apprenti(e)s se forment dans la spécialité de l'agro-alimentaire, notamment en passant le CAP Cuisine pour 23 % d'entre eux.

*CNIS, Nomenclature de groupes de spécialités de formation (NSF93), niveau 17.

**Ce CAP remplace depuis 2018 le CAP Installateur thermique.

Source : Ariane, extraction Direccte Nouvelle-Aquitaine. Pour les évolutions, des précautions d'usages sont détaillées en Annexe 2.

Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

Annexe 5 : Détail par spécialité de formation* - Spécialité « Mécanique, Électricité, Électronique » (15 % des contrats)



Sous domaines	Part du diplôme dans la spécialité « Méca., Élec. »	Évolution des effectifs sur un an	
... dont Moteurs et mécanique auto	38 %	+ 6,9 %	⊖ ⊗ ⊕
CAP Maint. de véh. Option A Voit. part.	41 %	+ 5,6 %	⊕
Bac pro Maint. véh. Option A Voit. part.	18 %	+ 5,3 %	⊕
... dont Structures métalliques	22 %	+ 9,1 %	⊕ ⊕
CAP réparateur des carrosseries	33 %	+ 20,1 %	⊕ ⊕
Bac pro technique de chaudronnerie industrielle	18 %	+ 16,4 %	⊕ ⊕
CAP Peinture en Carrosserie	14 %	+ 1,5 %	→
... dont Électricité, électronique	22 %	+ 9,4 %	⊕
CAP Électricien**	27 %	+ 40,6 %	⊕ ⊕
Bac pro Métiers élec. environ. connectés	17 %	+ 21,2 %	⊕ ⊕
BTS Électrotechnique	16 %	- 3,2 %	⊖

Note de lecture : Dans la spécialité « Mécanique, Électri., Électro. », 38 % des apprenti(e)s se forment dans la spécialité Moteur et mécanique auto., notamment avec près de 4 apprenti(e)s sur 10 via le CAP Maintenance de véhicule Option A Voiture particulière.

*CNIS, Nomenclature de groupes de spécialités de formation (NSF93), niveau 17.

**Ce CAP remplace depuis 2018 le CAP Préparation et réalisation d'ouvrages électriques.

Source : Ariane, extraction Direccte Nouvelle-Aquitaine. Pour les évolutions, des précautions d'usages sont détaillées en Annexe 2.

Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

Annexe 5 : Détail par spécialité de formation* - Spécialité « Services aux personnes » (14 % des contrats)



Sous domaines	Part du diplôme dans la spécialité « Serv. aux pers. »	Évolution des effectifs sur un an	— → +
... dont Coiffure, esthétique et autres soins	38 %	+ 7,2 %	+
CAP Métiers de la coiffure**	39 %	+ 5,3 %	+
BP Coiffure	28 %	+ 12,3 %	+ +
BP Esthétique cosmétique parfumerie	11 %	+ 11,1 %	+ +
... dont Accueil-Hôtellerie-Tourisme	26 %	- 10,9 %	-
CAP Comm. des services Hotel-Café-Restaurant	58 %	- 15,7 %	- -
BP Arts services commerce restauration	9 %	+ 17,0%	+ +
... dont Santé	19 %	+ 17,3 %	+ +
BP Préparateur en pharmacie	57 %	+ 9,0 %	+

Note de lecture : Dans les formations « Services aux personnes », 38 % des apprenti(e)s se forment dans la spécialité de la Coiffure, esthétique et autres soins, notamment avec le CAP et le BP Coiffure.

*CNIS, Nomenclature de groupes de spécialités de formation (NSF93), niveau 17.

** CAP Métiers de la coiffure a remplacé le CAP Coiffure à la rentrée 2019.

Source : Ariane, extraction Direccte Nouvelle-Aquitaine. Pour les évolutions, des précautions d'usages sont détaillées en Annexe 2.

Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

Annexe 5 : Détail par spécialité de formation* - Spécialité « Génie civil, Construction bois » (13 % des contrats)



Sous domaines	Part du diplôme dans la spécialité « Génie civil, constr. bois »	Évolution des effectifs sur un an	
... dont Bâtiment : finitions	30 %	+ 2,6 %	⊖ → ⊕
CAP Peintre-applicateur de revêtement	29 %	- 1,2 %	⊖
CAP Monteur installateur sanitaire*	21 %	+ 52,5 %	⊕ ⊕ ⊕
... dont Bâtiment : construction et couverture	26 %	+ 1,5 %	⊕
CAP Maçon	47 %	- 3,8 %	⊖
CAP Couvreur	19 %	- 3,1 %	⊖
... dont Travail du bois et de l'ameublement	26 %	+ 3,3 %	⊕
CAP Charpentier bois	24 %	+ 19,6 %	⊕ ⊕
CAP menuisier fabrication mobilier agencement	23 %	- 15,8 %	⊖ ⊖

Note de lecture : Dans les « Génie civil, construction et bois », plus de la moitié (56 %) se forment dans le Bâtiment, entre autres via le CAP Peintre.

*CNIS, Nomenclature de groupes de spécialités de formation (NSF93), niveau 17.

**Ce CAP remplace le CAP Installateur sanitaire depuis 2018.

Source : Ariane, extraction Direccte Nouvelle-Aquitaine. Pour les évolutions, des précautions d'usages sont détaillées en Annexe 2.

Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

Annexe 5 : Détail par spécialité de formation* - Spécialité « Agriculture et pêche » (8 % des contrats)



Sous domaines	Part du diplôme dans la spécialité « Agri. et pêche »	Évolution des effectifs sur un an	
... dont Aménagement paysager	30 %	+ 6,2 %	⊖ → ⊕
CAPA Jardinier paysagiste	35 %	+ 2,8 %	⊕
Bac pro AG Aménagements paysagers	25 %	+23,6%	⊕ ⊕
BTSA Aménagements paysagers	16 %	+ 1,7 %	→
... dont Spécialités plurivalentes de l'agro. & l'agri.	28 %	+ 3,4 %	⊕
BPA Responsable entreprise agricole	20 %	+ 11,5 %	⊕ ⊕
Bac Pro Agr. CGEA	16 %	+ 73,8 %	⊕ ⊕ ⊕
... dont Production végétale, cultures spécialisées	23 %	+ 9,3 %	⊕ ⊕
CAPA Métiers de l'agriculture	48 %	+ 3,5 %	⊕

Note de lecture : Dans les « Agriculture et pêche », trois apprenti(e)s sur dix préparent une formation dans l'Aménagement paysager, notamment avec le CAPA Jardinier paysagiste.
 * CNIS, Nomenclature de groupes de spécialités de formation (NSF93), niveau 17.
Source : Ariane, extraction Direccte Nouvelle-Aquitaine. Pour les évolutions, des précautions d'usages sont détaillées en Annexe 2.
Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

Annexe 5 : Détail par spécialité de formation* - Spécialités regroupées

« Autres domaines » (8 % des contrats)



Diplômes (effectifs supérieurs à 100)	Part du diplôme dans « Autres domaines »	Évolution des effectifs sur un an	
CAP Agent de propreté et d'hygiène	11 % 	- 31,1 %	
Bac gestion-administration	6 %	- 24,5 %	
Bac pro Hygiène propreté stérilisation	5 %	- 36,5 %	

Note de lecture : Parmi les 8 % des contrats d'apprentissage 2019 regroupés dans « Autres domaines de formation », 11 % préparent le CAP agent de propreté et d'hygiène.

*CNIS, Nomenclature de groupes de spécialités de formation (NSF93), niveau 17.

Source : Ariane, extraction Direccte Nouvelle-Aquitaine. Pour les évolutions, des précautions d'usages sont détaillées en Annexe 2.

Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

Annexe 6 : Enquête Insertion Professionnelle des Apprenti(e)s (IPA 2019)

► Population interrogée :

« Sont considérés comme sortants tous les jeunes inscrits dans un centre de formation d'apprentis (CFA) ou une section d'apprentissage pendant l'année scolaire 2017-2018, non inscrits l'année suivante, et déclarant à l'enquête menée au 1er février 2019 ne pas poursuivre d'études, que ce soit sous statut scolaire ou en apprentissage. »

► Champ des formations retenues pour l'analyse régionale :

CAP	Sortants des classes terminales de CAP, CAPA y compris les mentions complémentaires et les autres diplômes de niveau V
BAC PRO	Sortants des classes terminales de Bac professionnel, y compris les mentions complémentaires de niveau IV
BP	Sortants des classes terminales de Brevets professionnels et autres diplômes de niveau IV
BTS	Sortants des classes terminales de BTS, BTSA ou DUT
Ens.	Ensemble des sortants de niveau V à III confondus

► Taux de réponse à l'enquête :

« Après les relances téléphoniques, le taux de réponse final s'élève à 58 %, sur l'ensemble des sortants d'année terminale de formation enquêtés en région Nouvelle-Aquitaine (9 583 répondants sur 16 583 personnes interrogées). Ce taux de réponse diffère selon les académies : 57 % à Bordeaux, 53 % à Limoges et 60 % à Poitiers. »

Source : Enquête IPA auprès des sortants des CFA de Nouvelle-Aquitaine, Académies de Bordeaux, Poitiers et Limoges. Extrait du document.

Traitement : Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

Annexe 7 : La Bourse de l'alternance

La Région Nouvelle-Aquitaine a mis en place une bourse de l'alternance et de l'apprentissage. L'objectif de cette bourse est de faciliter la mise en relation entre les apprenti(e)s et les employeurs. Elle permet :

- aux jeunes à la recherche d'un contrat en alternance de déposer une candidature, de consulter les offres des employeurs et de postuler directement en ligne.
- aux entreprises à la recherche d'apprenti(e)s de déposer des offres de contrat en alternance, de consulter les profils des candidats et de demander une mise en relation.

Attention, les données présentées dans cette focale ne reflètent qu'une image partielle de la situation de l'alternance. Les entreprises n'ont aucune obligation d'afficher leurs offres sur ce site. Même chose pour les candidats. Cependant, pour postuler sur une offre en ligne, les candidats doivent préalablement saisir leur candidature sur le site.

Les informations présentées dans cette focale concernent l'activité du site de la bourse de l'alternance et de l'apprentissage en Nouvelle-Aquitaine entre le 1^{er} janvier 2019 et le 31 décembre 2019.

Pour l'analyse des évolutions des candidatures et des offres déposées sur le site, il est important de noter que la Bourse de l'Alternance fonctionne depuis fin mars 2018. Et afin d'appréhender les premiers effets de la crise pandémique sur le dispositif de l'apprentissage, une extraction des premières données 2020 (de 1^{er} janvier au 15 juin 2020) a été réalisée.

Agence Régionale pour l'Orientation, la Formation et l'Emploi – Carif-Oref Nouvelle-Aquitaine
102 avenue Canéjan - 33 600 Pessac
Tél. 05 57 81 45 65

Rédaction – Statistique - Cartographie : Direction des ressources et analyses emploi, métiers, formation, territoires.

Édition : Direction de la communication institutionnelle et des publications.

Réalisation Direccte / Agence Régionale pour l'Orientation, la Formation et l'Emploi - Juillet 2020.

Toute utilisation des informations de ce document doit mentionner les sources, la date de référence des données et la mention « Réalisation Agence Régionale pour l'Orientation, la Formation et l'Emploi ».



Nos adresses

Siège social

Centre régional V. Merle
102 av. de Canéjan
33600 Pessac

Site La Rochelle

88 rue de Bel-Air
17000 La Rochelle

Site Limoges

13 cours Jourdan
87000 Limoges

Site Poitiers

42 rue du Rondy
86000 Poitiers

Nos sites internet

www.cap-metiers.pro
www.cap-metiers.fr



@capmetiers